



Union Nationale des Étudiants
en Chirurgie Dentaire



GUIDE DES ÉTUDES

en Odontologie

Édition 2023

GUIDE DES ÉTUDES

Nous tenons à remercier tous les contributeurs à la rédaction de notre Guide des études en Odontologie.

À l'ensemble des étudiants, aux doyens et aux services administratifs de toutes les facultés, à toutes les instances avec qui nous travaillons au quotidien, ainsi qu'à nos partenaires : merci à vous qui avez permis la publication de cette édition 2023.

Une publication de l'UNECD

Rédacteur en chef

Julien BERNARD
VP en charge de la Communication

Maquette : Timothée ZOPPARDO`

@Photos

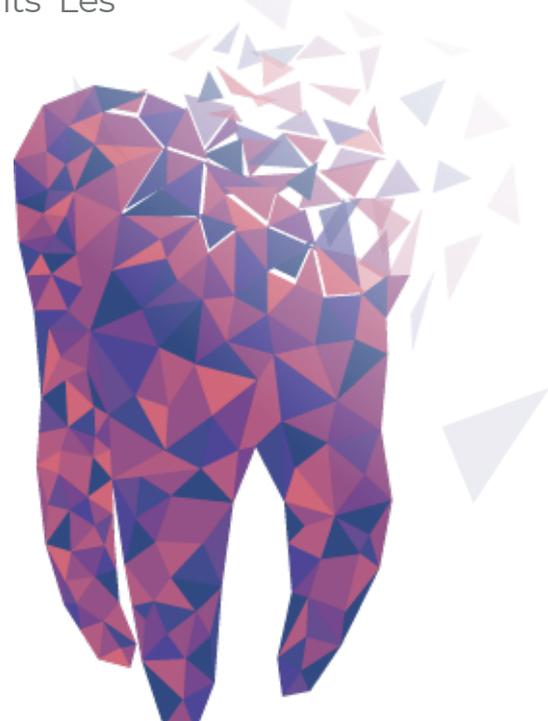
UNECD, Droits réservés

Rédacteurs dans les UFR d'Odontologie

Bordeaux : Félix GEBLEUX & Charles DESCAMPS
Brest : Léonie JACQ & Marie GAUTHERON
Caen : Clara MERSON & Colombe TRIGATTI LEROY
Clermont-F. : Amira ABDOULARAB & Lucie NEYCESSAC
Dijon : Léonard DE ALMEIDA GIROD & Lou WAS-BAILLEUL
Lille : Adrien HEIMBURGER & Maxime COURROS
Lyon : Juliette LUNATTI & Anouk MERCIER
Marseille : Charlotte HUMEZ & Emma BARRAND
Montpellier : Maxime ASSELOT & Manprit KAUR
Nancy : Kilian MEININGER & Romane HOCQUET
Nantes : Augustin LINET & Charlène EVEN
Nice : Emmanuel POPOU & Charlotte MAVOUNGOU-D-BRUNET
Paris : Amélie CONRARD & Maxime DORISON
Reims : Nathan MERCIER & Marie LIMA
Rennes : Marine CHAMPENOIS & Carla RICHARD
Strasbourg : Lucas JARDINIER & Nikola MITROVIC
Toulouse : Quentin DE MOUSTIER & Malvyna ROZIER

Sommaire

3	Éditorial
	L'UNECD et ses Associations
4	Présentation de l'UNECD
16	Événements
20	L'UNECD au cœur du monde associatif
	La vie étudiante
24	La représentation et la défense des étudiants Les
25	aides et services
28	Les événements inter-universitaires
	Les études en chirurgie dentaire
30	La formation initiale
38	La formation post-universitaire
39	Le tour des facultés
	Le métier de chirurgien-dentiste
73	Les origines
77	Les différents modes d'exercice
80	L'étudiants en fin de cursus
81	Devenir enseignant en odontologie
82	Devenir AHU en odontologie
84	Démographie et CESP
86	Installation du chirurgien-dentiste
88	Les instances professionnelles
96	Les instances scientifiques
99	Annuaire



Édito



L'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire est l'association représentative de l'ensemble des étudiants en odontologie du territoire français. Elle représente, à travers les 21 UFR et composantes d'odontologie, plus de 7500 étudiants.

Depuis sa création en 1961, l'UNECD n'a jamais cessé de se développer, avec comme volonté première de défendre les étudiants et étudiantes, ainsi que leurs droits. Durant ses décennies d'expérience, l'UNECD a pu progressivement développer de nouveaux axes de travail, en faisant une fédération aux missions variées et nombreuses : Suivi des élus, valorisation des Tutorats, missions de Solidarité internationale au Sénégal, Maroc et Népal, suivi des réformes de nos études, vulgarisation de la convention avec l'assurance maladie, prévention et promotion de la santé bucco-dentaire, pour ne citer que celles-ci.

Mais toutes ces missions ne pourraient pas être accomplies sans nos associations locales, véritable clef de voûte de l'UNECD. Ce guide est donc aussi l'occasion de les mettre à l'honneur et de les présenter.

A travers ce guide vous pourrez en apprendre davantage sur notre fédération et son réseau, ses engagements, ses actions et ses combats. Vous pourrez aussi (re)découvrir nos études et leur fonctionnement.

Ce guide est mis à jour chaque année afin de toujours vous donner les informations les plus actuelles, et cela ne serait pas possible un effort conjoint de l'ensemble du Bureau National. Je tiens donc à les féliciter pour l'ensemble de ce guide, ainsi que nos administrateurs, qui ont permis de mettre à jour les informations de nos associations locales.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Darius HARDEU - Président

L'UNECD a le plaisir de vous présenter l'édition 2023 du Guide des Études en Odontologie. L'objectif était de concevoir un support permettant d'apporter toutes les réponses aux questions que vous vous posez au sujet des études d'odontologie et de la profession du chirurgien-dentiste en France.

Vous y retrouverez notamment des articles concernant l'accès aux études, les facultés et leurs associations, les différents modes d'exercice et les instances qui animent notre profession, mais également un mot sur l'actualité autour de notre cursus et de notre métier.

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif avec les associations locales d'étudiants, renouvelé chaque année. L'investissement et la solidarité autour de ce projet est un reflet de la force de notre réseau et c'est aussi cette méthode que nous employons dans le but d'améliorer le quotidien des étudiants en odontologie ainsi que leur future vie professionnelle.

Nous espérons que cet esprit étudiant, que nous nous efforçons de faire perdurer, transparaîtra le long de ce guide. Il constitue les fondements de notre investissement et de notre volonté de transmettre et de partager nos valeurs. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne lecture.

Julien BERNARD - VP en charge de la Communication



L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Présentation de l'UNECD

L'histoire de l'UNECD

L'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) est l'association représentative des étudiants en chirurgie dentaire de France.

Elle fédère nationalement les associations représentatives indépendantes des 21 Unités de Formation et de Recherche (UFR) de chirurgie dentaire. Toutes ces associations effectuent la triple mission de :

- Représentation des étudiants
- Services aux étudiants
- Animation de la faculté

Le principe d'indépendance politique, syndicale et professionnelle est essentiel au sein de l'UNECD, permettant de représenter au mieux les près de 7 500 étudiants en chirurgie dentaire de France.

L'UNECD est une association régie par la Loi 1901, qui a été créée le 16 juin 1961. C'est la plus ancienne association monodisciplinaire d'étudiants de France.

Si l'UNECD s'est constituée dans le but de fédérer les étudiants de France pour permettre de continuer à se rencontrer dans une ambiance confraternelle et conviviale, il n'en est pas moins que de grandes revendications ont été portées durant toutes ces années.

En premier lieu, l'UNECD a toujours suivi avec un grand intérêt les évolutions et les réformes de notre cursus. Des revendications pour le statut d'étudiants hospitaliers dans les années 90, à la grève de 2017 dénonçant le règlement arbitral des négociations conventionnelles, en passant par le combat contre l'illégalité des pratiques de CLESI-PESOA, notre réseau a toujours su répondre présent et être proactif sur les sujets universitaires et professionnels.

Plus récemment, l'UNECD a activement participé aux discussions du Ségur de la Santé, qui a permis une revalorisation historique des indemnités de stage pour les étudiants hospitaliers et pu suivre et défendre les droits et conditions de travail des étudiants mobilisés lors de la crise sanitaire du covid-19.



Une association représentative de tous les étudiants

L'adhésion des associations représentatives d'étudiants en chirurgie dentaire issues des **15 UFR françaises**, ainsi que son réseau d'**élus étudiants**, fait de l'UNECD l'unique structure représentative des étudiants en odontologie. À ce titre, notre fédération est officiellement reconnue par les différentes instances, qu'elles soient ministérielles, universitaires ou professionnelles.

Le fonctionnement de l'UNECD est basé sur un modèle ascendant. Les étudiants des différentes UFR débattent de divers sujets et expriment leurs opinions auprès de leurs associations représentatives. Par la suite, ce sont les administrateurs de l'UNECD, présidents de corporations et délégués UNECD, qui font remonter les opinions locales afin de dégager une ligne de conduite nationale sur les différents sujets traités. Les positions qui en ressortent sont alors défendues par le bureau de l'UNECD et l'ensemble du réseau auprès des instances.

Trois congrès annuels (en octobre, fin janvier, et au début de l'été) réunissant les représentants étudiants permettent d'échanger plus globalement sur les études de chirurgie dentaire amenant à des débats enrichissants. Ces rassemblements sont également un moment de formation (sur le thème de l'associatif, de la représentation nationale, de la vie professionnelle, des questions sociales, etc.) pour l'ensemble des responsables associatifs, des élus aux différents conseils, des tutorats ou pour tout étudiant souhaitant y assister.

L'UNECD possède ainsi un réel poids dans les différentes discussions à plusieurs échelons : ministériels (réforme des études, statut de l'externe, internat qualifiant...), universitaires (coût des études, organisation des enseignements...) ou professionnels (démographie médicale, installation des nouveaux diplômés...).

Voici quelques exemples des organes dont l'UNECD est membre ou avec lesquels elle travaille :

- Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie (CNEMMOP)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)
- Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP)
- Conférence des Doyens en Odontologie et Conférence des Chefs de Service (CDO & CCS)
- Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD)
 - Recherche Clinique en Odontologie Libérale (ReCOL)
 - Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD)
 - Association Dentaire Française (ADF)
 - Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)
 - CDF, FSDL, SFCD et UD (syndicats professionnels)
 - European Dental Students Association (EDSA)
 - International Association of Dental Students (IADS)
 - Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)
 - Aide Odontologique Internationale (AOI)
 - Institut Français pour la Recherche en Odontologie (IFRO)
 - Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO)
 - Centre National d'Accompagnement des Étudiants en Santé (CNAES)

En plus de cela, l'UNECD revendique des élus aux conseils d'UFR (Unité de Formation et de Recherche), des élus aux CFVU (Commissions de la Formation et de la Vie Universitaire) ainsi que des élus aux Conseils d'Administration (CA) des universités, s'ajoutant à l'ensemble des élus du réseau de la FAGE.

Fonctionnement de l'UNECD

Les responsables associatifs locaux (présidents et délégués UNECD) de chacune des 15 associations sont administrateurs de l'UNECD. Ils forment ainsi le Conseil d'Administration (CA) qui se réunit physiquement, 6 fois par an, et échange tout au long de l'année via plusieurs canaux de communication. L'Assemblée Générale (AG) de l'UNECD est ouverte à tout étudiant en chirurgie dentaire de France : on y retrouve aussi bien des étudiants engagés dans l'associatif comme d'autres qui ne le sont pas. Elle constitue l'organe souverain de l'association, et, à ce titre, élit par exemple le bureau national, décide de modification de fonctionnement interne... Chaque personne qui y assiste a une voix consultative, pour les voix délibératives, elles sont au nombre de 3 par UFR : le président et délégué UNECD de l'association locale ainsi qu'un étudiant occupant la fonction d'élus UFR.

Le bureau national est l'organe exécutif de l'association. Il représente ainsi l'association dans les différentes instances, travaille au développement du réseau et à la défense des positions de la structure.

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Bureau National 2023-2024



L'UNECD est fière de vous présenter son Bureau National 2023 - 2024

Composée d'un Président, d'une 1ère Vice-Présidente, d'une Secrétaire Générale, d'un Trésorier mais également de nombreux Vice-Présidents (VP) et Chargés de Mission (CM), notre équipe a été élue le 9 Juillet 2023 pour représenter, défendre et améliorer le quotidien des étudiants en chirurgie dentaire de France.

Au moment de monter notre projet, nous l'avons construit autour de 3 mots d'ordre :

RASSEMBLER

Le rôle d'une fédération de filière est de représenter les avis et les demandes des personnes étudiant cette spécialité, la chirurgie dentaire pour l'UNECD. Pour cela, les administratrices et administrateurs, qui représentent les étudiantes et étudiants de leur ville, sont réunis plusieurs fois par an (Congrès, Conseil d'Administration, Groupes de travail...) pour exposer cela au Bureau National et travailler avec elles et eux pour que leurs positions puissent être portées aux instances ou associations avec lesquelles l'UNECD travaille, au niveau national et international.

DEFENDRE

L'UNECD s'engage à défendre les droits et l'accès aux droits des étudiantes et étudiants en chirurgie dentaire. Les conditions de nos études et le bien-être physique et mental sont notamment au coeur des préoccupations de l'association.

S'INVESTIR

Pour cela, des étudiantes et étudiants des 4 coins de la France se rassemblent pour travailler, à plusieurs ou individuellement, sur les thématiques étudiantes : réforme de nos études, tutorats, santé publique, solidarité, formation... C'est volontairement et bénévolement que, chaque année, les projets historiques de l'UNECD sont perpétués et que des actions innovantes sont mises en place pour les étudiantes et étudiants en chirurgie dentaire.

Ce sont ces trois grandes idées qui guident notre engagement dans les actions que nous entreprenons au service des étudiants en odontologie.



PRÉSIDENT
Darius HARDEU
presidence@unecd.com



**1^{ER} VICE-PRÉSIDENTE ET
PORTE PAROLE**
Liz-Marie PRAUD
porteparole@unecd.com



SECRETAIRE GÉNÉRALE
Inès POUBLAN
secretariat@unecd.com



TRÉSORIÈRE
Omeïma BECHAR
tresorerie@unecd.com



VP RÉSEAUX
Maxime DILIBERTO
reseau@unecd.com



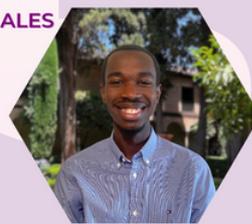
VP AFFAIRES SOCIALES
Imad EL OUARGUI
social@unecd.com



VP DÉFENSE DES DROITS
Thomas CHAN
mesdroits@unecd.com



VP AFFAIRES INTERNATIONALES
Ralista ANDROLOVA
international@unecd.com



**VP AFFAIRES
ACADÉMIQUES**
Sadock KIDIRI
REBOU-KOSSI
academique@unecd.com



VP COMMUNICATION
Julien BERNARD
communication@unecd.com



VP INNOVATION SOCIALE
Nicolas HASELWANDER
innovationsociale@unecd.com



VP PARTENARIATS
Manon CAEL
partenariat@unecd.com



**VP TUTORAT D'ENTRÉE EN
ÉTUDES DE SANTÉ**
Carla BONN
tutorat@unecd.com



VP RECHERCHE
Clarisse GUYOT
recherche@unecd.com



**VP ACTUALITÉS
PROFESSIONNELLES**
Sarah BOUALEM
professionnel@unecd.com



CM TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Sebastien LACHICHE
tutoratsup@unecd.com



**CM TUTORATS DES ANNÉES
SUPÉRIEURES**
Eugénie MEHEUST
tutoratsup@unecd.com



**CM AFFAIRES
ACADÉMIQUES**
Constance GAUDIN
premiercycle@unecd.com



COMITÉ DE VEILLE
Fabien DAGOUNEAU
veille@unecd.com



COMITÉ DE VEILLE
Emeline TOUTAIN
veille@unecd.com



COMITÉ DE VEILLE
Alexandra GUINT
veille@unecd.com

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Communication

Afin de rester au plus proche des étudiants et de partager nos actions et notre actualité de manière plus complète et efficiente possible, notre association est présente sur de nombreux réseaux numériques :



Le site internet de l'UNECD : www.uneccd.com regroupe l'ensemble de l'expertise, de l'actualité et des supports de la structure.



La page Facebook de l'UNECD : [UNECD – Les étudiants en chirurgie dentaire](#) permet un accès rapide de l'information au quotidien.



Le compte Instagram : [@uneccd](#) nous permet d'échanger au plus proche des étudiants les actualités générales du bureau ainsi que celles de tous les jours



Le compte Twitter : [@UNECD](#), qui permet une diffusion rapide des actualités de notre association. Vous pouvez suivre tous les membres du bureau national en vous abonnant à la liste BN UNECD 2023-2024.



Les dernières actualités de l'UNECD se trouvent à présent sur le site internet dans la section «[Fil d'actualités](#)». Celui-ci permet de présenter sous forme de brèves, à la manière de l'ancienne newsletter, les nouveautés et événements de notre réseau, les avancées des postes ou encore les derniers déplacements et rendez-vous.

La newsletter n'est donc plus diffusée par mail mais via le site internet. Ce changement de format permet d'être plus transparent et de partager le quotidien des membres aux plus intéressés d'entre-vous.

Une rubrique "Espace réseau" a été créée dans l'optique de partager des thèses, des questionnaires ou même des études que vous enverrez à l'adresse : communication@uneccd.com.



L'UNECD publie également des [magazines](#) traitant de diverses thématiques : congrès nationaux et internationaux, sujets scientifiques, actualités académiques et professionnelles, étudiants au profil atypique, projets inter-filières... Il est téléchargeable gratuitement sur le site internet dans l'onglet "Ressources et presse".

Enfin, l'UNECD édite tous les ans, à destination de l'ensemble des étudiants en chirurgie dentaire, le [Guide des Études en Odontologie](#) de l'UNECD, que vous lisez actuellement !

Pour alimenter et produire tout cela, le pôle communication est renforcé par la [Task Force Communication](#). Elle est composée de volontaires intéressés par le graphisme, le montage vidéo, ou encore la musique qui nous accompagnent au quotidien.

Besoin de plus d'infos ?
Contactez le VP en charge des Outils de Communication !

Actualités professionnelles

L'objectif est, avant tout, d'informer et de former les étudiants, qui représentent les professionnels de demain, afin qu'ils aient toutes les clés en main pour ensuite exercer le plus sereinement possible.

Les débats entre les instances professionnelles portent sur différentes problématiques de la profession comme la démographie, les réseaux de soins, les centres "low-cost", ou encore les négociations conventionnelles.

Du côté des **instances professionnelles**, nous communiquons, entre autres, avec les quatre syndicats de la profession, à savoir : les Chirurgiens-Dentistes de France (CDF), la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL), le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD) et l'Union Dentaire (UD).

Dans le cadre du projet global d'amélioration de l'accès aux soins, la loi sur l'assistant dentaire de niveau 2, appelé assistant de médecine bucco-dentaire, a été adoptée cette année.

La création de ce nouveau métier est une avancée majeure dans le monde dentaire, notamment parce qu'elle permettra de soulager les chirurgiens-dentistes dans leurs tâches quotidiennes et donc de permettre un accès aux soins plus facile pour les patients.

La démographie reste une des problématiques majeures de la profession. Face à une répartition inégale des chirurgiens-dentistes sur le territoire, à un flux croissant de praticiens diplômés à l'étranger qui s'installent en France, et à l'augmentation des "déserts médicaux", quelles sont les problématiques auxquelles devra faire face l'étudiant, futur praticien, quant à sa liberté d'installation ? L'UNECD suit tout cela avec une attention particulière...

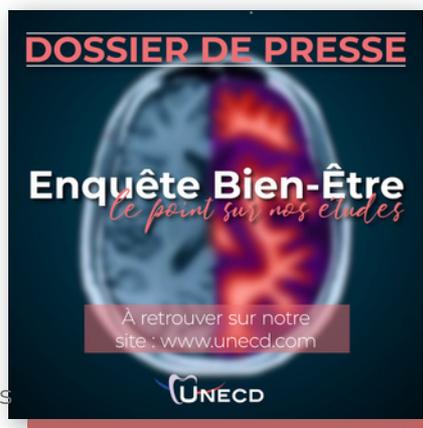
Affaires sociales

Le **coût des études** en chirurgie dentaire est un combat historique de l'UNECD. Depuis 1998, de plus en plus de facultés reviennent sur la gratuité du matériel pédagogique, et font acheter chaque année toujours plus de matériel de travaux pratiques aux étudiants. D'après une enquête diffusée publiquement en septembre 2012 par l'UNECD et réactualisée

chaque année, ces coûts (pour l'ensemble des études) varient de 260 euros à 3300 euros en fonction des facultés. L'UNECD ne peut se résoudre à cette situation, et réfute les différents arguments prônant les avantages liés à de tels coûts.

L'état des lieux réalisé en 2020 avec la publication du dossier de presse "Coût des études" a permis de mettre en évidence l'importante hétérogénéité entre les différentes facultés de France. En effet, à titre d'exemple, un étudiant effectuant sa rentrée en 2ème année peut se voir déboursé jusqu'à 3408,49€ en moyenne en France (comprenant les frais de vie courante, les frais spécifiques de rentrée et le matériel dentaire). Ces disparités maintenant mises en lumière doivent faire l'objet d'un travail de fond afin de les minimiser, voire les supprimer.

Depuis 2015, l'UNECD s'intéresse également de près au **bien-être** des étudiants en chirurgie dentaire. La première enquête nationale datant de 2015 fut réitérée en 2018, puis en 2021. Ces enquêtes successives ont permis de mettre en évidence qu'il existe un mal-être des étudiants en odontologie, et que ce dernier ne régresse pas.



Ainsi, en concertation avec ses administrateurs, l'UNECD a écrit 12 propositions afin d'améliorer les conditions d'études.

Les résultats de l'enquête sont consultables sur www.une.cd.fr dans "Nos dossiers de presse", et la visioconférence du 29 janvier 2022 est disponible sur le facebook de l'UNECD.

Le bureau national organise actuellement un tour des UFR dans l'optique d'ouvrir le dialogue entre les étudiants, les personnels hospitalo-universitaires et les administrations, et de travailler ensemble, afin que chaque étudiant en odontologie puisse s'épanouir dans ces études.

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Affaires académiques

Suite à la loi de juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) a été remplacée par un Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) et une Licence Accès Santé (LAS).

Cette réforme a été conçue dans l'optique de diversifier les profils d'étudiants accédant aux études de santé, d'éviter le redoublement, de faciliter la réorientation de l'étudiant en cas d'échec au concours ainsi que de diversifier les profils des étudiants accédant aux études de santé.

Le numérus clausus, quant à lui, a été substitué par une capacité d'accueil déterminée par les universités et les Agences Régionales de Santé (ARS) en fonction des besoins régionaux et des capacités de formation universitaire et hospitalière. Ces capacités d'accueil sont fixées chaque année par décret.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Éléonore Gallelli
Présidente

Accès aux études de santé : deux voies offrant chacune deux chances

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

Une licence avec un « accès santé » (LAS)

Comment ça marche ?

1^{re} année Le lycéen choisit la licence qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose un « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (médecine, maieutique, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit aussi des enseignements liés à un « accès santé »

- ✓ **S'il valide sa 1^{re} année,** il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)
- ✗ **S'il ne valide pas sa 1^{re} année de LAS,** il ne peut pas candidater aux filières de santé

OU

- Il est admis en 2^e année dans la filière de santé qui l'intéresse
- Il poursuit en 2^e année de LAS
- Il peut redoubler cette 1^{re} année en licence sans « l'accès santé »
- Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 validée

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS) et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant une UFR de santé

- ✓ **S'il valide sa 1^{re} année,** il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)
- ✗ **S'il ne valide pas sa 1^{re} année,** il ne peut pas candidater aux filières de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

OU

- Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse
- Il poursuit en 2^e année de LAS
- Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 validée

L'**orientation** et la réorientation des étudiants est un travail particulièrement important de l'UNECD et de la FAGE. Qu'il s'agisse d'un lycéen, étudiant souhaitant entrer dans les études de santé ou toute autre personne qui se pose des questions sur les études et le métier de chirurgien-dentiste, il est essentiel qu'il puisse obtenir des réponses concrètes et claires.

A contrario, il est important de développer des offres de réorientation pour les étudiants qui se rendent compte qu'ils ne sont pas fait pour ce métier, afin qu'ils ne repartent pas de zéro. De nouvelles passerelles sont mises en place progressivement avec la réforme de l'entrée dans les études de santé, notamment un accès via certaines formations paramédicales.

L'UNECD est un acteur principal de la **réforme du troisième cycle**, aux côtés des instances représentatives de la profession et des universitaires comme la Conférence des Doyens, l'Ordre, les syndicats et les Ministères.

Les objectifs de cette réforme sont multiples, avec notamment la suppression du DES (Diplôme d'Etudes Spécialisées) de Médecine bucco-dentaire et l'harmonisation du cycle court.

La réforme du troisième cycle est une opportunité d'agir sur certains points comme le manque d'enseignants et d'encadrants cliniques, pour répondre aux besoins des étudiants, et harmoniser le contenu de la formation.



Nous souhaitons entre autres que les **stages hospitaliers** soient revalorisés par les décideurs. À l'heure actuelle, certains CHU voient leurs volumes horaires des stages diminuer de moitié, pendant que dans d'autres, les étudiants travaillent à trois par fauteuil. À côté de cela, le développement des stages actifs pour les sixième année est une alternative indispensable à étendre sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi aux étudiants de découvrir le monde libéral en immersion complète et contrôlée. Pour cela, nous proposons de reconnaître nationalement les rôles et pré-requis des maîtres de stage universitaires.

Il existe un flou juridique concernant les **gardes** des étudiants externes en odontologie. En effet, aucun

texte de loi n'encadre l'activité des étudiants exerçant au CHU en dehors de leurs stages cliniques. L'UNECD a donc réalisé en 2022 un état des lieux national concernant l'organisation des gardes dans les différentes UFR en France. A la suite de cet état des lieux, qui a mis en évidence de grandes disparités selon les villes, plusieurs groupes de travail ont été formés afin de réfléchir au cadre idéal souhaité par les étudiants pour les gardes. L'objectif à terme est d'obtenir la publication d'un arrêté encadrant l'activité des étudiants en chirurgie dentaire lors des gardes.

Affaires internationales

L'UNECD adhère à deux fédérations représentatives des étudiants en odontologie sur les plans **européen** (EDSA) et **international** (IADS). Il s'agit là de porter la voix des étudiants de France, de faire connaître les spécificités de notre pays, ses cursus, son système de santé ; mais également de travailler de concert et de s'inspirer de ce qui fonctionne chez nos homologues d'autres pays.

La **mobilité étudiante** est très peu développée en chirurgie dentaire, ce qui va à l'encontre de l'ensemble des recommandations sur le sujet. L'UNECD a donc commencé un travail de compilation des différents projets existant au niveau des facultés. Que ce soit les échanges Erasmus+ ou les conventions scientifiques internationales, un état des lieux complet permettra d'encourager et développer ces initiatives d'ouverture sur le monde et une plus-value pour les études.

L'UNECD suit également les **cursus proposés dans d'autres pays**, notamment ceux en Europe. Nous travaillons avec des instances et associations européennes, pour préserver une bonne qualité d'études partout en Europe afin d'avoir d'excellents praticiens de santé, quel que soit le pays du diplôme.

Nous observons aussi avec attention, les parcours d'études qui se révéleraient non qualifiants et qui abusent de l'intention de nombreux étudiants de devenir chirurgien-dentiste dans le seul but de leur prendre de l'argent.



L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Tutorats

De plus en plus de **Tutorats d'Entrée dans les Études de Santé (TEES)** font la démarche d'adhérer à l'UNECD en tant que membres associés. Cette collaboration leur permet d'être intégrés au sein du réseau de l'UNECD et donc d'avoir accès à notre catalogue de formations, d'être invités à nos congrès, de bénéficier d'une voix consultative lors de nos Assemblées Générales et de se tenir informés des différentes thématiques touchant les études de chirurgie dentaire. Dans cette dynamique, ils ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances à propos de notre filière et ainsi de mieux conseiller les étudiants dans leur orientation.

L'adhésion à l'UNECD permet aussi, et surtout, aux TEES de rencontrer des étudiants en chirurgie dentaire et d'interagir avec eux, afin de briser les idées reçues sur nos études et notre profession. Ces clichés, encore tenaces de nos jours, ont un impact non négligeable sur l'orientation des étudiants souhaitant entrer dans les études de santé.

La manière dont les tutorats s'adressent à eux, au sujet de la filière Odontologie, peut complètement changer leur vision des choses et finalement révéler des vocations insoupçonnées.

Par ailleurs, une tendance à la création de **Tutorats d'Années Supérieures (TAS)** est actuellement en train d'émerger dans différentes villes de France. Ces tutorats ont pour vocation de prôner l'entraide entre étudiants, l'andragogie et l'apprentissage par les pairs. De nombreuses missions peuvent être réalisées par ces tutorats telles que la mise à disposition d'entraînements aux examens, la création de séances de restitution de connaissances, de méthodologie ou encore résolution de cas cliniques, l'encadrement de travaux pratiques, la correction collective d'annales... C'est une toute nouvelle page qui s'ouvre dans la relation entre l'UNECD et les Tutorats et ce terrain promet d'apporter aux étudiants en Chirurgie Dentaire de très belles perspectives.



Innovation sociale

L'innovation sociale représente le volet de la **sensibilisation**, de la **prévention** et de **l'engagement citoyen** de l'UNECD à travers les associations locales.

Chaque étudiant en chirurgie dentaire a la possibilité de se rendre à des événements locaux et nationaux, qui prennent notamment en compte l'aspect environnemental, préventif et responsable; en faisant appel aux producteurs locaux pour la restaurations dans la mesure du possible, ou en bannissant les plastiques à usage unique. Dans les événements festifs, tout est mis en place par les équipes organisatrices dans le but d'assurer la sécurité des étudiants.

Une autre mission que se donne l'UNECD est l'accompagnement et la co-construction de projets avec les corporations, qu'il s'agisse de prévention bucco-dentaire ou de solidarité dans un sens plus large. Une manière pour les étudiants de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités est de s'ancrer activement dans le monde qui les entoure.



Scientifique

Valoriser une formation d'excellence par la **recherche** est un des fers de lance de l'UNECD. La recherche est un élément fondamental dans l'évolution de notre profession. L'objectif est d'en faire un point fort dans le cadre de notre formation universitaire.



Afin de promouvoir la recherche, l'UNECD travaille avec la CDO (Conférence des Doyens en Odontologie), la SFBD (Société Francophone de Biomatériaux Dentaires), ReCOL (Recherche Clinique en Odontologie Libérale), l'IFRO (Institut Français pour la Recherche Odontologique), l'IADS (International Association of Dental Students), l'EDSA (European Dental Students' Association) et l'HDH (Health Data Hub).

Cette année, l'UNECD a eu pour projet la mise en place des **Journées Scientifiques en Odontologie** afin de promouvoir la recherche auprès des étudiants (voir partie Événements du guide). La mise en place d'une **semaine scientifique** de vulgarisation de la recherche via la présentation de courtes vidéos de sujets de recherche début 2023 est également prévue.

Solidarité internationale

Ce pôle a pour objectif de permettre aux étudiants en chirurgie dentaire de participer à des projets de **solidarité à l'international** basés essentiellement sur la sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. Tous les étudiants peuvent candidater pour participer aux missions de l'UNECD au Maroc, au Népal et depuis peu, au Sénégal (en collaboration avec les étudiants en pharmacie de l'ANEPEF). L'UNECD accompagne également les associations locales lorsque ces dernières montent leur propre projet !

Les missions au Maroc, au Népal et au Sénégal sont destinées aux populations dont l'accès aux soins est limité pour des raisons géographiques et/ou économiques et dont l'éducation à l'hygiène bucco-dentaire est souvent inexistante.



Le **label Solidarité Internationale** a été enrichi cette année d'un drive partagé à disposition des associations adhérentes. Les ressources de l'UNECD (formations, relais de communication, activités pédagogiques, fiches techniques pour la logistique des projets) y sont à leur disposition.

De plus, ce drive se veut collaboratif, en effet les associations peuvent déposer leur propre contenu afin d'aider et de faire progresser l'ensemble du réseau d'associations de Solidarité Internationale.

Ces associations locales sont sélectionnées après étude de leur dossier. Le label vise à soutenir et valoriser leur engagement en proposant le logo ci-dessous à retrouver sur les communications des associations labellisées comme gage de qualité.

Pour candidater et en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique Solidarité Internationale.

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS



Réseau

Interne

L'UNECD représente les 7 500 étudiants en chirurgie dentaire de France, à travers les 15 facultés d'odontologie à ce jour présentes sur le territoire. Depuis plus de 60 ans, notre structure travaille aux services des étudiants d'aujourd'hui et des professionnels de demain.

Externe

L'UNECD adhère par ailleurs à la FAGE, Fédération des Associations Générales Étudiantes. Il s'agit là de la première organisation étudiante représentative, qui regroupe à l'heure actuelle près de 2000 associations étudiantes, soit plus de 300 000 étudiants !

La FAGE, par la force de son réseau, est reconnue comme organisation représentative des étudiants par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Formations

Chaque année, au mois de septembre, l'UNECD organise un Week-End de Formation des Formateurs (WE2F), dans le but de **former de nouveaux étudiants** qui pourront, par la suite, intervenir sur les différents événements où il y a nécessité de réaliser des formations.

Lors des congrès UNECD, des congrès en interprofessionnalité (WESS = Week-End Santé et Solidarité ou WET = Week-End des Tutorats), des Week-Ends de Passation des corporations d'étudiants en chirurgie dentaire, l'UNECD propose des formations réalisées par ses formateurs.

L'UNECD propose plusieurs **formations**, qu'elles soient d'ordre associatif ou non, réalisées lors d'événements ou en distanciel à la demande.

On peut y retrouver des thématiques diverses et variées : autour de la gestion d'une association (trésorerie, communication, organiser un événement responsable, etc.) ; autour de thématiques touchant à notre future profession (actualités professionnelles, actualités européennes, etc.) ; autour de notre vie en tant qu'étudiant (retours sur l'enquête bien-être, élus et représentation étudiante, instances universitaires, etc.) ; mais également autour de thématiques plus diverses (solidarité internationale et missions, gestion du stress, transition écologique, discriminations et violences envers les femmes, etc.).



Toutes les formations proposées sont disponibles dans le **catalogue de formation** sur le site www.une.cd.com !

Suivi des élus

L'UNECD a à coeur de représenter la voix de ses **élus** au sein de sa structure. La vocation première des élus est de défendre le droit des étudiants et de favoriser la réussite du plus grand nombre d'étudiants dans les conditions les plus optimales possibles.

Les élus ont tous la même mission : représenter les étudiants au sein des différents conseils universitaires. Ils sont donc des relais essentiels entre les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives.

Grâce à l'accréditation CRÉFIDENT

accédez aux avantages

GRATUITE



DU PARTENARIAT LCL-CRÉFIDENT

Ma vie. Ma ville. Ma banque.

DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE-DENTAIRE

AVANTAGES ÉTUDIANTS (sous réserve de la présentation de la carte d'étudiant)

BANQUE AU QUOTIDIEN GRATUITE PENDANT 4 ANS, COMPRENANT :

- Carte Visa Premier*
- (1) Découvert autorisé jusqu'à 1000 euros
- LCL Interactif avec virement tiers

Pour chacun des produits, en cas de souscription suite à un acte de démarchage et/ou en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Tarif TTC en vigueur au 01/09/2022.

* Carte bancaire à débit immédiat ou différé, délivrée après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL.

CRÉDITS :

- (2) Prêt solution études jusqu'à 75 000 €, dont 15 000 € sans caution parentale : 5 000 € à 0 % et au delà taux débiteur fixe de 0,60 % avec ou sans franchise + frais de dossiers offerts
- (3) Le prêt Avances Etudes à 0% de 500 à 1000 € : taux débiteur fixe de 0 %, avec frais de dossiers offerts pour financer votre rentrée, votre ordinateur,...
- Comment les obtenir : en ouvrant un compte dans une agence LCL et en demandant son adhésion gratuite à Créfident

Contact : 01 44 69 35 25
(selon tarif opérateur en vigueur appel non surtaxé)
info@crefident.com - www.crefident.com

- Qu'est-ce que Créfident : c'est une société créée et gérée par des chirurgiens-dentistes, au service des étudiants en chirurgie dentaire et des chirurgiens dentistes. Grâce à Créfident qui travaille en partenariat avec LCL, les étudiants peuvent bénéficier des avantages indiqués ci-dessus.

L'adhésion gratuite à Créfident vous permet de bénéficier de tous ces avantages et aussi d'une somme de 50 € pour tout première ouverture d'un compte dépôt LCL accrédité par Créfident entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2022.

Autorisation de découvert :

Exemple (1) pour le taux en vigueur au 01 septembre 2022 et susceptible de variations :

Pour une autorisation de découvert sur un compte bancaire de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé en totalité à partir du 01/09/2022 et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global de 0 % (Taux débiteur de 0 %) le montant total dû s'élève à 1 000 € (dont 0 € d'intérêts* hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même de l'autorisation de découvert ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 1,50 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 18,00 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,1478 %**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

* Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 0 €.

** L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par Pacifica, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions énoncées dans la notice d'information et sous réserve des exclusions de garanties de l'assurance en cause. Sous réserve d'acceptation par Pacifica. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu.

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre pour revenir sur votre engagement.

(1) L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par Pacifica, entreprise régie par le code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions énoncées dans la notice d'information et sous réserve des exclusions de garanties de l'assurance en cause. Sous réserve d'acceptation par Pacifica. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu.

Prêteur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 2 037 713 591 € - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro ORIAS : 07001878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon - Pour tout courrier : LCL, 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif Cedex.

Exemple (2) : Pour un prêt personnel Etudes de 10 000 € d'une durée de 72 mois au taux débiteur fixe de 0,60 % (TAEG fixe de 0,60 %) vous remboursez 72 échéances de 141,44 € pour un montant total dû de 10 183,68 € (dont 183,68 € d'intérêts, hors assurance facultative, frais de dossiers offerts). Le coût standard de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,80 € par mois, qui s'ajoutent à l'échéance de remboursement du crédit, si vous y avez adhéré (2). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de : 273,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,89 %. Conditions en vigueur au 1^{er} septembre 2022

Exemple (3) : Pour un prêt Avance Etudes de 1 000 € d'une durée de 12 mois au taux débiteur fixe de 0 % (TAEG fixe de 0%) vous remboursez 12 échéances de 83,33 €, soit un montant total dû de 1000 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. Le coût standard de l'assurance facultative* est de 0,38 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit, si vous y avez adhéré (2). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 4,56 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,84 %.



CREFIDENT
S.A. au capital de 215 600 €
RCS PARIS B 319 438 990
N° ORIAS : 13005404
7 rue Mariotte 75017 PARIS



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

CREDIT LYONNAIS
S.A. au capital de 2 037 713 591 €
N° ORIAS : 07 001878
N° SIREN : 954 509 741 RCS LYON
18 rue de la République
69002 LYON



INTERFIMO
S.A. à Directoire et Conseil
de surveillance
au capital de 93 832 000 €
N° ORIAS : 07 027247
Société Financière Agréée
RCS PARIS 702 010 513
46 Blvd de la Tour Maubourg
75007 PARIS

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

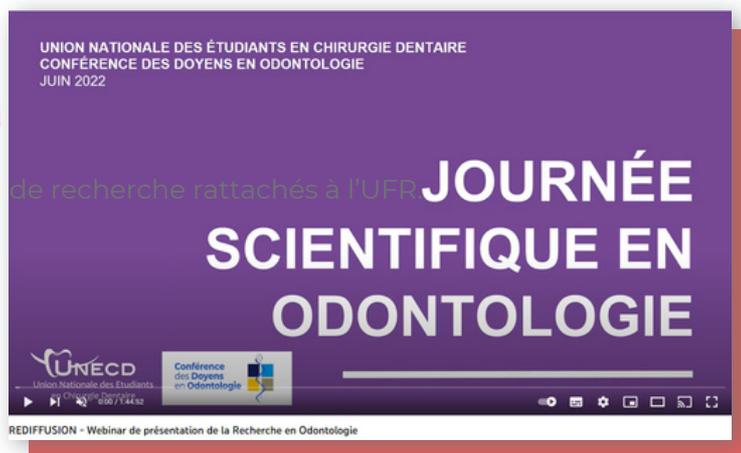
Événements

Journée Scientifique en Odontologie

Projet co-organisé avec la Conférence des Doyens en Odontologie (CDO) et latent depuis plusieurs années en raison de la situation sanitaire, une première version a été mise en place cette année. L'objectif de cette journée scientifique est de sensibiliser le public étudiant à la **recherche** et promouvoir les **carrières hospitalo-universitaires**.

Ce projet devrait se dérouler simultanément dans les différentes facultés de France lors d'une journée banalisée. Au programme, une matinée nationale distancielle de présentation des carrières hospitalo-universitaires et leurs accès, suivie d'une après-midi gérée localement de visites des laboratoires

Compte tenu du retard pris sur l'organisation de cette journée liée à la situation sanitaire, il a été organisé un **Webinar** sur Zoom le 8 juin dernier afin de présenter les carrières hospitalo-universitaires suivie d'une table ronde. Une rediffusion du Webinar est disponible sur notre chaîne youtube UNECD, n'hésitez pas à la regarder ou à la re-regarder.



Solidarité internationale

Durant l'été 2023, une équipe de 6 étudiants sont partis au **Maroc** dans la régions de Mechra Bel Ksiri et de Boulemane el Dades afin de sensibiliser les populations aux recommandations bucco-dentaires de base. Au programme : présentations, sketches, activités ludiques et démonstrations à visée de publics très variés, enfants de tous âges, jeunes femmes, ouvriers, etc. Il s'agit également de faire un état des lieux de l'état bucco-dentaire des habitants et de former les associations et les enseignants aux actions de prévention afin de pérenniser les efforts de la mission. C'est une mission réalisée depuis de nombreuses années déjà ce qui permet d'avoir de bonnes relations avec locaux et d'assurer un suivi dans certaines régions.





Au **Népal**, ce sont sept étudiants qui ont fait de la prévention auprès des enfants de la vallée de Katmandou, en participant aux actions de l'association népalaise "Happy Smile Health Foundation". Mais ils se sont également rendu dans les zones rurales du district de Gorkha afin de faire un trek entre les écoles isolées, accompagnés par l'association Manoj Népal. En parallèle des activités d'enseignement à l'hygiène et grâce aux généreux donateurs, plus de 3000 brosses à dents et dentifrices ont pu être distribués afin de pérenniser les bonnes pratiques d'hygiène orale.



Enfin, pour sa deuxième édition, la mission au **Sénégal**, projet inter professionnel, a permis à 8 étudiant(e)s en chirurgie dentaire et en pharmacie de sensibiliser les populations locales à l'hygiène bucco-dentaire, à l'auto-médication et à la nutrition. Cette édition, riche en rebondissements, a permis de travailler main dans la main avec les étudiants de Dakar.

Il s'agit d'une première mission plus que prometteuse, avec plus de 1200 dons de matériel bucco-dentaire effectués sur 7 journées de prévention, et près de 300 examens dentaires réalisés.

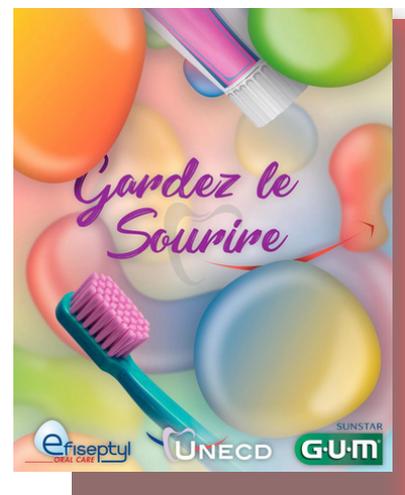


L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

Gardez le Sourire

Chaque année, au mois de mars, l'UNECD pilote le projet de prévention bucco-dentaire «*Gardez Le Sourire*». Au cours de cet événement, des étudiants en chirurgie dentaire vont à la rencontre de leurs pairs sur les différents campus de leur ville, afin de leur donner des conseils en hygiène orale et leur dispenser quelques réflexes simples et rapides à mettre en œuvre immédiatement pour préserver leur santé bucco-dentaire. Chaque année, plusieurs milliers d'étudiants bénéficient des conseils d'hygiène bucco-dentaire donnés par les bénévoles.

L'objectif est de sensibiliser une tranche à risque de la population : la population étudiante, qui néglige souvent les soins bucco-dentaires et les consultations chez le dentiste. C'est donc avec des mots simples qu'une campagne de prévention par les étudiants et pour les étudiants est mise en place. Les volontaires, formés par les enseignants du Collège des Chirurgiens-Dentistes Universitaires en Santé Publique et/ou de Parodontologie, ont donc à cœur de rencontrer d'autres étudiants pendant deux jours afin de leur prodiguer de manière claire et compréhensible les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) en matière d'hygiène dentaire, et en montrant les risques encourus liés à une négligence de soins.



De plus en plus médiatisé, Gardez Le Sourire a pour but de faire évoluer les mentalités de la jeunesse, de déclencher une prise de conscience des enjeux sanitaires et de déconstruire certaines idées reçues.

Une évolution constante du projet est nécessaire afin de répondre aux nouvelles actualités et tendances comme par exemple, le développement de la fabrication de dentifrice «home made».

Dentamain

Suite à notre désengagement des actions à destination du Téléthon en avril 2019, un nouveau projet d'innovation sociale a été créé par l'UNECD et son réseau.

La philosophie de Dentamain est d'unir le réseau pour une cause commune, qu'il s'agisse d'odontologie ou autre, car c'est aussi le moyen d'ouvrir nos horizons à d'autres causes solidaires. Nous valorisons les corporations locales et la volonté de certains de leurs étudiants de soutenir des causes en particulier, peut-être moins médiatisées, et pour lesquelles l'impact de notre action est plus facilement appréhendé.



Chaque année, les 21 facultés de chirurgie dentaire de France soutiennent une association présente à l'échelle locale, choisie par les administrateurs de l'UNECD. Pendant un mois et ce à travers divers événements festifs, culturels, sportifs etc...les corporations ont la double mission de promouvoir l'association sélectionnée avec l'aide de l'UNECD et de récolter des fonds à leur reverser

A travers ce type d'initiatives, l'UNECD et son réseau invitent à prendre davantage conscience des sujets d'actualités, sanitaires mais également sociétaux.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition de Dentamain en octobre 2023 pour soutenir une association portée par des étudiants Bordelais : Humadentaire !

Défi Sang Limite

Le **Défi Sang Limite** est un projet en collaboration avec les autres filières de santé et l'association Laurette Fugain. Le but est d'informer et de sensibiliser les étudiants et le grand public aux 6 types de dons que chacun est susceptible de réaliser : Sang total, Plasma, Plaquette, Moelle osseuse, Organes et le don de sang de cordon ombilical.

Historiquement, ce défi a commencé par la fusion de deux projets : celui de l'ANEMF (médecine) et celui de l'ANEPF (pharmacie). Il a ensuite été rejoint par l'UNECD, l'ANESF (maïeutique), la FNEK (kinésithérapie) et la FNEI (soins infirmiers). Ces 6 associations nationales portent désormais le projet ensemble et accompagnent les associations locales dans sa réalisation.

Le Défi Sang Limite est organisé sous la forme d'un **concours** ouvert de septembre à juin. La totalité des dons recueillis durant cette période par les associations locales donnent un classement final par ville.



L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

L'UNECD au cœur du monde associatif

L'UNECD est l'**association monodisciplinaire nationale de la filière**. Elle est «monodisciplinaire» parce qu'elle ne s'attache qu'à une seule filière, celle de l'odontologie et "nationale" puisqu'elle regroupe l'ensemble des associations locales représentatives des étudiants en odontologie de France.

L'UNECD adhère elle-même à d'autres associations représentatives (comme la FAGE, l'EDSA, ou l'IADS) et porte alors la voix des 7 500 étudiants en chirurgie dentaire de France.

La Fédération des Associations Générales Étudiantes - La FAGE

La **Fédération des Associations Générales Étudiantes** (FAGE) regroupe les fédérations de Filières (elles-mêmes regroupant les étudiants d'une même formation) ainsi que les fédérations de Territoires (représentant les étudiants et jeunes d'un même territoire) : c'est le "Réseau de la FAGE". Ce réseau est composé de 24 fédérations de Filières et 35 fédérations de territoire.

Première organisation étudiante représentative, elle regroupe à l'heure actuelle environ 2000 associations étudiantes, soit plus de 300 000 étudiants !

Créée en 1989, la FAGE est reconnue depuis 1997 comme association de Jeunesse et d'éducation populaire par le ministère de la Jeunesse et des Sports ; signifiant que la FAGE s'implique pour la jeunesse au sens large du terme. Elle mène ainsi des actions de Prévention, de Citoyenneté et de Solidarité (PCS) en parallèle. Elle est aussi reconnue comme organisation représentative des étudiants par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) du fait qu'elle possède 5 sièges au Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER).

Les associations adhérentes à la FAGE l'administrent, et dictent ainsi la politique générale que le bureau national suivra pendant son mandat.

Ce fonctionnement démocratique et l'étendue de son réseau permettent ainsi à la FAGE de posséder une double expertise (locale et nationale) dans l'ensemble des domaines concernant les étudiants.

La FAGE se positionne de façon pragmatique et non utopiste sur de nombreux sujets, se démarquant ainsi des autres organisations. Force de proposition, la FAGE est résolument apartisane et pluraliste. Tout cela permet aux associations étudiantes de disposer d'une reconnaissance institutionnelle nationale, et d'un vaste outil pour se faire entendre et mieux s'organiser sur le terrain.

La FAGE aspire à garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. Elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

L'UNECD est administratrice de la FAGE. Président et VP en charge du Réseau sont présents aux Conseils d'Administration (CA) et Assemblées générales (AG) de la FAGE un week-end par mois pour représenter les étudiants en chirurgie dentaire et porter leur voix. Ils participent aux différents votes en fonction des positions adoptées en AG et CA de l'UNECD.

En tant que fédération d'une filière de santé, l'UNECD est membre de droit de la C2S (Commissions Sectorielles de Santé) et y conduit de nombreux projets en inter-filières.

Les différents VP du Bureau National de l'UNECD participent régulièrement à des groupes de travail et réunions thématiques avec la FAGE et ses fédérations adhérentes.



The European Dental Students' Association - EDSA

L'European Dental Students' Association (EDSA) a été fondée en 1988, à Paris, et représente plus de 70 000 étudiants en odontologie, de 182 facultés réparties dans 33 pays différents, du Royaume-Uni à la Géorgie.

L'EDSA est une association à but non lucratif ouverte à toutes les associations locales comme nationales représentant les étudiants en chirurgie dentaire d'Europe.

Ses différentes missions sont :

- Informer les étudiants sur les instances et les politiques européennes en lien avec le monde dentaire
- Défendre les intérêts des étudiants en chirurgie dentaire
- Favoriser la collaboration sur des projets étudiants
- Développer et promouvoir les réseaux internationaux et les échanges étudiants
- Promouvoir la recherche et l'innovation
- Connecter différents systèmes éducatifs européens
- Animer une communauté étudiante active à l'échelle mondiale
- Sensibiliser aux maladies affectant la sphère orale tout en promouvant l'hygiène bucco-dentaire

Les membres de l'EDSA se réunissent deux fois par an sous forme de congrès d'une semaine, organisés dans différentes villes des pays membres. Le premier se déroule généralement au printemps, et le deuxième se tient fin août. Le congrès d'été coïncide généralement avec le congrès de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe) qui est une association regroupant des enseignants en odontologie de toute l'Europe.



Les **EVP** (European Visiting Program) sont des programmes à but éducatif et culturel créés par l'EDSA. Ils permettent aux étudiants de se rendre dans une autre faculté pour une durée d'une à six semaines pour découvrir un nouveau pays, les méthodes d'enseignement et de soins locales autour de trois programmes : académique, social et culturel. Plus de 21 pays y ont déjà participé. L'échange se veut simple à mettre en place, et peut convenir à des étudiants voulant bénéficier d'une expérience internationale sans sacrifice de formation initiale. La liste complète des EVP est disponible sur le site de l'EDSA ainsi que sur leurs pages Facebook et Instagram.

Les **camps d'été** de l'EDSA offrent l'occasion d'échanger son expérience sur divers aspects de notre vision et pratique de la dentisterie. L'idée était de réunir des étudiants en dentaire pour un stage d'été international pour susciter des discussions et une compréhension mutuelles de la santé bucco-dentaire, mais aussi pour développer des compétences interdisciplinaires et une prise de conscience des concepts liés aux soins dentaires multidisciplinaires et multiculturels.

L'UNECD est actuellement membre actif de l'EDSA. Ce statut lui donne un droit de vote et un accès total aux projets portés par l'association. Le bureau de l'EDSA 2023-2024 compte deux étudiants de France, anciennement engagés dans le réseau de l'UNECD.

Site internet : <https://www.edsaweb.org/>



L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

The International Association of Dental Students - IADS

L'IADS représente près de 200 000 étudiants en chirurgie dentaire dans le monde, issus d'environ 60 pays différents. Elle a été fondée en septembre 1951, lors de la première Assemblée Générale de l'IADS qui a eu lieu à Copenhague, au Danemark. Il s'agit d'une association non gouvernementale.

L'IADS organise 2 congrès par an : un congrès d'hiver, le Mid Year Meeting (MYM), et un congrès d'été, le Annual Meeting. Lors du mandat 2022-2023, le MYM a été organisé en Chypre du Nord et l'Annual Meeting en Egypte.

L'IADS se donne comme mission d'encourager l'excellence dans l'éducation à travers les projets et initiatives internationaux qu'elle promeut. Ils organisent également des projets de prophylaxie, d'écologie, des formations sur les soft skills et des webinars réguliers avec des professionnels du monde dentaire.

Il existe de nombreux **échanges internationaux** de clinique ou de recherche, de 2 à 4 semaines dans plus de 23 pays différents. Pour se renseigner sur ces ICEP (International Clinical Exchange Program), vous devez créer un compte sur l'Exchange Portal de l'IADS et voir les conditions pour postuler aux différents programmes.

De nombreux projets de **solidarité internationale** existent au niveau de l'IADS : au Népal, en Afrique, au Soudan. On peut prendre comme exemple le Projet « Gogos Give Smile » en Afrique du Sud : des étudiants en chirurgie dentaire du monde entier y vont pour aider les habitants des quartiers autour de Soweto à lutter contre la carie dentaire chez les enfants - maladie infantile la plus répandue en Afrique du Sud.

L'UNECD est membre actif de l'IADS depuis septembre 2016 !

Site internet : <http://www.iads-web.org>





ÉTUDIANTS EN SANTÉ

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT⁽¹⁾

Toute une ligne
D'OFFRES

MUTUELLE SANTÉ

à partir de
16€ /mois⁽²⁾

pour toi
TKT

ASSURANCE HABITATION

à partir de
5€ /mois⁽³⁾

ASSURANCE⁽⁴⁾ ET
FINANCEMENT AUTO⁽⁵⁾

Des solutions
SUR MESURE

PRÊT ÉTUDIANTS

jusqu'à
60000€⁽⁶⁾



Ensemble, *prenons soin* de demain



Appli mobile



3233 Service gratuit + prix appel

Flasher-moi :



Suivez-nous sur :  

Et échangez entre vous :  LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.** PUBLICITÉ

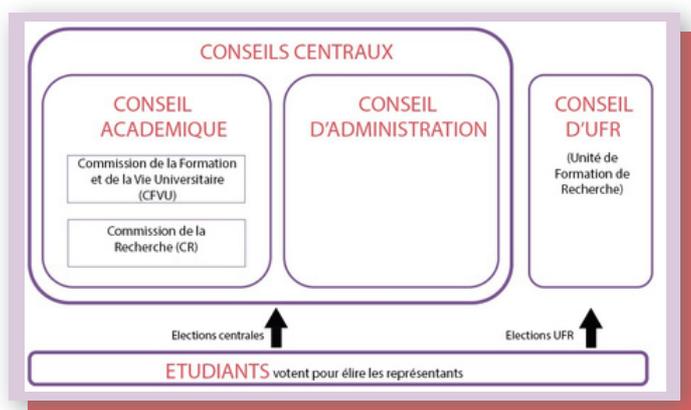
(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2023, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2022 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix. MACSF assurances - SIREN N°775 665 631. MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX. Association souscriptrice : A.L.A.P - Siège social : 11, rue Brunel - 75017 Paris.

22_344 - 05/2022

LA VIE ÉTUDIANTE

La représentation et la défense des étudiants

La représentation et la défense des étudiants passent par l'implication dans différents conseils, que ce soit au sein des facultés, de l'Université, de l'Hôpital, du **CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), du **CNOUS** (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) ou encore du **CNESER** (Centre National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Dans ces conseils, les élus étudiants possèdent une voix délibérative ou consultative leur permettant d'être réellement impliqués dans les débats ! Ces représentants sont généralement élus tous les deux ans, lors d'élections qui sont des moments forts de la vie étudiante.



Les conseils d'UFR

Chaque **Unité de Formation et de Recherche (UFR)** est administrée par un conseil élu, et dirigée par un directeur (doyen) élu par ce conseil. L'ensemble des acteurs de la faculté y sont représentés : les enseignants et/ou chercheurs, les étudiants, le personnel BIATSS (Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé et des bibliothèques) et des personnalités extérieures invitées à l'occasion.

Ce conseil est chargé de l'ensemble de la gestion de la faculté, en établissant la politique générale, votant la répartition du budget annuel, et en actant les modalités de contrôle des connaissances et de compétences, les maquettes de formation et les calendriers annuels, etc. De plus, plusieurs commissions peuvent lui être rattachées, afin d'avancer plus efficacement sur certains dossiers.

Le rôle des élus étudiants (entre 2 et 6 élus par UFR) dans ces conseils est donc essentiel, les discussions et les décisions prises ayant un impact direct sur le « terrain » de la faculté.

Les conseils centraux

Le **conseil académique (CAc)** est composé de 2 sous-commissions (CFVU et CR) : La **Commission de la Formation et de la Vie**

Universitaire (CFVU) délibère sur tout ce qui concerne la pédagogie et la vie à l'université : organisation des enseignements, création de nouvelles filières, validations des acquis, orientation des étudiants, etc... C'est cet organe qui vote définitivement les modalités de contrôle de connaissances et de compétences des différentes composantes. Elle favorise également les activités culturelles, sportives, sociales et associatives. C'est également la CFVU qui gère les FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) afin de financer des projets étudiants. La CFVU est composée de 20 à 40 membres dont 40% d'étudiants, 40% d'enseignants et 20% de personnalités extérieures.

La **Commission de Recherche (CR)** se prononce sur l'ensemble des politiques de recherche.

Le **Conseil d'Administration (CA)** mène au sens propre la « politique » globale de l'université : vote du budget, signature d'accords et de conventions, règlement intérieur, règles relatives aux examens, etc... C'est l'organe décisionnaire de l'université. L'ensemble des propositions des conseils d'UFR doivent être ratifiées par le CA (composé de 24 à 32 membres dont 4 à 6 étudiants).

Un vice-président étudiant (VPE) est élu parmi les représentants étudiants du CAc. Il travaille en lien avec le CROUS.

Le bureau de l'université est présidé par le président de l'université et réunit les vice-présidents. Il est donc possible que le VPE siège au bureau.

Le bureau élabore la politique soumise au CA et il est chargé de la gestion de l'établissement.

Le directeur général des services est chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Le CNESER

Le **Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER)** est un organe ministériel consultatif, que le gouvernement doit obligatoirement sonder pour tout projet de loi ou de règlement (arrêté ou décret) relatif à l'enseignement supérieur. À l'égal des conseils centraux à l'échelle de l'université, le CNESER assure la représentation au niveau national, des étudiants, des personnels et des enseignants de l'ensemble des universités, ainsi que des grands intérêts nationaux (exemple : ouverture des nouvelles UFR).

Éminemment politiques, les décisions du CNESER peuvent avoir un impact considérable sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France. L'UNECD, à travers la FAGE et ses six élus, participe aux discussions sur ces différents sujets.

Les aides et services

La CVEC

La **Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** est instituée par la loi "Orientation et Réussite des Étudiants" et est à hauteur de 95 euros pour l'année universitaire 2022/2023. Cette somme sera reversée aux universités et au CROUS et sera dédiée à la vie étudiante.

- **Qui doit s'en acquitter ?**

Tous les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

- **Quels étudiants sont exonérés ?**

Les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles, les étudiants réfugiés, les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire, les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile.

- **À quoi sert la CVEC ?**

«Améliorer les conditions de vie sur les campus et donc favoriser la réussite tout en diminuant le coût de la rentrée.»

Pour votre santé : accéder plus facilement aux soins sur les campus et promouvoir une politique de prévention

Pour favoriser l'accompagnement social

Pour développer la pratique sportive sur les campus : par les SUAPS notamment

Pour soutenir vos initiatives : (le budget FSDIE se voit considérablement augmenté par un apport supérieur en subvention)

Pour faire vivre l'art et la culture

Pour améliorer l'accueil des étudiants

Les CROUS

Les **Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)** sont des établissements publics régionaux, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ayant de nombreuses missions visant à améliorer les conditions de vie des étudiants en proposant des aides telles que :

- Le logement social étudiant
- La restauration universitaire
- Les aides sociales et l'accompagnement
- L'emploi étudiant
- L'accueil des étudiants internationaux
- L'animation de la vie culturelle et sportive

Chaque CROUS est géré par un conseil d'administration, au sein duquel 7 étudiants élus pour deux ans siègent. Ils sont des décideurs à part entière de la politique et des projets menés, et ont donc un rôle essentiel à jouer!

C'est en tout 15 000 personnes qui sont au service de 2,7 millions d'étudiants.



Le CNOUS

Enfin, le **Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS)** est l'échelon national qui fédère l'ensemble des 27 CROUS et où sont débattues les grandes lignes de la politique des CROUS, le budget ou encore le prix du ticket du "Resto U", qui est de 1 € pour les étudiants boursiers et en situation de précarité et 3,30 € pour les autres étudiants.



Votre vie étudiante, au quotidien

LA VIE ÉTUDIANTE

Le logement

Le réseau des œuvres dispose de **175 000 logements** (chambres ou studios) destinés en priorité aux étudiants boursiers dont le loyer va de 200€ à 500€ par mois. La demande d'un logement géré par le CROUS se fait via le dossier social étudiant (DSE) à remplir entre le 15 janvier et le 15 mai.

Les bourses sur critères sociaux

Les **bourses sur critères sociaux** gérées par les CROUS, sont les aides financières «reines» de l'enseignement supérieur. Elles sont versées mensuellement pendant 10 mois de septembre à juin, mais peuvent se poursuivre pendant les vacances d'été selon certaines situations :

- Vous étudiez en métropole et êtes à la charge de vos parents résidant en outre-mer
- Vous êtes français ou citoyen de l'Espace Economique Européen (EEE) et êtes à la charge de vos parents vivant à l'étranger
- Vous êtes pupille de l'Etat ou orphelin de parents
- Vous êtes réfugié et la situation de vos parents ne permet pas de vous accueillir pendant les grandes vacances.
- Vous avez bénéficié de mesures sociales à l'enfance et vos parents ne peuvent pas vous accueillir pendant les grandes vacances.

Pour l'année 2023-2024 elles vont de 1454€ à 6335€ par an.

Le montant du versement dépend de l'échelon auquel appartient l'étudiant (il en existe 8 en comptant le 0 bis), calculé en fonction des revenus de vos parents, le nombre d'enfants à charge et l'éloignement de votre lieu d'étude.

Ces bourses induisent également l'exonération des droits d'inscription universitaires, l'exonération de la CVEC. Pour bénéficier de ces bourses, il faut être éligible et remplir le dossier social étudiant (DSE) entre le 15 janvier et le 15 mai.

Historiquement, l'UNECD plaide pour une linéarisation des bourses qui sont attribuées à ce jour selon des paliers pouvant pénaliser certains étudiants. Un salaire parental évoluant de quelques euros seulement, peut priver, par exemple, un étudiant d'une bourse dont lui et ses parents ont besoin.

La restauration

La **restauration** à destination des étudiants est assurée majoritairement par des restaurants gérés par le CROUS et, de manière complémentaire, par les structures agréées par le CNOUS. Le coût unitaire du repas, en restaurant universitaire, payé par l'étudiant est de 3,30€ et de 1€ pour les boursiers. Ce repas comprend un repas complet assis fonctionnant avec un système de points afin de manger équilibré (une entrée, un plat chaud et un dessert). Le paiement réalisé via la plateforme IZLY est ainsi «zéro cash» : rechargement en ligne et paiement via un QR code sur le smartphone ou via la carte étudiante sans contact.

Pour plus d'informations, renseignez-vous notamment auprès de votre Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), il y en a forcément un près de chez vous !

Les différentes aides à votre disposition (liste non exhaustive) :

Les aides gérées par les CROUS :

- Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Les aides spécifiques:
 - L'Aide Spécifique Allocation Annuelle (ASAA)
 - L'Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)

Les aides gérées par l'Etat, les Régions et Départements :

- Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)
- Le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Les aides gérées par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) :

- Allocations Logement à caractère Social (ALS)
- Allocations Personnalisées pour le Logement (APL)

Les aides gérées par action logement :

- L'avance LOCA-PASS
- La garantie LOCA-PASS
- Le dispositif Visale

Les aides gérées par les CHU :

- Les indemnités kilométriques (éligible dès l'entrée en 4ème année)
- Les indemnités logement

Les aides pour l'emploi :

- La garantie jeune (16-25 ans)
- Allocation aide au retour à l'emploi
- Revenu de Solidarité Active jeunes (RSA)
- Prime d'activité
- Aide financière à la Recherche du Premier Emploi (ARPE)

Plus d'informations sur : www.une.cd.com
« Être étudiant » puis « Les aides sociales »

Les services et centres de santé universitaires

Chaque université dispose d'un **service de santé universitaire** (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS) qui est à votre disposition pour des bilans de santé gratuits mais également des consultations de premier niveau (contraception, diététique, psychologie, relaxation, sophrologie, tabacologie, vaccinations et dépistages). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre service pour tout complément d'information !

Le tiers payant y est pratiqué et vous n'avez ainsi qu'à régler la part complémentaire de mutuelle non prise en charge par la sécurité sociale. Vous pouvez aussi déclarer un des médecins du centre de santé comme étant votre médecin traitant.

À noter que les **Services Université Handicap** (SUH) accompagnent dans leurs études les étudiants ayant une reconnaissance de handicap. Les services de santé universitaires sont là pour déterminer des aménagements d'études et d'examens dont vous pouvez avoir besoin, y compris en cas de handicap temporaire (consécutif, par exemple, à un accident).

Enquête Bien-Être, Le point sur nos études

Au sein de vos UFR, plusieurs intervenants sont à votre disposition :

- Vos élus UFR, ce sont des étudiants tout comme vous, et sont donc à même de comprendre vos problèmes et, de par leur statut, ils ont la possibilité de vous défendre si nécessaire.
- Le vice-doyen chargé du bien-être des étudiants, c'est l'interlocuteur privilégié de l'administration. Dans certaines faculté d'odontologie, il existe des commissions bien-être, avec des interlocuteurs étudiants et/ou enseignants qui sont là pour écouter les étudiants qui en aurait besoin et pouvoir les ré-orienté vers les structures spécialisée.
- Les référents CNAES (Centre National d'Accompagnement des Étudiants en Santé) est aussi là pour écouter les étudiants qui ressentiraient le besoin de partager une situation de mal-être et ainsi de le ré-orienter vers les personnes et structures plus spécialisées s'il le faut. Vous pouvez retrouver le contact du référent de la faculté sur le site cnae-santé.fr.



Pour compléter, le **CNAES** est une structure sous la tutelle du Ministère de la santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé. Il existe une plateforme pour soutenir, informer et accompagner les étudiants qui en ressentiraient le besoin. Les intervenants de la plateforme peuvent être contacter par mail (cnaes@enseignementsup.gouv.fr) ou par téléphone (numéro vert : 0800 724 900 du lundi au vendredi de 10h à 18h) et peuvent être contacter pour de multiples situations : détresse psychologique, stage hospitaliers problématiques, harcèlement, problèmes financiers, etc.

L'**association SPS** (Soins aux Professionnels en Santé) : cette association est là pour vous écouter, si vous en ressentez le besoin. Ils luttent contre le burn-out, la dépression et les idées suicidaires. Ce service fonctionne 24h/24, 7j/7, est anonyme et gratuit.

Contacts : Application mobile «asso SPS» ou numéro vert 08 05 23 23 36.



Le **BIPE** (Bureau Interface Professeurs Étudiants) est une structure d'aide et de conseils créée par l'UPMC (Université Pierre et Marie Curie) pour les étudiants en santé franciliens et les internes selon leurs hôpitaux de rattachement. Des tuteurs proposent des interventions personnalisées de gestion de stress et d'aide à l'orientation, ainsi que des interventions de groupe d'amélioration de la qualité de vie (gestion du temps de travail, sommeil). Vous pouvez contacter le BIPE par téléphone au 01 44 27 93 02 ou à l'adresse mail suivante : medecine-bipe@sorbonne-universite.fr

La **vice-présidente chargée des affaires sociales de l'UNECD** sera en mesure de vous conseiller, de vous aiguiller vers le bon interlocuteur et si besoin engager le dialogue avec ce dernier. Vous pouvez la contacter via cette adresse mail : social@unecd.com

LA VIE ÉTUDIANTE

Les événements inter-universitaires

Des évènements sont organisés annuellement par certaines associations étudiantes des facultés de chirurgie dentaire, ou par certaines associations regroupant des étudiants venus de différentes UFR. Ils permettent de favoriser l'esprit de camaraderie entre futurs professionnels, la bonne humeur étant de mise. Ces évènements sont donnés à caractère purement informatif, l'UNECD n'étant pas impliquée dans leur organisation.

Le Paintball Du Nord (PDN)

C'est le premier événement national de l'année universitaire. Généralement organisé durant un week-end de novembre, cet événement se veut sportif et ludique.

Il permet aux étudiants en chirurgie dentaire de différentes facultés de se rencontrer et de s'affronter par équipe sur un terrain de Paintball pendant une journée entière.



Le Critérium Dentaire (CRIT)

Cet événement, parfois appelé olympiades inter-dentaires, vieux de plus de 50 ans, rassemble des étudiants en chirurgie dentaire de toutes les régions de France, dans une station de sports d'hiver, généralement au mois de mars.

Durant une semaine, diverses compétitions sportives sont organisées entre les étudiants des différentes facultés présentes.

Le Grand Ouest Dentaire (GOD)

Ce sont 5 jours de rencontre entre les étudiants, avec des activités sportives terrestres et nautiques organisées par équipe pour décerner le trophée de la meilleure ville. Cet événement a lieu en général fin août.



ÉTUDIANTS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES

1

Avec le contrat La Médicale Plus, cumulez **responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, offerts** pendant toute la durée de votre cursus

2

Avec **l'assurance santé**, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié*

3

Avec **l'assurance automobile**, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés

4

Avec **l'assurance habitation**, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire **à partir de 60 €* par an**

Contactez vite votre Agent Général



N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

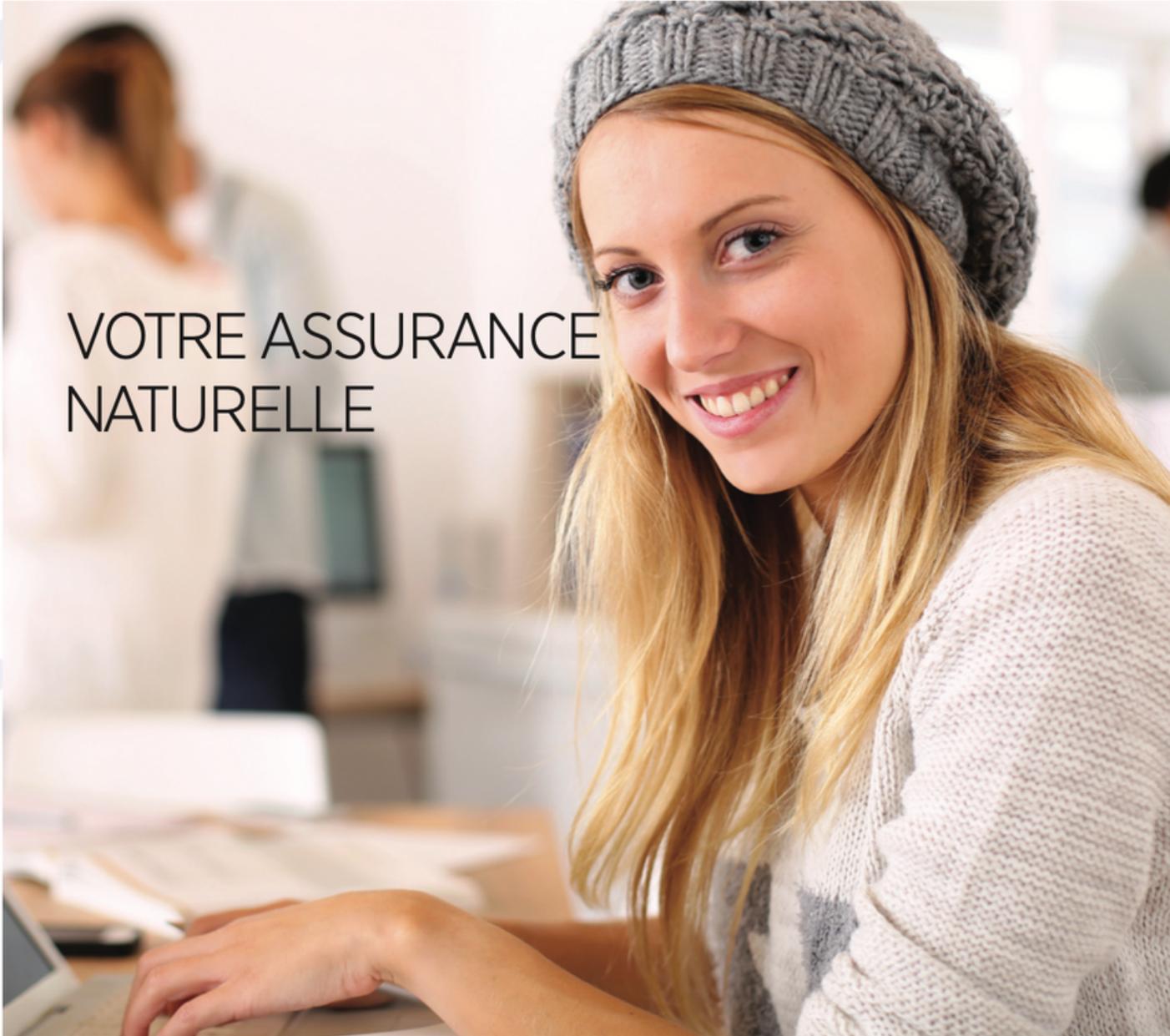
*Voir conditions en agence.

Les contrats La Médicale Plus, La Médicale Assurance Automobile et La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale. Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie - Prévoyance auprès de La Médicale. Le contrat de prévoyance est souscrit par La Médicale Vie - Prévoyance auprès de La Médicale. La Médicale - Société anonyme au capital entièrement libéré de 9 447 936 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75000 Paris - Immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10, La Médicale Vie - Prévoyance Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75000 Paris. Les contrats sont commercialisés par les Agents Généraux de La Médicale. Generali Vie - SA, au capital de 336 872 976 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2, rue Pilet-Willi - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en juillet 2022. Photo : Gettyimages, APFP 4955.



lamedicale.fr

La médicale
assure les professionnels de santé



VOTRE ASSURANCE NATURELLE

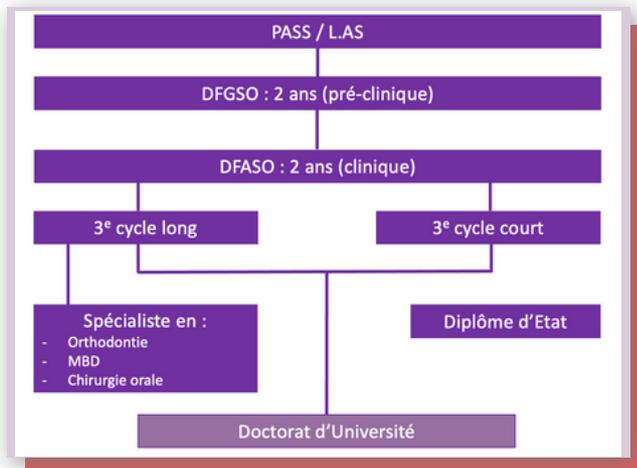
Partenariat

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

La formation initiale

Les études de Chirurgie Dentaire durent entre 6 et 10 ans, et sont agencées comme tel (cf. schéma) :

- **Premier Cycle**
DFGSO : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
3 années (donnant un grade licence) dont la 1ère année d'étude de santé (PASS/LAS)
- **Deuxième Cycle**
DFASO : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques
2 années (donnant un grade master)
- **Troisième Cycle Court**
TCCO : 1 année
- **Troisième Cycle Long**
Internat qualifiant : 3 ou 4 années



À l'issue de ces études, les étudiants doivent présenter une thèse afin d'obtenir le titre de Docteur d'Etat en Chirurgie Dentaire.

Premier Cycle

Le **premier cycle**, d'une durée de 3 ans, est accessible directement après le baccalauréat sur Parcoursup.

L'Entrée dans les Études de Santé

Le **Parcours Accès Santé Spécifique (PASS)**

Il correspond à une Licence 1 «santé», dans lequel les enseignements sont découpés en 2 blocs : une «majeure» santé et une «mineure» X (différentes filières sont disponibles selon les universités : physique, droit, économie, ...).

À l'issue de cette année, l'étudiant ayant validé cette L1 peut candidater aux études de santé. On entre alors en phase d'admissibilité : son dossier est étudié selon des critères définis par les jurys des UFR de santé : seuils de notes à atteindre, coefficients en fonction des UE,...

Une partie des étudiants «admissibles» est admise directement en 2ème année de santé; il s'agit des «grands admissibles»; ils représentent un pourcentage variant de 0 à 50% des places dédiées aux étudiants venant de PASS, selon les UFR.

Les autres «admissibles» doivent passer la phase d'admission comprenant des épreuves supplémentaires, principalement orales. Ceux obtenant les meilleurs résultats sur la globalité de l'année peuvent rejoindre la 2ème année d'étude de santé; les autres étudiants poursuivront leur cursus en L2 correspondant à leur mineure X.

Il n'est pas possible de redoubler l'année de PASS: les étudiants n'ayant pas validé cette année devront se réorienter via Parcoursup.

La **licence avec option Accès Santé (L.A.S)**

Elle correspond à une année de licence durant laquelle l'étudiant suit des enseignements partagés en 2 blocs : une «majeure» X (différentes filières disponibles selon les universités : physique, droit, économie, ...) et une «mineure» santé. Comme pour le PASS, les étudiants ayant validé leur année peuvent candidater à l'entrée en 2ème année d'études de santé. Ils passeront successivement la phase d'admissibilité (étude de leur dossier par les UFR de santé), à l'issue de laquelle des «grands admissibles» peuvent être directement

reçus en études de santé (jusqu'à 50% des places disponibles pour les étudiants venant des L.A.S) et la phase d'admission (examens supplémentaires).

Cette voie peut accueillir les étudiants non sélectionnés à l'issue de leur année de PASS souhaitant candidater une seconde fois. Il est possible de candidater jusqu'à 2 fois à l'entrée des études de santé : soit par une année de PASS puis une L.A.S, soit par deux années de L.A.S.

Le nombre d'étudiants admis en 2ème année d'études de santé est désormais défini par un Numerus Apertus. Celui-ci correspond à un intervalle, avec un seuil plancher et un seuil plafond, définis conjointement par l'Agence Régionale de Santé et les facultés. Les filières de santé restent toujours aussi sélectives et le nombre de places ne devrait pas beaucoup évoluer dans les années à venir.



Les deuxième et troisième années de chirurgie dentaire (DFGSO2 & DFGSO3)

Contenus : Formation préclinique théorique et pratique

Les 2e et 3e années de chirurgie dentaire sont qualifiées d'années «pré-cliniques». Ainsi, l'emploi du temps des étudiants oscille entre enseignements théoriques (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés) et enseignements pratiques (travaux pratiques).

Les enseignements théoriques portent aussi bien sur des matières fondamentales (immunologie, histologie, embryogénèse, biochimie...) que «cliniques» (odontologie conservatrice, parodontologie, prothèse, chirurgie...), sans oublier l'anatomie ou encore les enseignements de pathologies médicales.

Les enseignements pratiques sont effectués dans des salles dédiées à cet effet, comprenant des «fantômes» (mannequins permettant de mimer un patient). Les étudiants peuvent alors manipuler l'ensemble des instruments qu'ils utiliseront dans leur métier, afin d'apprendre à les manier. Certaines facultés commencent à s'équiper de simulateurs numériques, soulignant l'importance de la simulation en santé et illustrant ainsi le passage à la médecine numérique de demain. Nous retrouvons donc dès les premières années d'études, le côté manuel et technique du métier de chirurgien-dentiste.

À noter que certaines facultés demandent aux étudiants d'acheter tout ou une partie de leur matériel de travaux pratiques. L'UNECD travaille activement à la réduction de ces dépenses inégalitaires.

Les passerelles

Depuis les nouveaux arrêtés de 2010 suite à l'instauration de la PACES, trois types de passerelles existent pour les étudiants souhaitant entrer ou sortir des études de chirurgie dentaire. Elles sont accessibles sur examen des dossiers et soumises à un Numerus Apertus annuel :

Le «droit au remord» s'adresse aux étudiants ayant validé leur 3e année de santé, mais qui finalement regrettent leur choix de filière.

S'ils étaient classés dans une autre filière au concours de PACES, ils sont alors éligibles au droit au remord pour entrer en 2e année de cette autre filière,

L'admission en 2e année des études de santé s'adresse aux étudiants titulaires d'au moins un diplôme de master (ou d'école conférant le grade master), ou aux étudiants ayant validé trois années dans une des quatre filières de santé,

L'admission en 3e année des études de santé s'adresse aux diplômés d'état en santé, aux titulaires d'un doctorat ou d'un titre d'ingénieur diplômé.



LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

Formation initiale - Les principales disciplines



La **dentisterie restauratrice et endodontie (DRE)** concerne les soins de caries et les traitements radiculaires. La carie peut être superficielle à profonde. Dans le cas de caries superficielles, la vitalité de la dent peut être conservée, ce qui implique qu'un simple soin conservateur permet de soigner la dent, comme par exemple la mise en place d'une résine composite ou d'un CVI (Ciment Verre Ionomère). Dans le cas de caries profondes, la vitalité de la dent ne peut être conservée, ce qui implique de dépulper la dent (retirer la pulpe : complexe vasculo-nerveux situé dans les racines et la couronne).

Suite à ce traitement, la reconstitution de la dent s'effectue selon son délabrement : si le délabrement est limité, un soin conservateur suffit, mais si le délabrement est trop important, une réhabilitation prothétique devra être effectuée.

La **prothèse** regroupe un ensemble d'actes ayant pour objectif de réhabiliter une fonction masticatoire. La prothèse peut être séparée en deux parties : la prothèse adjointe et la prothèse conjointe.

La prothèse adjointe regroupe les prothèses que le patient peut retirer à souhait (communément appelée «dentier»). Elle est dite «partielle» s'il ne manque que quelques dents, ou «totale» si le patient est totalement édenté. Les prothèses adjointes peuvent

être réalisées sur des bases en résine ou en métal (stellite).

La prothèse conjointe regroupe les différents types de prothèse fixes, que le patient ne peut donc pas retirer.

Elle comprends :

- les couronnes (qui peuvent être métalliques, céramiques ou céramo-métalliques) sur dents ou sur implants
- les bridges (qui remplacent une dent absente en prenant appui sur les dents adjacentes)
- les facettes (pour remplacer la face externe de la dent, dans la majorité des cas pour raison esthétique),
- les inlays, onlays, overlays qui peuvent être en composite ou céramiques, réalisés en technique CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur) ou traditionnelle.

La CFAO consiste en la réalisation de prothèses (fixes et, dans certains cas, amovibles) en modelant celles-ci sur ordinateur. La prise d'empreinte peut se faire de différentes façons : en utilisant une caméra optique ou en scannant une empreinte classique qui sera ensuite exploitée sur ordinateur.



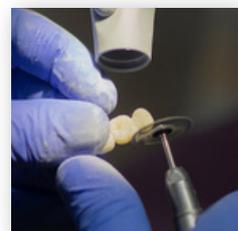
La **médecine bucco-dentaire et chirurgie orale** concerne aussi bien les dents que les tissus attenants : os et gencive. L'acte de chirurgie de base est l'extraction dentaire, que ce soit de dents temporaires (de lait), ou de dents permanentes (définitives), comme par exemple les dents de sagesse. D'autres actes de chirurgie sont régulièrement effectués, comme les chirurgies muco-gingivales.

L'implantologie,

quant à elle, consiste à remplacer une dent absente par un implant (racine artificielle en titane) et se démocratise de jour en jour. L'implant remplace ainsi la racine de la dent, sur laquelle est réalisée une couronne.

La **parodontologie** s'intéresse aux tissus de soutien des dents : la gencive, l'os, le ligament alvéolo-dentaire et le cément. Les maladies parodontales sont de deux types : superficielle ou profonde.

Les maladies superficielles sont regroupées sous le terme de gingivite, tandis que les maladies profondes sont regroupées sous le terme de parodontite. Elle comprend l'ensemble des actes visant à améliorer l'hygiène bucco-dentaire des patients : motivation à l'hygiène, détartrage ou actes de chirurgie visant à corriger les atteintes gingivales ou osseuses.





L'**odontologie pédiatrique** est la pratique dentaire qui s'intéresse aux soins dédiés aux enfants. Les soins dentaires sont en partie différents de ceux prodigués sur les adultes, en raison de la sensibilité particulière, de l'incompréhension relative et de l'angoisse de la majorité des enfants.

La pratique de la pédodontie requiert de bonnes notions de psychologie et de pédagogie, pour les enfants comme pour leurs parents ! On doit également tenir compte de la morphologie particulière, et de la durée de vie limitée des dents de lait. Cela en fait une discipline dont la pratique, tournée vers l'avenir, s'oriente toujours vers l'assurance d'une évolution correcte des arcades jusqu'à la denture définitive, en insistant plus sur la prévention chez les plus jeunes

L'**orthopédie dento-faciale (ODF)**, souvent abrégée en orthodontie, s'intéresse aux malpositions dentaires et aux décalages des mâchoires. Cette discipline comprend donc à la fois l'alignement des dents grâce à des systèmes de «bagues» par exemple, mais également la modification de l'alignement des bases osseuses, afin d'amener le patient à une occlusion (contacts entre les dents du haut et du bas) fonctionnelle et esthétique.



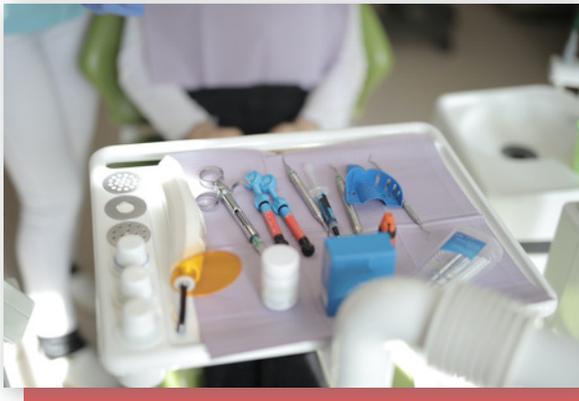
Deuxième Cycle

Contenus : **Formation clinique théorique et pratique, Stages cliniques** en CHU – **Statut d'externe** des hôpitaux, **Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT)**

Le **second cycle** des études de chirurgie dentaire comprend les 4^e et 5^e années. Ce cycle est marqué par les nombreux stages cliniques des étudiants alors devenus «externes».

L'une des spécificités des études d'odontologie est cette dimension clinique très importante. Les étudiants exercent la chirurgie dentaire sous la responsabilité des enseignants et praticiens de l'hôpital. Ils réalisent

alors de nombreux actes cliniques (soins conservateurs, prothèses, chirurgie...) sous la supervision et les conseils des enseignants. Ils sont alors au plus proche des patients dès la 4^e année.



Les 4^e et 5^e années de chirurgie dentaire sont qualifiées d'années cliniques. Les étudiants, externes des hôpitaux, sont à ce titre salariés (260 euros bruts mensuels en quatrième année et 320 euros bruts mensuels en cinquième année). Ils prennent en charge des patients dans les centres de soins dentaires, encadrés par des enseignants hospitalo-universitaires.

À côté de ces stages d'externat, les enseignements à la faculté continuent, la formation n'étant pas pour autant terminée ! Des stages dans les services hors odontologie doivent également être effectués durant le cycle.

À l'issue de la 5^e année, les étudiants doivent valider le CSCT (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique), attestant de leur capacité à gérer des cas cliniques complexes.

Troisième Cycle

Nous sommes actuellement en pleine phase de discussions et d'échanges avec les instances concernant la **réforme du troisième cycle** qui nous a été imposée par le gouvernement. Rien n'est encore officiellement décidé concernant les changements, mais l'UNECD s'engage à communiquer aux étudiants toutes les informations une fois que nous en saurons plus sur le fonctionnement et le contenu du troisième cycle.

Aujourd'hui, le **troisième cycle court** est constitué d'une seule année, et prépare à l'exercice autonome de la profession. Les étudiants sont encore externes salariés des hôpitaux (390 euros bruts mensuels), et abordent à côté des notions de comptabilité ou d'économie de la santé. Un «stage actif», d'une durée minimale de 250 heures, doit être effectué chez un chirurgien-dentiste qualifié de maître de stage agréé. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études.

Le **troisième cycle long** représente ce que l'on appelle l'internat. Afin d'y accéder, il est nécessaire d'être classé nationalement en rang utile au concours de l'internat, que l'on peut présenter en cinquième et/ou sixième année (sans dépasser deux présentations). Les étudiants sont alors internes salariés de l'hôpital (de 1 500 à 2 200 euros bruts par mois), et y travaillent 8 à 10 demi-journées cliniques par semaine.

Trois filières (ou DES – Diplômes d'Études Spécialisées) sont proposées actuellement :

- **Orthopédie Dento-Faciale (ODF)**, 53 places en 2022 : trois années afin de former des spécialistes en ODF, plus communément qualifiés d'orthodontistes. Cette formation est la seule permettant d'accéder au titre de spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale ;
- **Chirurgie Orale (CO)**, 25 places pour les étudiants en chirurgie dentaire en 2022 : d'une durée de quatre années et partagé avec les internes en médecine, ce DES ne s'arrête pas à l'apprentissage de nouvelles techniques de chirurgie, puisqu'il comprend des actes de chirurgie dentaire, de la dermatologie buccale et la prise en charge des pathologies orales ;
- **Médecine Bucco-Dentaire (MBD)**, 47 places en 2022 : d'une durée de trois années, ce DES a pour objectif d'approfondir ses connaissances en odontologie et de former des étudiants à la prise en charge de patients avec des pathologies lourdes et/ou qui nécessitent un plateau technique spécialisé.

Il est possible de réaliser une année de recherche durant l'internat (jusqu'à un an après la fin du cursus) dans le cadre d'un Master 2, en conservant son statut d'interne. Il existe une structure : le Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO) représentant les internes d'odontologie.

Dans le cadre de la réforme du troisième cycle, il est question de rajouter plusieurs spécialités telles que l'odontologie pédiatrique, l'endodontie, la parodontologie, la réhabilitation oro-faciale complexe ou la santé publique, tout en supprimant la spécialité MBD.

À la fin du troisième cycle, les étudiants présentent une thèse. La thèse est l'ultime travail d'un étudiant français en chirurgie dentaire. Elle ouvre les portes au diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, qui est délivré aux étudiants ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation et ayant soutenu leur thèse avec succès. Les étudiants soutiennent leur thèse à compter du deuxième semestre du troisième cycle court ou du troisième semestre du troisième cycle long, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation de ce cycle.

La thèse peut porter sur :

- L'analyse d'une thématique selon les principes de la médecine ou de l'odontologie fondée sur la preuve - La rédaction d'un protocole de recherche clinique ou d'une action de santé publique et/ou d'une présentation de résultats
- Les activités réalisées au cours d'un stage dans une structure de recherche
- L'analyse d'un ou de plusieurs cas cliniques "originaux" ou de données extraites de dossiers médicaux -
- Sur une recherche expérimentale et/ou clinique
- Sur l'évaluation des pratiques professionnelles

La **thèse** est un mémoire dactylographié et préparé sous la conduite d'un directeur de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le directeur de l'UFR d'odontologie.

La thèse reliée sera remise impérativement 15 jours à 3 semaines avant la date de soutenance à chacun des membres du jury. En ce qui concerne la soutenance, elle se déroule en public et correspond à une présentation orale, généralement de 10 à 20 minutes, à l'aide d'un support numérique. Un entretien par questions et débats est ensuite établi entre les membres du jury et le candidat.

Sauf cas extrême, si l'étudiant a été conduit jusqu'à la soutenance, c'est que son travail est de qualité suffisante pour clôturer son travail d'études. Il peut être amené à recevoir une mention (très honorable avec félicitations du jury, très honorable, ou honorable), en fonction du sujet, de la présentation du sujet, du travail effectué, et de la pertinence des réponses aux questions du jury suivant la soutenance. L'étudiant ainsi fraîchement diplômé reçoit un certificat d'obtention du Diplôme d'Etat de chirurgien-dentiste qui fait foi auprès des instances professionnelles (Conseil de l'Ordre pour inscription au tableau, notamment), en attendant le Diplôme en tant que tel.

Le saviez-vous ?

Les échanges internationaux

La mobilité internationale est favorisée et reconnue comme utile au développement personnel de l'étudiant, et lui permettant d'acquérir un autre regard sur son apprentissage et sur sa pratique future. Plusieurs types de stages sont disponibles pour les étudiants en chirurgie dentaire :

ERASMUS+ : D'une durée de 3 à 9 mois dans une université européenne mais aussi hors de l'UE désormais, avec la mise en place de programmes avec d'autres universités. Il résulte généralement d'une convention entre une université d'une ville française et une université d'une autre ville européenne. Les échanges sont donc propres à chaque faculté et par conséquent très abondants dans certaines villes mais inexistant dans d'autres.

STAGES HORS U.E. : Des conventions existent entre certaines universités françaises et des universités situées hors de l'Union Européenne. Elles sont propres à chaque ville. Renseignez-vous auprès du département de mobilité internationale de votre université pour connaître les destinations et les conditions d'accès.

2 Pour aller plus loin, voici les textes qui font référence à propos de la formation initiale de chirurgie dentaire, que vous pourrez consulter sur le site Légifrance (www.legifrance.gouv.fr).

Directive 2005/36/CE du Parlement Européen

Code de l'éducation - Partie législative - Chapitre IV : Les études odontologiques (Article L634-1)

Code de l'éducation - Partie réglementaire - Chapitre IV : Les études odontologiques (Articles R634-1 à R634-23)

Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire

Arrêté du 17 novembre 2011 relatif à l'organisation et au programme du concours d'internat en odontologie

Code de la Santé Publique, précisant principalement le statut des externes et internes

GUIDE DES ÉTUDES

ÉTUDIANTS DENTISTES



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



**POUR NOUS,
DENTISTES**

Une protection complète

au meilleur tarif pour les étudiants

Chirurgiens Dentistes



**RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾
et PROTECTION JURIDIQUE**
Offerte* durant tout votre cycle



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
à partir de
9,75 €/mois ⁽²⁾

[@gpm_fr](#) // [benjaminjeuneprosante](#) // [www.gpm.fr](#)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des Assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15.

(2) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15.

* Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation annuelle portée sur l'attestation d'assurance

Document à caractère publicitaire.

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE**



Union Nationale des Étudiants
en Chirurgie Dentaire

Demandez un **code promo** à votre corpo
et bénéficiez d'un tarif exceptionnel sur la gamme
Philips Sonicare :

PHILIPS
sonicare

- 50 % sur
les
brosses à
dents !*

Choisissez la vôtre parmi plus de 30 modèles tels que :

Sonicare
For Kids



Série 3100



ProtectiveClean
5100



DiamondClean et
DiamondClean Smart



Prestige



- 30 %*
sur les
têtes de
brosses



Nouveau !
A3 Premium
All in One



C3 Premium
Plaque Defence



Intercare



Optimal White



ProResults



Kids

Découvrez l'ensemble des têtes de brosses disponibles sur www.philips-shop.fr

- 50 % sur
Power
Flosser !*



NOUVEAU !

Hydropulseur nomade
Réservoir 250 ml
2 semaines d'autonomie

* Code à usage unique valable jusqu'au 31/09/2023 dans la limite des stocks disponibles. Code valable exclusivement sur www.philips-shop.fr pour l'achat d'une brosse à dents Philips Sonicare, d'un Power Flosser ou de têtes de brosses Philips Sonicare. Remise de 30% à 50% en fonction des produits, sur un maximum de 3 articles achetés.

La formation post-universitaire

La **formation post-universitaire** du chirurgien-dentiste permet à celui-ci d'acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines divers, de développer son savoir et ainsi de pouvoir répondre aux attentes des patients. En chirurgie dentaire, une fois les études terminées, trois principaux types de diplômes peuvent être obtenus dans des formations complémentaires :

- Les masters
- Les certificats d'études supérieures (CES)
- Les diplômes universitaires (DU) ou inter-universitaires (DIU)

Masters

Les **masters (Master 1 et Master 2)** sont des formations adressées à la recherche qui permettent d'aller plus loin dans un domaine précis. Ainsi, en chirurgie dentaire les masters vont le plus souvent être axés autour de la biologie ou des biomatériaux, mais il est également possible de s'inscrire dans un domaine complètement différent, pour peu que l'on puisse suivre les enseignements.

L'avantage de ces formations est leur intégration à la structure LMD (licence-master-doctorat), ce qui leur permet une reconnaissance à l'échelle européenne. De plus, les frais d'inscription sont fixés nationalement. Sachez qu'il est possible également dans certaines facultés de commencer un master pendant les études de chirurgie dentaire.

Certificats d'Études Supérieures (CES)

Les **CES** de chirurgie dentaire sont destinés à permettre l'acquisition de connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques approfondies dans les différentes disciplines de l'odontologie.

La liste des CES est fixée nationalement, la voici :

- Biomateriaux en odontologie
- Anatomico-physiologie de l'appareil manducateur
- Odontologie légale
- Odontologie chirurgicale, médecine buccale
- Parodontologie
- Odontologie pédiatrique et prévention
- Odontologie conservatrice et endodontie
- Odontologie prothétique
- Physiopathologie et diagnostic des dysmorphoses cranio-faciales

Ces CES durent une année et permettent d'acquérir 16 crédits européens (ECTS). Ils comprennent des enseignements « théoriques, dirigés et pratiques », qui ne sont donc pas au fauteuil sur patient. Les contrôles de connaissances sont du ressort des facultés habilitées, mais le diplôme est national. Les frais d'inscription sont fixés nationalement par décret (autour de 500 euros l'inscription).

Diplômes Universitaires ou Inter-Universitaires (DU ou DIU)

Les **DU** ou **DIU** sont des formations créées au sein de chaque université, sans contrôle national. L'ensemble du diplôme est donc libre : intitulé, nombre d'heures d'enseignement, soin de patients au fauteuil ou non, nombre d'années et coût de la formation, etc... Certaines formations seront donc de bonne qualité, pendant que d'autres peuvent décevoir. Les frais d'inscription n'étant pas fixes, ces derniers peuvent s'envoler jusqu'à 15 000 euros par année pour certains DU.

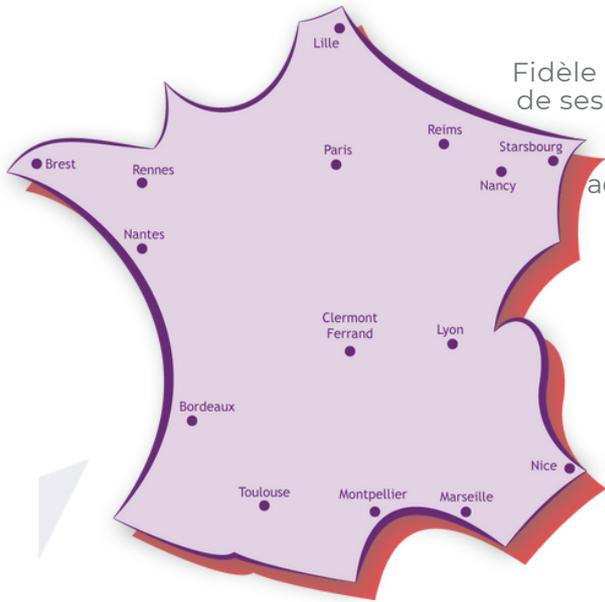
Ces formations, très diverses en fonction des UFR, sont répertoriées, pour chaque campus, dans la partie suivante consacrée au Tour des Facultés.

Le développement professionnel continu (DPC)

Le DPC est obligatoire pour tous les praticiens, et réside dans la réalisation d'un programme dans l'année. L'obligation de DPC est satisfaite dès lors qu'il participe, au cours de chaque année civile, à un programme de DPC. Cette obligation est satisfaite également si le professionnel a obtenu, au cours de l'année civile, un diplôme universitaire évalué favorablement par la commission scientifique de la profession, en tant que programme de DPC. Une attestation est délivrée après chaque participation à un programme, justifiant ainsi sa présence. Cette attestation est également transmise électroniquement au conseil compétent de l'Ordre de la profession. Plus de renseignements sur les programmes de DPC en vous rendant sur le site : www.mondpc.fr

Tour des facultés

Universités



Fidèle à son traditionnel «**Tour des Facs**» rythmant le début de chacun de ses Congrès, l'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) dresse ci-après, pour chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie, un descriptif complet actualisé regroupant données de formation initiale, formations post-universitaires et quelques renseignements sur l'association étudiante du campus !

Bordeaux
Brest
Caen
Clermont-Ferrand
Dijon
Lille
Lyon
Marseille

Montpellier
Nancy
Nantes
Nice
Paris
Reims
Rennes
Strasbourg
Toulouse

Nouvelles facultés

Un des principaux sujets d'actualités pour l'association est l'ouverture de nouveaux lieux de formation en odontologie. Celle-ci a été annoncée en décembre 2021 par le Premier ministre Jean Castex accompagné par Olivier VÉРАН, alors Ministre des Solidarités et de la Santé.

Ces ouvertures veulent répondre à deux grandes problématiques : une meilleure répartition de l'offre de formation, afin que les étudiants originaires de ces régions ne soient plus contraints d'en changer pour devenir chirurgien-dentiste ; et un meilleur accès aux soins dentaires pour les patients, en espérant que beaucoup d'étudiants de ces nouvelles UFR restent exercer dans ces régions actuellement sous dotées.

Pour la rentrée 2022, ce sont les 3 régions non dotées d'un site de formation complète en odontologie qui voient ces ouvertures : Caen et Rouen pour la Normandie, Tours en région Centre-Val de Loire et enfin Besançon et Dijon en région Bourgogne-Franche-Comté.

L'UNECD suivra avec attention le déploiement de ces cursus et encouragera et aidera ces étudiants dans la création de leurs corporations (ou associations locales représentatives) : notre réseau va s'élargir !

Par la suite, une UFR devrait voir le jour à Amiens et des antennes hospitalo-universitaires seront renforcées à Grenoble et Poitiers.

Pour chaque UFR, les abréviations sont les suivantes :

CES : Certificat d'Études Spécialisées
DU : Diplôme Universitaire
DIU : Diplôme Inter-Universitaire



LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

BORDEAUX



“La cité bordelaise, encore nommée “la perle de la région Aquitaine”, ville dynamique sur les plans sportif et culturel, doit sa renommée internationale à son vignoble connu et reconnu. Avec près de 83 000 étudiants recensés en 2013, Bordeaux représente la sixième ville universitaire, grâce notamment à son campus de Pessac, l'un des plus grands d'Europe. L'UFR d'odontologie a rejoint en septembre 2018 le campus santé situé près du CHU de Pellegrin.”

Formation initiale

Le nombre total d'étudiants en formation initiale s'élève à 500, dont 105 en DFGSO2 (2ème année) et 3 étudiants issus du dispositif passerelle.

Les étudiants en odontologie bordelais proviennent des UFR de PAS/LAS de Bordeaux mais également de Poitiers, de Limoges, des Antilles, de Guyane, de Polynésie Française et de la Réunion.

- **L'équipe enseignante**

Elle est composée de 7 Professeurs des Universités (PU), 30 Maîtres de Conférences (MC) et 27 Assistants Hospitaliers Universitaires (AHU).

- **Les laboratoires de recherche**

Laboratoire Bactériologie des maladies bucco-dentaires :

- Identification des Lactobacilles et étude de leur métabolisme
- Etude des biofilms bactériens de la cavité buccale

Participation à des laboratoires labellisés de l'Université de Bordeaux :

- Bio-ingénierie tissulaire : laboratoire BIOTIS, Unité INSERM 1026
- Anthropologie : laboratoire PACEA, UMR 5199
- Photonique et santé : Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB), UPR, CNRS 9048
- Neurophysiologie : Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN), CNRS-UMR 5293
- Microbiologie : Unité de Recherche Œnologie, EA 4577 - USC 1219 INRA

Les élus étudiants

Rachel LACOUR, Vincent MALET, Clément MARTIN, Agathe MICHELET, Paul GALVEZ, Blanche MERCERAND, Justin VILLEDIEU, Oriane DUFAURE, Tom HELLY, Imad EL OUARGUI

- **Le centre de soins**

- Hôpital St André (1, rue Jean Burguet 33000 BORDEAUX)
- Hôpital Pellegrin (Place Amélie Raba-Léon 33000 BORDEAUX)
- Hôpital Xavier Arnoz (Avenue du Haut-Lévêque 33604 PESSAC CEDEX)

En 6ème année, les étudiants peuvent également, sur la base du volontariat, aller effectuer leurs vacances cliniques à Limoges, Libourne, Poitiers, Mont de Marsan, Agen.

- **Les relations internationales**

L'Université de Bordeaux adhère au programme Erasmus. Les étudiants volontaires peuvent être accueillis dans les universités de Bilbao, Bruxelles, Cluj-Napoca, Göttingen et Sophia... Par ailleurs l'UFR organise des stages HU d'été au Vietnam, ainsi que des missions humanitaires en collaboration avec des ONG ou des associations (Burkina-Faso, Madagascar, Mayotte, Cambodge). Nombre d'étudiants variable.

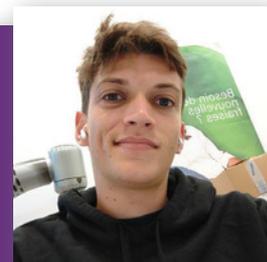
- **Le matériel**

Coût : 1100 € pour les non boursiers ; 25 € pour les boursiers. La quasi-totalité du matériel est commandée par le GED 33 et revendue aux étudiants selon leurs demandes.

Félix GEBLEUX, Président du GED33

“L’association GED33 accompagne les étudiants en chirurgie dentaire de la faculté de Bordeaux tout au long de leurs études, en travaillant constamment en lien avec l’administration, les élus, l’équipe enseignante et tous les partenaires.

Nous avons également pour but de représenter et de défendre les droits des étudiants à l’échelle territoriale (par l’intermédiaire de notre fédération de territoire – ATENA) mais également à l’échelle nationale (UNECD). Commande puis distribution de matériel dentaire pour les travaux pratiques, organisation d’événements (Gala, rallye, etc), bien-être étudiant, participation à la vie de la faculté, etc... Nos missions sont très diverses et c’est grâce à un bureau constitué d’étudiants généreux et motivés que tout cela est possible!”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DIU d’endodontie
 - DIU d’odontologie pédiatrique clinique et sédation
 - DIU d’odontologie pédiatrique clinique spécifique au handicap à la Réunion
 - DIU de restaurations esthétiques minimales invasives du sourire (réservé au VIETNAM)
 - CUI d’implantologie et DU d’implantologie (fermé aux candidatures)
 - DU de management-qualité
 - DU de méthodologie pratique de l’identification en odontologie
 - DU d’odontologie et posturo-ostéopathie
 - DU de réactualisation des compétences en odontologie
 - DU de chirurgie implantaire et parodontale
 - DU de prothèse maxillo-faciale
 - DU de lasers et médecine buccale, chirurgie buccale
 - DU de pathologies de la muqueuse orale : du diagnostic au traitement
 - DU de troubles fonctionnels orofaciaux

- Liste des CES
 - CES d’anatomo-physiologie de l’appareil manducateur, mention fonctions-dysfonctions
 - CES d’anatomo-physiologie de l’appareil manducateur, mention ontogénie/phylogénie
 - CES de biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
 - CES de biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en oeuvre clinique
 - CES d’odontologie conservatrice et endodontie
 - CES d’odontologie légale, mention thanatologie, identification, anthropologie
 - CES d’odontologie légale mention expertise, responsabilité, réparation
 - CES d’odontologie pédiatrique et prévention
 - CES d’odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
 - CES d’odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
 - CES d’odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
 - CES de parodontologie



25 étudiants, élus en mai 2023 sont membres du bureau.

Adresse : 146, rue Léo Saignat - CS 61292 - 33 076 Bordeaux Cedex

Mail : assoged33@gmail.com

Facebook : Hippopodonto Bordeaux

Instagram : ged33

Président : Félix GEBLEUX

5ème année

07 81 80 02 70

ged33.president@gmail.com

Déléguée UNECD: Charles Descamps

4ème année

06 32 19 38 35

ged33.delegueunecd@gmail.com

Le GED33 :

- Informe les étudiants, les aide dans l’accès au matériel universitaire, fait le relais d’informations, écoute des problématiques et recherche des solutions
- Fait le lien entre les professeurs, l’administration et les étudiants
- Propose des bons plans, des moyens d’approfondir ses connaissances...

Enfin, notre association réunit les étudiants autour d’événements locaux associatifs (WEA, WE ski, Gala, Rallye)

Pour toute information relative à l’administration, contactez Isabelle DELOM :

05 47 30 43 02 - isabelle.delom@u-bordeaux.fr

Pour toute information relative aux CES, contactez Alyssa Damart :

05 47 30 43 26 - alyssa.damart@u-bordeaux.fr

Tour des Facultés

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

BREST



“Chef lieu du département du Finistère, dont l'histoire est marquée par son passé et son présent maritime, Brest reste le deuxième port militaire français après Toulon. Près de 23 000 étudiants cohabitent dans la cité bretonne. Depuis 1978, Brest accueille l'UFR d'odontologie la plus récente du territoire français et par ailleurs la plus petite en termes d'effectifs étudiants.”

- **Le centre de soins**

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire dispose d'un centre de soins assurant la formation clinique des étudiants : Hôpital Morvan, avenue Foch, 29200 Brest.

- **Les relations internationales**

La faculté d'odontologie de Brest a mis en place depuis de nombreuses années des collaborations avec des universités étrangères, à l'échelle européenne (ERASMUS) et mondiale (Cambodge, Canada, Sénégal...).

Formation initiale

L'effectif total des étudiants brestois est de 177, dont 35 étudiants inscrits en deuxième année d'études (DFGSO2). 20 sont issus de la PASS, 13 du dispositif LAS et 2 étudiants passerelles.

- **L'équipe enseignante**

Du côté enseignant, l'UFR de Brest compte 3 Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH), 9 Maîtres de Conférences Universitaires - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH), 1 Maître de Conférences des Universités, 1 Maître de Conférences associé 6 Chefs de Clinique des Universités - Assistants des Hopitaux et 4 assistants associés.

- **Les laboratoires de recherche**

Laboratoire de Lymphocytes B et Auto-immunité INSERMUMR 1227, dirigé par le Pr PERS.

- **Le matériel**

Coût global sur l'ensemble du cursus :
- Pour un étudiant non boursier : 479,06 €
- Pour un étudiant boursier : 229,57 €

Un P2 à sa rentrée déboursera 28,57€ si il est boursier et 227,57€ si il est non boursier.

- **Les élus étudiants**

Élus UFR titulaires :
LE HEN Simon, CARTER Charlotte, SIBERIL Baptiste, BOUALEM Sarah

Élus UFR suppléants : APPERCE Sohée, THEPOT Emma, MONIE Carla, HAUTIN Liz

AEOB

Léonie JACQ, Présidente de l'AEOB

"A l'ouest de la France se trouve la faculté d'Odontologie de Brest. Avec des promotions d'environ 30 étudiants, elle se trouve être l'une des plus petites facultés mais malgré cela elle reste connue pour son atmosphère conviviale et sa bonne ambiance. Au cœur de son local se trouve l'AEOB, créée en 1980 : chaque année une quinzaine d'étudiants motivés sont élus aux divers postes afin de remplir les nombreuses missions qui nous tiennent à cœur. Parmi celles-ci figurent le maintien de la solidarité entre les étudiants des différentes promotions, l'animation de la vie étudiante mais aussi la représentation des étudiants brestois du niveau local et au niveau national. Notre but est de soutenir tous nos étudiants jusqu'à la fin de leurs études en les accompagnant pour l'achat de matériel par exemple ou pour les défendre en cas de besoin. Il ne faut pas hésiter à venir rejoindre notre grande et belle famille ! Chaque personne qui met les pieds dans notre couloir est reçue avec un accueil chaleureux !"



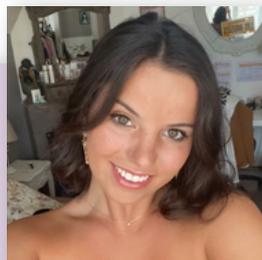
Formation post-universitaire

- Liste des DU
- D.U. Numérique et Esthétique en Odontologie
- D.U. Implantologie clinique

- Liste des CES
- CES OCE

- Formations courtes
- EXTRACTION-IMPLANTATION ET MISE EN CHARGE IMMÉDIATE
- CHIRURGIE PRÉ-IMPLANTAIRE (GREFFE OSSEUSE ET CREST SPLITTING)
- GESTION DES SECTEURS ESTHÉTIQUES
- ...

Pour de plus amples informations :
sfcs.odontologie@univ-brest.fr
ou sandra.salvan@univ-brest.fr
02 98 01 73 89



L'association des étudiants brestois se nomme l'Association des Etudiants en Odontologie de Brest (AEOB) et se compose pour le moment de 16 membres du bureau élus en juin 2023.
Adresse : 22, avenue Camille-Desmoulins - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3
Mail: aeob.bureau@gmail.com
Facebook : AEOB - Corpo Dentaire Brest
Insta: aeobbrest
Site internet:
<http://aeobcorpo.wixsite.com/aeob>

Président : Léonie JACQ
3ème année
06 32 90 18 13
presidence.aeob@gmail.com

Délégué UNECD : Marie GAUTHERON
3ème année
07 82 86 47 81
vpunecd.brest@gmail.com

Traditionnellement l'AEOB organise de nombreux événements festifs comme :

- Le Week-end dentaire
- L' Apéro dentaire
- Les soirées post-partiel
- Soirée Halloween

Ainsi que de nombreux événements caritatifs comme, par exemple, le gala où l'argent récolté grâce à la tombola a été reversé au profit de Saint-Louis Brest Sourire.

Durant le mandat précédent de nombreux projets ont pu être réalisés, je souhaite donc les reproduire cette année. Notamment un week end dentaire; mais aussi des soirées d'intégration, des afterworks... Tout cela nous a permis de nous connaître un peu plus entre chaque promo ainsi que dans nos promo respectives.

Nous continuons de miser sur les réseaux sociaux pour promouvoir nos événements et afin de garder le contact avec les étudiants.

Nous organisons aussi un forum des partenaires qui permet aux étudiants de rencontrer les professionnels et de se familiariser avec les entreprises du monde dentaire.

Enfin, notre association assure la représentation des étudiants brestois, du niveau local au niveau international ainsi que la vente de matériel aux étudiants

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

CAEN



"Caen est une ville de Normandie avec un important héritage culturel et historique. Placée à un point stratégique elle porte les vestiges de l'histoire du Moyen-Age en passant par les Ducs de Normandie et les deux guerres mondiales. Située dans une région et un littoral riche en histoire c'est aussi une ville très animée par la vie étudiante. Son université fondée en 1432 compte plus de 28 500 étudiants en 2020. Elle accueille chaque année le plus grand carnaval étudiant d'Europe."

Formation initiale

La fac d'odontologie créée en 2022 est pour l'instant constituée des deux années constituant le premier cycle (DFGSO2 et 3). La formation fait partie de l'UFR Santé de L'Université de Caen. La formation est composée de cours magistraux et de Travaux Pratiques pré-cliniques. La formation de second cycle ouvrira ses portes pour l'année 2024-2025.

- Le centre de soins

Le centre de soins construit durant l'année 2022-2023 sera inauguré fin 2023 pour accueillir des patients.

- Le matériel

Le matériel est pris en charge par la faculté pour les étudiants boursiers. Il est à la charge de l'étudiant pour les étudiants non boursiers. Le montant pour la deuxième année est d'environ 600€ et pour la troisième année d'environ 450€.

- L'équipe enseignante

Les enseignants sont composés de praticiens libéraux ainsi que de maîtres de conférences universitaires.

- Les élus étudiants

Les élus étudiants sont pour l'instant composés de l'élu UFR de la composante odonto et assesseur étudiant ; Elyse PREVOST. Ainsi que des élus en commission pédagogique ; Maëlla FRITSCHE et Clara MERSON.

Clara MERSON, Présidente de l'AECD

L'A.E.C.D.C a été créée en 2022 par des membres de la première promotion de la faculté d'odontologie de Caen. L'association travaille à représenter les étudiants en dentaire de Caen ainsi qu'organiser des actions de santé publique et des événements de cohésion. Son objectif est aussi de venir en aide aux étudiants au niveau de leurs enseignements mais aussi de leurs droits.



Colombe TRIGATTI-LEROY,
Déléguée UNECD de l'AECD



LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

DIJON



Léonard DE ALMEIDA GIROD, Président de la COD

La Corporation Étudiante en odontologie Dijonnaise (C.O.D) à été créée en Octobre 2022 dans la faculté de Dijon qui ouvert en 2022. La ville de Dijon est la capitale Bourguignonne.



Léonard DE ALMEIDA GIROD,
Président de la COD



Lou WAS-BAILLEUIL,
Déléguée UNECD de la COD

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

CLERMONT-FERRAND



"Clermont-Ferrand et ses volcans alentours est un concentré de ce que l'Auvergne peut offrir : une ville dynamique, sportive (avec notamment l'ASM Clermont Auvergne), culturelle (capitale du Rock français, ville du Festival du Court Métrage), historique (ancienne Capitale des Gaules sous Vercingétorix), aux rues piétonnes animées et riches de son patrimoine architectural de roches volcaniques. Le Puy de Dôme, à proximité, offre une des vues les plus dégagées sur la chaîne des puys. Riche de ses 47 000 étudiants, l'Auvergne dispose d'écoles indépendantes et de l'UCA, l'Université Clermont Auvergne dont l'UFR d'odontologie dépend."

- **Le centre de soins**

Il se situe au niveau du Service d'Odontologie du CHU de Clermont Ferrand, accolé à l'UFR d'odontologie. Il existe également une collaboration avec les Services d'Odontologie des CHU de Dijon et Tours accessibles en 6ème année.

- **Les relations internationales**

La Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand est liée par convention à l'Université de Dundee (UK), l'Université Complutense de Madrid (Espagne) et l'Université de Witten/Herdecke (Allemagne) pour la mobilité étudiante en formation initiale. Des stages dans des laboratoires de recherche étrangers peuvent aussi être proposés dans le cadre des formations de Master I ou II en lien avec les laboratoires de recherche de l'UFR.

Formation initiale

145 étudiants en chirurgie-dentaire sont en cours de formation initiale à Clermont-Ferrand, dont 74 nouveaux arrivants en DFGSO2 (deuxième année). Ces étudiants viennent de divers UFR de PASS/LAS, autre que Clermont-Ferrand (56), Limoges (10), Tours (10) et ainsi que 2 étudiants issus du dispositif passerelle.

- **L'équipe enseignante**

Elle est composée de 10 PU-PH, 1 PU et 1 MCU neurosciences, 12 MCU-PH, 13 AHU, 2 MCUA chargé du stage actif et de la formation permanente et 1 professeur d'anglais.

- **Les laboratoires de recherche**

- L'Unité Mixte de Recherche (UMR) 1107 Université-INSERM "neurobiologie de la douleur trigéminal"
- L'équipe d'Accueil (EA) 4847 - CROC - axe ses recherches sur les "Déficiences, Incapacités et Désavantages en Santé Orale"

- **Le matériel**

L'AECD CF s'occupe de tout le matériel nécessaire dès la P2 pour un coût total de 1190€ pour les non boursiers et de 740€ pour les boursiers.

Il n'est ici compté que les achats obligatoires au début de la formation initiale. Beaucoup de matériel de TP est prêté par la faculté : crampons, porte-digue, contre-angle... Néanmoins depuis 2022, les étudiants rentrant en D1 devront dépenser la somme de 165€ afin de réaliser leurs TPs sur les dents en 3D.

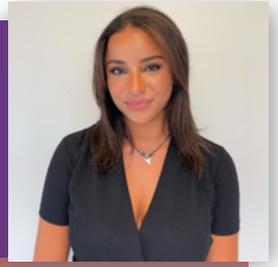
- **Les élus étudiants**

Alizée CAMPAGNAC, Antoine MOQUET, Aurélie CHANAL, Bilal EL KHALLADI, Fabien DAGOUNEAU, Fanny FRANCES, Louise LE TEXIER, Martin GELLOT, Teeva POUVIL, Thomas CORDEIR, Sarah KERSSANE, Théo CIMPER

AECDCF

Amira Aboularab, Présidente de l'Amicale Dentaire

“Forte de ses 19 membres soudés et motivés élus en Mai 2023, l'Amicale a à cœur de rendre la vie des étudiants en dentaire de Clermont-Ferrand plus agréable. Nous mettons tout en œuvre dès les premiers jours et jusqu'à la cérémonie de fin des études afin que tous gardent un souvenir inoubliable de leur passage dans notre ville volcanique.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
- Implantologie clinique orale
- Soins dentaires sous sédation consciente et anesthésie

- Formations courtes
- Maîtriser la communication avec nos patients : pourquoi et comment ?
- Radioprotection des patients
- La parodontie en omnipratique
- Les bases de l'intervention minimale en cariologie
- Clés de la communication thérapeutique au cabinet dentaire
- Dentisterie adhésive indirecte
- Radiographie tridimensionnelle (scanner CBCT) : bases fondamentales et interprétations, TP lecture de scanner et applications cliniques
- La prescription au quotidien
- Le retraitement endodontique
- Reconstitution corono-radiculaire pré-prothétique au composite, travaux pratiques sur la reconstitution foulée

- Formations attestantes
- Implantologie
- MEOPA

Plus d'informations :

Tél : 04-73-17-73-35

Mail : sabrina.mehay@uca.fr



L'association « Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand » (AECDCF) a été créée en le 31 mars 1947 et se compose de 19 membres élus en Mai 2023.

Adresse : 2 rue de Braga 63100 Clermont-Ferrand

Facebook : Amicale Dentaire (Contact : Apolline Phacochère)

Instagram : [amicale_dentaire_clermont](https://www.instagram.com/amicale_dentaire_clermont)

Adresse mail : contact@amicale-dentaire.fr

Site : www.amicale-dentaire-clermont.fr

Présidente : Amira Aboularab

4ème année

0695391553

assaadamira@gmail.com

Délégué UNECD : Lucie NEYCENSSAC

4ème année

0767197025

lucieneycenssac@gmail.com

Notre association permet de fournir du matériel de TP aux étudiants à des prix attractifs. Nous les commandons pendant l'été pour eux afin qu'ils soient prêts à travailler dans de bonnes conditions à la rentrée.

Nous proposons aussi un local convivial où les étudiants se retrouvent pour manger et jouer au babyfoot ou à la console.

Les événements que nous organisons tout au long de l'année permettent de créer une cohésion entre les étudiants en dehors de la faculté.

Enfin, nous défendons les droits des étudiants en faisant remonter les informations si besoin auprès de l'UFR.

Les événements de l'association durant l'année : Apéral Dentaire, une journée olympiades d'intégration pour les 2ème années, une soirée parrainage, le weekend d'intégration, Gala de thèse, soirée Post Partiels, 3 Bodegas : verte, blanche et rouge, L'arrosage dentaire, de nombreuses soirées en partenariat avec "le Café Pascal" et diverses boites de nuit

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

LILLE



“Lille est la quatrième ville de France en termes de population. Grande ville industrielle, située dans une région minière, elle s’est résolument tournée vers l’avenir en amorçant des reconversions profondes depuis les années 1990. La Capitale des Flandres dispose de près de 70 000 étudiants au sein de ses établissements d’enseignement supérieur ; la Faculté de Chirurgie-Dentaire de Lille est l’une des plus importantes facultés de chirurgie dentaire de France.”

- **Le centre de soins**

Il existe 5 centres de soins dentaires où les étudiants exercent leur activité hospitalière :

- Lille (Centre de soins Abel Caumartin - Service d’odontologie du CH - Place de Verdun - 59000 Lille)
- Rouen
- Le Havre
- Boulogne sur Mer
- Maubeuge (en TI).

- **Les relations internationales**

Les étudiants peuvent, pour une durée de 3 mois, partir étudier en Europe (Espagne, Italie, Pologne) ou en Amérique du Sud (Chili, Pérou, Mexique).

Formation initiale

800 étudiants environ (étudiants en instance de thèse inclus) sont présents au sein de la Faculté. 130 sont étudiants en DFGSO2 (2ème année) en cette année 2023-2024.

Les étudiants proviennent de l’UFR Santé de Lille (90) , de Rouen (13), et des passerelles (5).

- **L’équipe enseignante**

Une soixantaine d’enseignants forment le corps pédagogique de l’UFR.

- **Les laboratoires de recherche**

Laboratoire de Physiopathologie des Maladies Osseuses et Inflammatoires (PMOI) EA4490.

- **Le matériel**

À sa rentrée en 2ème année, un étudiant doit déboursier 2 618,46€ s’il est non boursier, ou 1 765,10€ s’il est boursier. Les étudiants Lillois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l’ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d’études a été calculé à environ 3 481,75 € pour un non boursier et 2 185,02 € pour les boursiers.

- **Les élus étudiants**

Adrien HEIMBURGER, Séphora BECHROURI, Sophie DEHAINE, Caroline DUHAMEL, Louis MERESSE

ACECDL

Adrien HEIMBURGER, Président de l'ACECDL

"L'ACECDL est une association vivante forte d'un total de 30 membres. Nous assistons les étudiants tout au long de leurs études. D'abord avec le matériel que nous leur permettons d'acquérir à l'arrivée en 2ème année et durant la suite de leur cursus. Nous organisons également, au cours du second semestre, le Forum des Industries Dentaires qui leur permet de rencontrer des laboratoires, associations ou encore instances dentaires. Enfin pour le côté folklorique et la réjouissance estudiantine, nous organisons chaque année la Revue Dentaire de Lille dont les répétitions ont lieu dans notre cafétéria. Celle-ci tenue par l'association et ouverte quotidiennement pour permettre aux étudiants de se restaurer et de se détendre."



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU implantologie
 - DU prothèse amovible complète
 - DU occlusodontie et réhabilitation orale fonctionnelle
 - DU occlusodontie et équilibre corporel
 - DU biomimétique esthétique et numérique
- Formations attestantes
 - Attestation universitaire commune d'Implantologie
 - Attestation universitaire MEOPA
 - Attestation universitaire de Parodontie clinique
 - Attestation universitaire des risques médicaux en Odontologie

Contact scolarité : chirdent-scol@univ-lille.fr



L'Association Corporative des Etudiants de la Faculté de Chirurgie-Dentaire de Lille (ACECDL) a été créée en 1963 et compte 30 membres actifs élus en septembre 2022.

Adresse : 1 Place de Verdun 59000 LILLE

Mail : acecdl@hotmail.fr ou president.acecdl@gmail.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/DentaireLille/>

Instagram :

https://www.instagram.com/acecdl_lille/

Président : Adrien HEIMBURGER

3ème année

07 50 40 05 97

adrien.heimburger.etu@univ-lille.fr

Délégué UNECD : Maxime COURROS

2ème année

06 24 72 72 13

maxime.courros.etu@univ-lille.fr

Evénements de l'ACECDL :

- Week-End Interpromotions
- Tournois de pétanque
- Forum des Industries dentaires
- Revue Dentaire

L'ACECDL a pour but de représenter et les étudiants en Chirurgie Dentaire d'accompagner tout long de leurs études, d'établir des relations étroites avec les autorités universitaires, d'assurer la coopération entre les étudiants en Chirurgie Dentaire de Lille et les étudiants en Chirurgie Dentaire des autres villes universitaires de France et même à l'Étranger.

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

LYON



“Chef-lieu de la région Rhône-Alpes, Lyon est la deuxième ville de France. Aux portes du massif alpin, traversée par le Rhône et la Saône, la cité représente un réel carrefour routier et ferroviaire au sein de l'Europe. Forte de ses 200 000 étudiants, Lyon est la deuxième ville universitaire française. Quant à l'UFR d'odontologie, elle est située à proximité des célèbres hôpitaux publics Édouard Herriot, et militaire Desgenettes.”

- L'équipe enseignante

Il est riche de 26 CCU-AH, de 18 MCU-PH et 12 PU-PH, et 1 MCF, auxquels s'ajoutent des assistants.

- Les laboratoires de recherche

LL'UFR dispose de 2 laboratoires de recherches : Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (UMR 5615) spécialisé dans les biomatériaux et la biocompatibilité et le Laboratoire Interuniversitaire de l'Université de Lyon (EAM 4128).

- Les relations internationales

L'ouverture à l'international est permise par de nombreuses possibilités d'échanges avec des facultés étrangères, notamment en Espagne, en Hongrie, en Belgique, en Uruguay, au Mexique, aux États-Unis, au Vietnam. Dans le cadre des programmes européens d'échanges SOCRATES-ERASMUS, l'UFR d'Odontologie de Lyon a reçu, ces dernières années, des étudiants venant d'Allemagne, de Pologne, d'Italie et de Roumanie.

- Le matériel

Coût à la rentrée en P2 : 850€ pour les non boursiers cette année et 120€ pour les boursiers. Les étudiants lyonnais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques. Sur l'ensemble de leur cursus, le coût global du matériel pédagogique est d'environ 2 000€.

Formation initiale

Environ 540 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie de Lyon, dont 92 en deuxième année (DFGSO2), 88 issus des UFR de PACES Saint-Etienne, Grenoble, Lyon-Est et Lyon-Sud et 4 de passerelles.

- Le centre de soins

Le PAM est localisé sur 2 sites :

- le Centre de Soins Dentaires (CSD), localisé dans le 7ème arrondissement de Lyon, qui comprend 8 Unités Fonctionnelles (UFs ; dentisterie restauratrice et endodontie, prothèses, parodontologie, chirurgie orale, odontologie pédiatrique, implantologie orale, orthopédie dento-faciale et dysfonctions orales, réhabilitation orale spécifique) et un Centre de Compétences des Maladies Orales Rares (ORares),
- l'Hôpital Edouard Herriot (HEH), situé dans le 3ème arrondissement, qui comprend 2 UF : urgences dentaires, unité de chirurgie et médecine orales.

L'essentiel des soins courants est réalisé par les externes selon le principe de la délégation de tâches réalisées sous la supervision de praticiens encadrants. Les soins les plus complexes sont réalisés par les internes (médecine bucco-dentaire, chirurgie orale, orthopédie dentofaciale), les praticiens en formation continue dans le cadre de diplômes universitaires, et les praticiens H et HU principalement dans le cadre d'activités de recours et d'expertise.

- Les élus étudiants

Titulaires : Coralie GASPARD, Clothilde RAMAZ, Elvin FEVRE, Romain BUI

Suppléants : Elodie CHAVANNE, Domitille LAUTIER, Emmanuel BERGERET, Timothée ZOPPARDO

AECDL

Juliette Lunatti, Présidente de l'AECDL

“L'AECDL représente Lyon, ville de la fête et de la joie et ses étudiants à travers de nombreuses manifestations. Nous sommes une équipe très unie qui a pour objectif de faire sourire nos adhérents. Ils sont notre priorité et nous prenons soin d'eux. Que ce soit lorsque nous faisons du sport, des soirées, des afterworks ou bien des forums avec nos partenaires, le maître mot reste la bienveillance. Un de nos axes priorisés cette année est le développement d'un tutorat d'année supérieur.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU de parodontologie et implantologie orale
 - AEU d'endodontie
 - AEU de parodontologie
 - AEU d'implantologie
 - DU de chirurgie implantaire
 - DU d'identification odontologique et cranio-faciale
 - AEU de traumatologie dentaire
 - AEU d'hypnose clinique et de dentisterie ericksonienne
 - DU de réhabilitation implantaire et parodontale (Reipar)
 - DU endodontie (non ouverte en 2022-23)
 - DU implantologie-parodontologie : bases fondamentales en implantologie et en parodontologie (non ouverte en 2022-23)
- Formations courtes
 - Formation à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales,
 - Parodontites : comment prendre en charge ses patients en omnipratique,
 - Traitement initial, mise en forme et obturation canalaire,
 - Anatomie et dissection à visée implantaire,
 - Retraitement endodontique, nouveaux matériaux,
 - Réussir vos premières greffes de gencive en cabinet,
 - La caméra d'empreinte optique : porte d'entrée vers la CFAO,
 - Comment gérer les douleurs rebelles en cabinet dentaire

Plus d'informations :

- Tél : 04 78 77 86 78
- Mail : direction.odontologie@univ-lyon1.fr



L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Lyon se nomme l'Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Lyon (AECDL) et a été créée en 1926. L'AECDL compte 25 membres au sein de son bureau actif élus en juin 2022.

Adresse : 11 rue Guillaume Paradin – 69008 Lyon
AECDL : mail : presidence.aecd@gmail.com
Facebook : AECDL - Dentaire Lyon
Site : aecd.fr Insta : [aecd_dentaire_lyon](https://www.instagram.com/aecd_dentaire_lyon)

Présidente : Juliette Lunatti
4ème année
07 81 24 97 01
presidence.aecd@gmail.com

Déléguée UNECD : Anouk Mercier
4ème année
07 81 93 12 07
unecd.aecd@gmail.com

Notre association tend dans un premier lieu à servir de lien central entre tous les étudiants afin de mieux les intégrer au sein de la faculté mais également avec les autres filières. Les événements : WEI, WESK, WED, AECDL Talks, afterworks, événements caritatifs, forum des partenaires.

Les missions sont diverses, nous avons à cœur le bien-être des étudiants. Les différents pôles au sein du bureau permettent de communiquer avec les instances supérieures comme l'UNECD et permettent également de soutenir des missions de prévention, citoyenneté, solidarité et sport, comme Octobre Rose, Movember, Gardez le sourire, l'association Sourire sans Frontières et autres projets. L'association assure aussi un dynamisme dans l'UFR en organisant des conférences en partenariat avec les enseignants et des intervenants extérieurs, des événements avec les futurs partenaires, et des événements de cohésion avec les équipes enseignantes.

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

MARSEILLE



“Marseille, ville décrite comme la plus ancienne de France, aux bords de la belle Mer Méditerranée, est la première cité portuaire de France, et l'une des plus grandes d'Europe. La cité phocéenne compte plus de 62 000 étudiants, dont la plus grande partie est formée au sein de l'Université Aix-Marseille créée en 2012 ; l'UFR d'odontologie se trouve sur le campus santé Timone, tout comme le service hospitalier “Pavillon Odontologie.”

Formation initiale

Plus de 420 étudiants sont formés en chirurgie dentaire. 74 étudiants sont en deuxième année (DFGSO2) dont 36 venant de PASS Marseille, 24 venant de LAS Marseille et 5 issus du dispositif de passerelle.

- **L'équipe enseignante**

Le corps enseignant comprend 10 PU-PH, 1 PU, 25 MCU-PH, 4 MCU associés, 30 AHU, et 1 assistant des universités.

- **Le centre de soins**

Chaque année, le pôle odontologie de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) accueille ...Marseillais et Provençaux venus des départements limitrophes pour des soins dentaires. Ce pavillon situé à moins de 500 mètres de la faculté d'odontologie de Marseille est le lieu de stage clinique des étudiants.

- **Le matériel**

Pour les 2ème et 3ème année, la faculté prend en charge la très grande majorité du matériel qui est prêté sous caution. Le coût global des 5 années d'études par étudiant est estimé à : 760€

- **Les élus étudiants**

- Titulaire : Elise Michel (4° année), Karim Chenoud (Interne ODF)
- Suppléant : Alix Normandin (4° année), Ruri Shu (5° année)

- **Les laboratoires de recherche**

- L'UMR 7287- Institut Science Mouvement, Groupe

Interdisciplinaire en Biomécanique ostéoarticulaire et Cardiovasculaire (GIBoc)

- L'UMR 6236 - Unité de Recherches sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (Urmite). Au sein de l'UFR, une unité de recherche est rattachée à l'équipe GIBOC (groupe interdisciplinaire biomécanique ostéoarticulaire et cardiaque) de l'institut des sciences du mouvement (ISM) UMR CNRSAMU 7287.

CPECD

Charlotte Humez, Présidente de la CPECD

“La modernité de ses locaux et la grande diversité de ses moyens font de la faculté d'odontologie de Marseille le lieu idéal pour l'apprentissage du futur métier de nos étudiants. La Corporation Phocéenne des Étudiants en Chirurgie Dentaire intervient dans la vie étudiante de ses adhérents en de nombreux points, l'objectif premier étant l'épanouissement maximal du plus grand nombre. En effet, nous agissons sur le plan scolaire et clinique, mais aussi dans d'autres secteurs, notamment sportif (tournoi de foot, pétanque, ...), humanitaire (loto caritatif, hôpital des nounours, ...) mais également festif.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DESU Implantologie
 - DESU Odontologie restauratrice esthétique
 - DESU Parodontologie en pratique clinique
 - DESU Endodontie
 - DESU Occlusodontologie
 - DESU Omnipratique clinique odontologique
 - CESU Occlusodontologie
 - CESU Prothèse fixe
 - DESU Gestion des Patients à risques et des urgences en odontologie
 - DESU Omnipratique Clinique en Odontologie
 - DESU Omnipratique en Médecine Bucco-Dentaire
- Liste des CES
 - CES de biomatériaux (option biomatériaux cliniques et caractérisation)
 - CES Odontologie légale
 - CES odontologie pédiatrique



Créée en 1982, la Corporation Phocéenne des Étudiants en Chirurgie Dentaire (CPECD) est composée de 22 étudiants élus en mai 2023. 27, boulevard Jean Moulin 13005 Marseille.

Mail : secrtaire.cpecd@gmail.com
Facebook : Robert La Molaire
Instagram : robertlamolaire

Présidente : Charlotte Humez
3ème année
07 82 64 79 76
president.cpecd@gmail.com

Déléguée UNECD : Emma Barraquier
3ème année
06 26 14 28 40
delegue.uneecd.marseille@gmail.com

Les évènements marquants de l'association concernent plusieurs domaines :

- Évènements festifs : soirées à thème, apéros, week-ends...
- Actions sociales : don du sang, loto, course, le projet gardez le sourire en coopération avec l'UNECD, l'hôpital des nounours (interpro)
- Évènements sportifs : paintball, tournois de foot, laser game...
- Évènements professionnels : le forum vision, le forum des partenaires...
- Soutien aux études (Ronéos)

La CPECD a également comme mission de représenter les étudiants en odontologie à Marseille, elle s'occupe des commandes de matériel (articulateurs, arc facial, capteurs radios, matériel de laboratoire, matériel de TP), t-shirts, sweats ...

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

MONTPELLIER



“Montpellier, ville vieille de plus de 1 000 ans, est le chef-lieu de la Région Languedoc Roussillon. La cité héraultaise, avec sa magnifique Place de la Comédie, est très dynamique tant sur les plans sportif et touristique que culturel. Elle est la 7ème ville universitaire de France, avec près de 67 000 étudiants en 2013. L'UFR d'odontologie appartient à l'Université Montpellier. En 1997, cette UFR d'odontologie a investi de nouveaux locaux.”

- **Les laboratoires de recherche**

Elle est permise par :

- Le Laboratoire de Bioingénierie et Nanosciences (EA4203)
- Le Département d'Etude et de Recherche de Biomarqueurs Salivaires (DERBS)

- **Les relations internationales**

Programme d'échange ERASMUS : concerne une dizaine d'étudiants tous les ans.

Formation initiale

325 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR d'odontologie de Montpellier.

- **L'équipe enseignante**

L'UFR est composée de 67 enseignants-chercheurs rattachés, dont 11 PUPH, 1 PU, 1 PU associé, 3 Professeurs émérites de Universités, 22 MCUPH, 2 Maitres de Conférences associés, 23 AHU, 27 chargés d'enseignements, 22 Attachés Hospitaliers, 3 PRAG et 1 ATER.

Le centre de soins

Centre de Soins Dentaires, 545 av. du professeur Jean Louis Viala, 34080 Montpellier

- **Le matériel**

Responsable faculté : M. François BERTRAND
Responsable à la corpo : M'hamed HADJ-MOHAMMED-DAOUADJI

Sur tout le cursus chaque étudiant dépense environ 350 euros en matériel pour les TP, le matériel en P2 s'élève à 1800 euros pour les non boursiers et 550 euros pour les boursiers.

- **Les élus étudiants**

Marion ROUDIERE, Orazio COMPAGNINO, Amandine DELAPORTE, Lola WERQUIN, François BENISTAND, Matthias ROCA, Gabrielle PELLETIER, Ismail SAYARH

CECDM

Maxime ASSELOT, Président de la CECDM

“Véritable lieu de vie des étudiants durant les 5 années que comporte la formation initiale en odontologie, la faculté dentaire de Montpellier jouit d'un cadre idéal pour étudier et soigner en parallèle. Dans une infrastructure relativement récente, les étudiants ont la chance d'avoir sur le même site la faculté et le centre de soins dentaires. La CECDM essaye de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins de tous les étudiants de la faculté afin que ces derniers s'épanouissent durant ces 5 années d'étude. Chaque nouveau bureau amène sa pierre à l'édifice en améliorant les projets des années précédentes, en créant de nouveaux contenus et en amenant sa propre contribution.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
- DU Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur
- DU Evaluation du Dommage Corporel Appliqué à l'Odontologie
- DU Clinique d'Implantologie Pluridisciplinaire
- DU Hypnose Dentaire
- DU Injection d'Acide Hyaluronique à des fins thérapeutiques en Odontologie
- D.U. Implantologie Mention Chirurgie Réhabilitation Orale
- D.U. Implantologie Mention Parodontie et Implantodontie
- D.U. Odontologie Légale
- D.I.U. Odontologie Pédiatrique, Clinique et Sédations
- DU Odontologie Restauratrice et Esthétique à Montpellier

- Liste des CES

- CES Biomatériaux en Odontologie Mention Choix et Mise en œuvre Clinique
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse conjointe
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse Maxillo-Faciale
- CES Biologie Orale Mention Approfondissement en Sciences Biomédicales Fondamentales
- CES Biologie orale Mention Approfondissement en Sciences Cliniques
- CES de Parodontologie

- Formations attestantes

Mentions : Chirurgie Orale, Médecine Orale, Odontologie Conservatrice, Odontologie Pédiatrique, Orthopédie dento-faciale, Parodontologie et Prothèses.

Pour plus d'informations :

Contactez Sarah PENAS
Tél : 04 67 10 44 70



Association étudiante de l'UFR

L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Montpellier se nomme la Corporation des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Montpellier (CECDM) et a été créée en 1985. Elle est composée de 8 étudiants élus en juin 2022.

Adresse : 545 avenue du professeur Jean-Louis Viala 34090 Montpellier

Facebook : DENDALF

Mail : cecdm@outlook.com

Instagram : CECDM

Président : Maxime ASSELOT
maximeasselot01@gmail.com

Déléguée UNECD : Manprit KAUR
manprit.mk@gmail.com

Nous avons pour mission de nous assurer de la distribution du matériel à tous les étudiants. Nous avons également à cœur d'aider chaque étudiant à trouver sa place et à s'intégrer dans sa promotion ainsi que dans la faculté. Le bien-être de chaque étudiant est notre mission principale.

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

NANCY



“Chef-lieu du département de la Meurthe-et-Moselle, Nancy est une ville touristique, notamment grâce à ses trois places datant du XVIIIème siècle, classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La cité lorraine compte plus de 59 000 étudiants, notamment au sein de l'Université de Lorraine créée en 2012, résultat de la fusion des universités de Nancy et de Metz.”

Formation initiale

L'UFR de Nancy compte 633 étudiants en formation initiale. La rentrée 2022/2023 a accueilli 93 étudiants en deuxième année de formation (DFGSO2) dont 65 provenant de Nancy, 16 de Besançon, 9 de Dijon et 1 étudiant étranger; et 2 étudiants issus du dispositif de passerelle.

- **Le centre de soins**
 - Service d'odontologie pédiatrique Brabois, Rue du Morvan, 54500 Vandœuvre-les-Nancy.
 - Site Heydenreich - 6 Avenue Dr Heydenreich, 54000 Nancy (tous les autres services)
- **Les relations internationales**

Accords ERASMUS (échange d'étudiants et d'enseignants) :

 - Saarland University (Allemagne)
 - San Pablo CEU University, King Juan Carlos University, University of Murcia, University Cardenal Herrera CEU (Espagne)
 - Marche Polytechnic University, University of Milano Bicocca, University of Padova (Italie)
 - Catholic University of Portugal (Portugal)
 - Medical University of Lodz (Pologne)
 - Iuliu Hatieganu University of Medicine and Pharmacy (Roumanie)

- **Le matériel**

À la rentrée en P2 en 2023 : 2 chèques sont demandés par étudiant: un de 300 euros (frais et tenues) et un de 268 euros (matériel de prothèse, lunettes de protection, consommables, et adhésion à l'Association Étudiante).

L'AECDN propose aux P2, en échange de 590€, de fournir le matériel nécessaire pour compléter celui déjà mis à disposition par la faculté.
En D1 il faut ajouter 45 euros pour des dents prothétiques et 35 euros pour un disque diamanté.

- **L'équipe enseignante**

50 enseignants sont chargés des cours et de l'encadrement pédagogique à l'UFR de Nancy, dont 6 PU-PH, 22 MCUPH, 23 AHU. 6 sont attachés universitaires, 21 sont attachés hospitaliers et 20 sont vacataires d'enseignement.

- **Les laboratoires de recherche**
 - Institut Jean Lamour (Nancy) - Laboratoire de Recherche en Science des Matériaux*
 - Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
 - Interpsy (Nancy) - laboratoire de psychologie
 - LEM 3 (Metz): laboratoire des microstructures et de mécanique des matériaux
 - Centre de Recherche en Automatique de Nancy
 - Laboratoire SIMPA (Nancy) : Stress, Immunité, Pathogènes
 - Laboratoire DEVAH (Nancy) : Développement, Adaptation et Handicap
 - Laboratoire IMoPA (Nancy) : Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire
 - Recherche clinique au CHRU de Nancy

- **Les élus étudiants**

Valentin Blaison

AECDN

Kilian Meininger, Président de l'AECDN

“L'AECDN, première association des étudiants en chirurgie dentaire de France, créée en 1908 (point culture), a toujours aspiré à représenter et défendre ses étudiants nancéiens, que ce soit dans cette belle ville de Lorraine ou dans la France entière.

Notre association est présente et à l'écoute des interrogations de chacun pour leur apporter aide et soutien - matériel et annales d'examens ou encore événements solidaires et festifs. Notre objectif principal est de faire en sorte que leurs années d'études soient les plus heureuses possible et que chacun puisse s'épanouir.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU Endodontie clinique et microscopie opératoire
 - DU Réparation du dommage corporel
 - DU Identification en Odontologie Médico Légale
- Liste des CES
 - CES de parodontologie
 - CES d'odontologie prothétique mention prothèse conjointe

Pour plus d'informations :

odonto-scolarite-contact@univ-lorraine.fr



L'association des étudiants en chirurgie dentaire de Nancy a été créée en 1908 ! Elle est constituée de 23 membres élus en juin 2023.

Adresse : 7 avenue de la Forêt de Haye, 54500, Vandoeuvre-lès-nancy
Mail : dentairenancy@gmail.com
Facebook : AECDN - Nancy
Instagram : dentairenancy

Présidente : Kilian Meininger
4ème année
06 66 42 32 61
xtremagie52400@gmail.com

Délégué UNECD : Romane Hocquet
3ème année
07 70 40 16 11
rhocquet7@gmail.com

L'AECDN est une organisation indépendante, sans parti pris ou confessionnel.

Les buts de l'association sont divers, ils comprennent:

- développer les relations et l'entraide entre les étudiants, par l'organisation de soirées tout au long de l'année, d'un WE de « bienvenue », d'un gala...
- les aider au maximum pendant leur cursus en mettant en vente bon nombre de matériel essentiel à la formation (le coût du matériel demandé en P2 est un des plus faibles de France)
- promouvoir une valeur essentielle pour une profession médicale, la solidarité, en participant et organisant de nombreuses actions
- rendre les activités sportives très accessibles entre les étudiants, en créant des équipes dans plusieurs sports différents

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

NANTES



“Nantes est la préfecture de la région des Pays de Loire. Son port de Nantes Saint-Nazaire est le premier port de la façade atlantique française. Près de 38 000 étudiants sont formés à l'université de Nantes.”

- **Le centre de soins**

Centre de Soins Dentaires, CHU de Nantes, 1 place Alexis Ricordeau 44000 Nantes. Dans le même lieu se trouve l'UFR, le CSD et le laboratoire de recherche. Il y a plusieurs antennes dans d'autres CHU où les étudiants de 6ème année peuvent exercer.

- **Les relations internationales**

Plusieurs accords d'échanges internationaux, surtout destinés aux 3èmes et 6èmes années :

- 1 accord bilatéral signé avec l'Universitat de Sevilla (Espagne)
- 1 accord bilatéral signé avec l'Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban)
- 1 accord bilatéral signé avec la Kyungpook National University (Corée)

- **Le matériel**

Une partie du matériel est prêtée par l'UFR, une autre doit être achetée par l'étudiant. Ce matériel est proposé par l'AECDN à prix réduit pour chacune des années : en 2ème année les frais s'élèvent à 170€. Sur la totalité des études, le montant du matériel à se procurer est de 700€, pour les boursiers ce montant est de 600€.



Formation initiale

2023-2024 : 432 étudiants forment l'effectif au sein de la formation initiale à Nantes (dont des étudiants ayant fait leur P1 à Angers, Tours, Poitiers, Guyane, Nouvelle-Calédonie, (et procédure passerelle)) :

- 91 sont inscrits en DFGSO2 (deuxième année d'études)
- 77 en troisième année
- 103 en quatrième année
- 82 en cinquième année
- 79 en sixième année

- **L'équipe enseignante**

L'UFR est composée en 2023-2024 de :

- 12 PU-PH
- 19 MCU-PH
- 2 PH
- 1 MCU (et 2 MCU associé)
- 15 AH
- + 1 professeur émérite, 1 professeur associé, 1 assistant associé

- **Les laboratoires de recherche**

Laboratoire RMeS (Regenerative Medicine and Skeleton research lab - INSERM), sous la direction de Jérôme Guicheux, avec 2 grandes thématiques de recherche : Physiopathologie squelettique et médecine régénérative articulaire ; Médecine régénérative des tissus osseux.

- **Les élus étudiants**

Théodore ANTHEAUME, Vincent BRIAND, Soern BERLINSON, Emily-Rose MINOT, Elsa MENINDES, Claire GOGENDEAU

AECDN

LINET Augustin, Président de l'AECDN pour le mandat 2023-2024.

“Depuis sa création en 1945, l'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) est un acteur majeur de notre UFR. Elle a pour but de servir les étudiants en les représentant mais également en proposant le matériel nécessaire aux études à un prix réduit et en créant une ambiance agréable au sein de la faculté. Les objectifs et moyens mis en place sont nombreux pour développer chacun de nos pôles : animation, partenariats, tutorat, santé publique, goodies, vie étudiante, ... L'AECDN veut également être au plus proche de chaque étudiant pour l'aider à vivre au mieux sa formation universitaire et sa vie étudiante.”



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU Implantologie Orale
 - DU Parodontologie et Implantologie Chirurgicale
 - DU Pratiques expertales en Odontologie Légale
 - DU Restauration Dentaire Esthétique
- Liste des CES
 - CES Parodontologie
 - CES Odontologie Prothétique – mention prothèse conjointe
 - CES Odontologie Prothétique – mention prothèse adjointe partielle
 - CES Odontologie Prothétique – mention prothèse adjointe complète
 - CES Odontologie Prothétique – mention prothèse maxillo-faciale
 - CES Odontologie Pédiatrique et Prévention
- Formations attestantes
 - Attestation de Radioprotection
 - Attestation MEOPA
 - Attestation Universitaire en Implantologie Orale.

Pour plus d'informations :
Suzy BOULO / Tania VERSTRAETEN (gestion des étudiants - thèses - diplômes - stages)
Mail : suzy.boulo@univ-nantes.fr
Tél : 02 40 41 29 03



L'Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) a été créée il y a maintenant 76 ans.

Concernant le mandat 2023-2024 : elle compte 23 membres du bureau élus en septembre 2022 ainsi que de nombreux membres actifs !

Adresse : 1 place Alexis Ricordeau, 44 000 Nantes Cedex 01

Mail : corpo.aecdnd@gmail.com

Facebook : Corpo Aecdnd

Instagram : corpoaecdnd

Président : LINET Augustin

4ème année

06 78 24 60 04

corpo.aecdnd@gmail.com

Déléguée UNECD : EVEN Charlène

4ème année

07 61 72 87 46

unecd.nantes@gmail.com

Les missions :

- Proposer aux étudiants le matériel nécessaire à prix réduit
- Animer la vie étudiante avec des soirées, des sorties et plus encore
- Effectuer des actions de santé publique pour sensibiliser les étudiants et la population nantaise
- Participer au rayonnement du pôle santé en favorisant la cohésion inter-filière
- Défendre les étudiants en dentistes nantais et conserver l'esprit familial et une ambiance agréable à la fac

Événements : WE d'accueil, WE olympiades, WED, tonus, soirée de gala, RIP (repas inter promo), rallye, événements de santé publique (GLS gardez le sourire, octobre rose, odyssea, Hôpital des Nounours, Movember), événements vie étudiante (laser Game, karting, cinéma, bingo)

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

NICE



“Située le long de la baie des Anges, Nice est la cinquième commune de France en termes de population. Elle est riche d'une attractivité touristique intense notamment par son aéroport, le troisième plus grand de France. La cité compte plus de 25 000 étudiants, qui étudient notamment au sein de l'Université Nice Sophia Antipolis ; quant à l'UFR d'odontologie, elle se situe sur le Campus St Jean d'Angély, au cœur d'un quartier animé proche du centre ville grâce au tramway.”

- **Le centre de soins**

Un centre de soins dentaires assure la formation clinique des jeunes praticiens en cours d'étude, au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Institut de médecine bucco-dentaire, où les externes disposent de 30 fauteuils.

Adresse : 28 boulevard de Riquier, 06300 NICE.

- **Les relations internationales**

Stages : Chine, Moscou, Rio de Janeiro. Erasmus : Parme et Barcelone. Missions humanitaires : Togo et Tanzanie.

Formation initiale

Environ 280 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR de Nice, en formation initiale avec 56 nouveaux arrivants en deuxième année d'études (DFGSO2).

- **L'équipe enseignante**

Elle est composée, entre autres, de 10 PU-P, 1 PU émérite, 14 MCU-PH, 16 AHU.

- **Les laboratoires de recherche**

Le laboratoire Micoralis est une équipe de recherche récemment labellisée (EA7354) spécialisée en immuno/microbiologie orale et rattachée à l'UFR odontologie (une des rares en France de ce type). Cette équipe connaît un développement prometteur qui a été mis en avant par sa récente évaluation par l'HCERES.

- **Le matériel**

Coût du matériel en P2 : 1770€ pour les non boursiers, une trentaine d'euros pour les boursiers. Coût global sur tout le cursus : 2900€ pour les non boursiers, 171€ pour les boursiers.

- **Les élus étudiants**

Clotilde AMBROSINO, Evodie OROY, Louis HUMBERT, Emma MARTINS, Laura MARTIN

CEON

Emmanuel POPOU, Président de la CEON

“Le bureau 2023-2024 a pour objectif de pérenniser le travail entrepris par les bureaux précédents tant au niveau local qu’au niveau national. Nous avons à cœur de représenter notre fac aux différents congrès de l’UNECD afin de participer activement à la recherche de solutions pour nos étudiants. En collaboration avec notre doyenne, nous avons pour objectifs de renforcer les conditions de vie au sein de notre pôle à travers notamment la création d’une nouvelle salle étudiante entrant dans le projet de modernisation de la fac. Nous souhaitons également nous investir davantage au niveau du pôle partenariat avec l’organisation d’une journée de l’innovation, en collaboration avec la faculté de nice, qui serait une réelle évolution de notre traditionnel forum des partenaires qui a tendance à s’essouffler au cours des années. Le bien être de nos étudiants est une de nos préoccupations majeures et nous essayons d’y veiller au quotidien.”

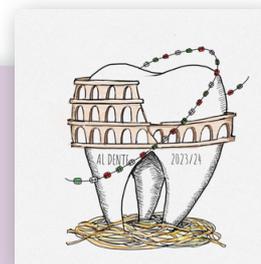
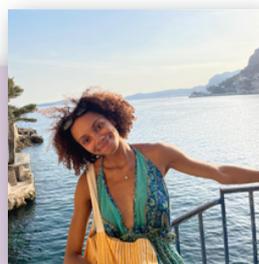


Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU Hypnose dentaire
 - DU dermatologie buccale
 - DIU esthétique buccale
 - DIU endodontie
 - DIU Lasers et médecine buccale chirurgie buccale
 - DU Parodontologie avancée
 - DU Omnipratique
 - DIU Odontologie pédiatrique théorique (à compter de janvier 2024)
- Liste des CES
 - CES odontologie pédiatrique et prévention
 - Formations courtes
 - Formation à la radioprotection des patients
 - Formation à la chirurgie parodontale et muco-gingivale
 - Formations attestantes
 - AEU sédation consciente
 - AEU imagerie 3D
 - AEU paro et implanto orale
 - AEU SAHOS et ronflements
 - AEU Radio-anatomie dento-maxillaire

Pour plus d’informations :

Mail : odontologie.scolarité@univ-cotedazur.fr
Site : <https://odontologie.univ-cotedazur.fr>



L’association, nommée Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice (CEON), a été créée en 1998, elle compte 12 membres élus en juin 2020.

Adresse : Pôle Universitaire Saint Jean d’Angély - 5 rue du 22ième BCA - 06300 - Nice
Facebook : <https://www.facebook.com/CEONissa>
Insta : <https://www.instagram.com/bdedentaire/>

Président : Emmanuel POPOU
4ème année
07 67 09 52 01
epopou@gmail.com

Déléguée UNECD : Charlotte MAVOUNGOUDBRUNET
3ème année
07 68 86 86 70
charlotte.mbrunet@gmail.com

La Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice est une association au service des étudiants de l’UFR. Elle assure un dialogue avec la direction de l’UFR. Elle prend en charge la négociation et la commande de matériel pour ses étudiants. Elle est au centre de l’animation de la vie étudiante (Soirées, WEI, WES, événements sportifs, paniers bio..). Elle est également engagée dans l’organisation de projets de solidarité. Enfin, l’association représente la faculté d’odontologie de Nice au niveau national.

Les principaux événements : Apéros de rencontre, Laser game, Week end d’Intégration, Soirée d’Halloween, Soirée post-partiel, Week end de désintégration, Sorties bowling, Paintball.

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

PARIS



“Paris la belle, Paris la magnifique, Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans ses rues, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde de par son histoire et ses monuments. Les universités de Paris font partie des plus anciennes universités du Moyen-Âge et possèdent depuis 2020 une unique UFR d'Odontologie au sein de l'Université Paris Cité (fusion des universités Paris V, René Descartes de Montrouge et Paris VII, Diderot de Garancière).”

- **Le centre de soins**

Notre UFR est rattachée à six centres de soins dentaires qui sont :

- Hôpital Bretonneau - 23 Rue Joseph de Maistre, 75018 Paris
- Hôpital Henri Mondor - 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil
- Hôpital Louis Mourier - 178 Rue des Renouillers, 92700 Colombes
- Hôpital Charles-Foix - 12 Avenue de la République, 94200 Ivry-sur-Seine
- Hôpital Rothschild - 5 Rue Santerre, 75012 Paris
- Hôpital Pitié Salpêtrière - 83 Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

- **Les relations internationales**

- Séjour ERASMUS possible (S9/S10) dans plusieurs universités européennes partenaires (Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Portugal, Scandinavie)

- Possibilité de coopération interuniversitaire internationale (accords bilatéraux)

Formation initiale

850 étudiants suivent la formation initiale en odontologie de cette UFR parisienne, environ 200 d'entre eux sont en DFGSO2 issus de la PASS/LAS ou du système passerelle.

- **L'équipe enseignante**

La faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université Paris Cité compte 135 enseignants chercheurs.

- **Les laboratoires de recherche**

Elle est développée grâce à deux laboratoires :

- Unité de recherches Biomatériaux innovants et Interfaces (UR4462 et URB2i)
- Pathologies, Imagerie et Biothérapie Orofaciales (UR2496)

- **Le matériel**

La majorité du matériel (contre-angles, turbines, kits de prothèse...) est prêté par l'UFR soit en début d'année soit à chaque TP. Quelques éléments restent tout de même à la charge des étudiants notamment :

- une trousse de prothèse dès la DFGSO2 : environ 50 euros
- matériel pour la clinique dès la DFASO1 (selon les hôpitaux) : environ 100 euros
- un articulateur : environ 240 euros

- **Les élus étudiants**

Elus titulaires : BLOQUEL Wilfried, LABREGERE Clément, LANDES Adrien, LAUGIER Axelle, SEBIANE Mae, TAPIA Sarah

Elus suppléants : CUER Clara, GILLES Damien, LEGRAND Lisa, MONTEL Nicolas, VANNIEUWENHUYSE Léa

COUP

Maxime DORISON et Amélie CONRARD, Présidents de la COUP

De plus en plus grande, de plus en plus organisée, la COUP a mûri depuis la fusion des facultés parisiennes il y a trois ans. Mais une chose n'a pas changé, sa motivation pour faire kiffer tous les étudiants parisiens. Que vous soyez plutôt sportifs, plutôt musées, plutôt casaniers, plutôt cinémas, plutôt sorties posés sur les quais ou encore soirées étudiantes, la COUP fera son maximum pour satisfaire les différentes envies des étudiants de sa grande faculté.

Avec la création de nouveaux pôles, un changement d'organisation et la présence de deux présidents plus investis que jamais, l'association étudiante de Paris est prête à recevoir les nouvelles promotions comme il se doit, sans évidemment négliger les anciennes et tout en s'investissant de tout cœur à l'échelle nationale.

En bref, toute notre équipe est déterminée à prendre le relai de l'ancienne corporation et à poursuivre dans ce qu'elle a créé, ses valeurs et ses objectifs.

Et n'oubliez pas, nous sommes là pour vous. Vous représenter, vous épauler, vous aider, c'est dans nos cordes !!



Formation post-universitaire

Liste des DU

- DU Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée
- DU Implantologie orale
- DIU Endodontie
- DIU Réhabilitation orale implantaire
- DU Dermato-vénérologie de la muqueuse buccale
- DU Chirurgie implantaire et pré-implantaire
- DU Pathologie et chirurgie orbito-palpebro-lacrurale
- DU Odontologie clinique et vieillissement
- DU Approfondissement de parodontologie et d'implantologie clinique
- DU Parodontie clinique
- DIU Pathologies de la muqueuse orale : du diagnostic au traitement
- DU Orthodontie linguale et esthétique
- DU Clinique de parodontie
- DU Techniques chirurgicales réparatrices et reconstructrices osseuses implantologie orale
- DU Troubles fonctionnels oro-faciaux
- DU Clinique d'orthodontie linguale
- DU Clinique de prothèses implanto-portées
- DU Expertise en médecine dentaire
- DU d'Odontologie pédiatrique clinique
- DU E-santé et médecine connectée
- DU Carcinologie buccale
- DU Clinique de prothèses maxillo-faciales
- DU d'Odontologie pédiatrique clinique
- DIU Clinique des traitements odontostomatologiques du syndrome d'apnées obstructives du sommeil
- DU Clinique d'implantologie chirurgicale et prothétique
- DU Clinique de chirurgie implantaire avancée

Liste des CES

- CES d'Anatomo-Physiologie de l'Appareil Manducateur, mention fonction dysfonction
- CES Odontologie Conservatrice, Endodontie
- CES Odontologie Pédiatrique et Prévention
- CES de Parodontologie
- CES d'Odontologie Prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES d'Odontologie Prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES d'Odontologie Prothétique, mention prothèse conjointe



La Corporation Odontologique de l'Université de Paris a été créée en 2021 et comprend 19 membres élus en 2022.
Adresse : 1 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge
Mail : asso.coup@gmail.com
Facebook : Cooper Coup
Instagram : cooper_uparis

Présidents :
Maxime DORISON
DFSAO1 (4ème année)
06 52 67 47 77
maximedorison@hotmail.com

Amélie CONRARD
DFSAO1 (4ème année)
06 03 39 01 16
amelie92100@gmail.com

Déléguée UNECD :
Nicolas GIBON
DFASO1 (4ème année)
07 78 84 41 8
nicolas.gibon.77@gmail.com

La Corporation Odontologique de l'Université de Paris (COUP) est une association au service des étudiants de l'UFR.

La COUP a pour but, d'une part, d'aider les étudiants en mettant en place un système de parrainage ainsi qu'un système de ronéos (partage et mise à disposition de cours et fiches). D'autre part, elle assure l'animation de la vie étudiante en organisant tout au long de l'année diverses soirées et afterworks, ainsi que d'autres activités ludiques (piques-niques, sorties sportives, cinémas...) visant à intégrer le plus grand nombre d'étudiants. Un local est ainsi mis à disposition des étudiants afin de favoriser les rencontres entre les promos et de créer un véritable esprit de cohésion.

De plus, elle permet une représentation des étudiants en assurant un dialogue avec la direction, l'administration de la faculté ainsi qu'avec les professeurs. Ainsi, la COUP occupe un rôle central dans l'organisation de la vie de la faculté.

Pour plus d'informations :
Mail : scolarite-odonto@parisdescartes.fr
Tél : 01 58 07 67 10
Tour des facultés

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

REIMS



“Reims, cité des sacres et du champagne, est une ville dynamique, ouverte tant aux entreprises de pointe qu'à des milliers d'étudiants. L'UFR d'Odontologie fait partie de L'Université de Reims Champagne Ardennes (U.R.C.A) qui regroupe près de 25 000 étudiants.”

- **Le centre de soins**

Notre unique centre de soin à Reims se situe à l'hôpital Maison Blanche, il regroupe 80 fauteuils et est à la pointe de la technologie grâce à sa récente rénovation en 2017. Lors de la 6ème année les étudiants ont le choix de rester à Reims ou de partir vers Amiens ou Dijon.

- **Les relations internationales**

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons eu le privilège d'organiser l'EVP (European Visiting Program - from the European Dental Students' Association), ce qui nous a permis d'échanger avec une dizaine d'étudiants en odontologie de différents pays.

Il existe des accords Erasmus avec différentes villes pour permettre aux étudiants de 5ème année ou 6ème année de réaliser un stage à l'étranger pour une durée d'un semestre : Universidad de Granada (Espagne), Université de Coimbra (Portugal)

Formation initiale

L'effectif total des étudiants rémois est de 428 en formation initiale. Le numerus apertus en deuxième année (DFGSO2) est de 76 étudiants, 30 de ces étudiants viennent toujours d'Amiens ce nombre étant amené à diminuer progressivement sur les 5 prochaines années.

- **L'équipe enseignante**

L'UFR dispose d'une équipe constituée de 63 enseignants dont 6 PU-PH, 18 MCU-PH, 15 CCU-AH, 7 assistants universitaires attachés, 10 praticiens attachés

- **Les laboratoires de recherche**

- Laboratoire Biomatériaux et Inflammation en site osseux EA 4691
- Institut Thermique Mécanique Matériaux ITHEMM

- **Le matériel**

En P2, les étudiants ont à leur charge l'ensemble du matériel de TP

De plus au cours de l'année, ils doivent acheter leur plâtre, les dents en ivoirine, du matériel spécifique à certains TP etc...

En D1, les kits d'endodontie sont à la charge des étudiants

En D2 : les pinces ODF, les dents prothétiques et de pédodontie doivent être achetés

Le coût total du matériel est de 660 € pour les étudiants boursiers et de 2180 € pour les non-boursiers. Ce moment varie en fonction du besoin d'entraînement de chaque étudiant.

- **Les élus étudiants**

Paloma BALLAY, Albert CEZ, Marc-Aurele MATTEI, Mathilde JEDREWJESKI, Dany BLIN

ACECDR

Nathan MERCIER, Président de l'ACECDR

Dans la continuité du bureau précédent, la volonté de changement et de modernité demeure au cœur de notre action. Ainsi je prends mes fonctions en qualité de président et je suis fier de représenter cette belle équipe. Nous nous engageons résolument à poursuivre les travaux entamés et à continuer à développer nos axes de travail dans l'intérêt de nos étudiants. Nous avons à cœur de répondre à leurs attentes et leurs besoins et sommes pleinement conscients des défis qui nous attendent. Nous sommes convaincus que notre association joue un rôle essentiel dans le parcours de nos étudiants. Le défi qui nous attend est de taille, mais notre motivation est à la hauteur.



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU Dermatologie Buccale
 - DU Chirurgie et prothèses implantaires
 - DU Posturologie-Occlusodontie-Ostéopathie
- Liste des CES
 - CES Parodontologie
 - CES Odontologie pédiatrique

Pour plus d'informations :

nathalie.antoni@univ-reims.fr
solenne.soler@univ-reims.fr
sylvie.gillet@univ-reims.fr



L'Association Corporative des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Reims (A.C.E.C.D.R.) a vu le jour en 1961. L'association se compose de 19 étudiants.

Adresse : 2 rue du général Koenig - 51100 Reims
Mail : presidence.acecdr@gmail.com
Facebook : Corpo Acecdr
Insta : @corporodentairereims

Président : Nathan MERCIER
4ème Année
merciernathan807000@gmail.com
06 13 82 03 29

Déléguée UNECD : Marie LIMA
5ème année
marielm1704@gmail.com
06 09 67 23 16

L'ACECDR a pour principale mission de fournir du matériel aux étudiants de la faculté. Elle propose aussi des formations scientifiques lors d'évènements tels que le forum de la Sainte Apolline. Elle participe également à l'intégration des étudiants en leur présentant des parrains/marraines à leur entrée en deuxième année et en organisant le barbecue et le week-end d'intégration. De nombreux évènements festifs rythment également l'année. L'ACECDR organise aussi des rencontres sportives inter-filières et des évènements au profit d'œuvres caritatives.

Enfin, elle assure le lien entre l'administration et les étudiants et coordonne l'organisation des ronéos.

Notre association organise différents évènements tout au long de l'année : Week-end d'intégration, rencontres avec les partenaires : petits déjeuners, forums, Afterwork ou soirées au bar, Soirée de Gala, Soirées «Pots», Soirée Beaujolais Nouveau, Évènements sportifs inter-filières, Projets solidaires (octobre rose, collecte alimentaire, évènements caritatifs...)

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

RENNES



“Avec plus de 210 000 habitants, Rennes, capitale historique de la Bretagne, tient sa place parmi les 10 villes les plus peuplées de France. 65 000 étudiants sont inscrits au sein des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération rennaise, ce qui en fait la capitale universitaire du Grand Ouest.”

- **Le centre de soins**

Rennes (4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année) : Pôle Odontologie, CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux, 35033 Rennes Cedex 9 (79 fauteuils).

Le Centre soins dentaire est composé de 8 services : Chirurgie, ODF, Pedodontie, Soins adaptés, Parodontologie, Dentisterie Restauratrice et Endodontie, Prothèse, Dysfonction de l'appareil Manducateur.

Dès la 4^{ème} année, les étudiants, considérés comme externes, commencent à pratiquer au centre.

Caen (6^{ème} année) : Consultations Odontologie et Chirurgie Orale, CHU de Caen, avenue Côte de Nacre, 14000 Caen (6 fauteuils) qui à partir de 2025 sera totalement indépendant au niveau de ses étudiants

- **Les relations internationales**

Les étudiants ont la possibilité de faire leur 4^{ème} année au Canada, à l'université de Laval (1 à 2 places par an)

De plus, il existe des accords Erasmus avec différentes villes pour permettre aux étudiants de 6^{ème} année de réaliser leur stage clinique à l'étranger pour une durée d'un semestre : Universidad Complutense de Madrid (Espagne), ou à l'université catholique de Louvain, Bruxelles (Belgique)).

- **Les élus étudiants**

L'élection des élus UFR aura lieu à la rentrée 2023

Formation initiale

L'UFR rassemble entre 380 et 420 étudiants. La promotion de O2 compte 64 étudiants, venant de l'UFR de PASS/LAS de Rennes et 4 étudiants issus du dispositif passerelle.

- **L'équipe enseignante**

Il y a 7 PU-PH, 20 MCU-PH, 20 AHU, 2 assistants associés et 1 MCU associé.

- **Les laboratoires de recherche**

Groupe Biomatériaux, équipe V&C, UMR CNRS 6226 Unité INSERM 1241 - Nutrition Métabolisme et Cancer équipe Cimiad

- **Le matériel**

Les étudiants achètent leur matériel en 2^e et 3^e année auprès de la corpo qui se charge de la gestion, de la commande et de la distribution du matériel. Le coût du matériel est de 865€ en 2^e année et 505€ en 3^e année. En 4^e année, la plupart du matériel nécessaire aux TP est fourni par la fac et les industriels. La fac met à disposition les turbines, contre-angles et pièces à main pour chaque poste de TP.

Au total, le coût global du matériel sur l'ensemble du cursus revient à environ 1370 € (sans prendre en compte le matériel que les étudiants rachètent à cause de l'usure ou de la casse). Une solution pour les boursiers a été mise en place pour la première fois à la rentrée 2020-2021, permettant une diminution de 250€ pour les étudiants boursiers de 2^e année. Notre objectif est de continuer dans cette voie, en espérant réduire de manière plus importante le prix pour les étudiants boursiers dans les années à venir. L'un des objectifs de la corpo 2023-2024 est de récupérer le matériel des années supérieures qui n'en ont plus besoin à un tarif symbolique afin de diminuer le coût pour les nouveaux étudiants, et d'en faire une action pérenne sur le long terme.

AECDR

Marine CHAMPENOIS, Présidente de l'AECDR

"L'AECDR a pour objectif de créer une cohésion et une solidarité entre chaque étudiant afin que chacun puisse s'épanouir pleinement pendant son cursus universitaire, tant par le biais d'événements festifs, solidaires, de prévention ou sportifs. L'AECDR s'engage à représenter et défendre chaque étudiant et cela depuis 70 ans."



Formation post-universitaire

- Liste des DU
 - DU PIC (Parodontie implantation clinique) : Pr Sylvie Jeanne (durée : 2 ans)
 - DU de Réhabilitation Orale Clinique : Dr Hervé Plard, Dr Perard (durée 2 ans)
 - DU Clinique d'Odontologie Pédiatrique : Pr Jean-Louis Sixou (durée : 2 ans)

- Liste des CES

- CES Parodontologie : Pr Sylvie Jeanne

- Formations courtes

Formations à partir de l'entrée scolaire 2023 :

- Urgences dentaires au cabinet, 28 septembre
- Actualisation des protocoles de traitement parodontal non chirurgical, 12 octobre
- De la prévention à l'endodontie et la restauratrice chez l'enfant et l'adolescent, 19 octobre
- Parodontologie et orthodontie, un duo gagnant au quotidien, 9 novembre
- Radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants, 16 novembre

Le planning pour les formations de l'année 2024 n'a pas encore été publié.

Pour plus d'informations :

secretariat-pedagogique-odonto@univ-rennes1.fr



AECDR : Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Rennes, elle compte 34 membres élus en septembre 2023.

Adresse : 2 avenue du Professeur Léon Bernard, Bâtiment 15 - 35000 Rennes

Mail : corpo.rennes.aecdr@gmail.com

Site : www.aecdr.net

Facebook : AECDR-Corpo-Dentaire-Rennes

Instagram : ronny_rennes

Présidente : Marine CHAMPENOIS
4e année

marinechampenois35@gmail.com

06 38 47 18 55

Déléguée UNECD : Carla RICHARD
4e année

carla.richard125@gmail.com

07 78 39 13 42

Notre association permet aux étudiants de s'épanouir au mieux dans la vie étudiante. L'AECDR donne accès aux étudiants de la fac de Rennes au site internet de la corpo afin qu'ils puissent utiliser les nombreuses ressources disponibles : les frappes des cours, les archives, les fiches de cours, annales...

L'AECDR assure également la cohésion entre étudiants via un système de parrainage entre 2ème et 3ème année et par l'organisation de divers événements aussi bien préventifs que sportifs ou festifs. L'AECDR à, pour la première fois cette année, organisé la remise des diplômes des 6èmes années afin de marquer la fin de leur scolarité. La nouvelle équipe de la corpo a bien l'intention de continuer cette très bonne initiative ! La corpo se charge également de l'organisation de la cafétéria du bâtiment dentaire mis à disposition des étudiants pour manger et se détendre entre les cours.

L'AECDR organise différents projets de prévention et de solidarité tout au long de l'année (Octobre rose, l'hôpital des nounours, mais aussi des voyages de prévention au Pérou par exemple). Enfin, la corpo a un rôle de représentation de ses étudiants en faisant valoir leurs intérêts auprès du corps enseignant et de la direction de la fac.

L'AECDR occupe donc un rôle central dans la vie de la fac à tous les niveaux.

Nos événements :

- Événements festifs : Week-end d'intégration, Halloween, Papa Punch, Printemps Dentaire, Gala...
- Autres loisirs : olympiades, tournoi de soccer inter-santé...

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

STRASBOURG



“Chef-lieu de la Région Grand Est, outre sa position frontalière avec l'Allemagne, Strasbourg est une place forte des institutions européennes (Cour européenne des droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, Parlement européen, ...) de par son titre de Capitale Européenne. En 2015, plus de 47 000 étudiants sont inscrits au sein de l'Université de Strasbourg avec ses 2 600 enseignants-chercheurs. L'UFR d'odontologie a déménagé dans un établissement tout neuf après 10 ans de travaux, inauguré le 21 septembre 2015.”

- **Le centre de soins**

Il existe 2 centres de soins dentaires à Strasbourg :
• Pôle de Médecine et de Chirurgie Bucco-Dentaires - 1, place de l'Hôpital 67000 Strasbourg
• Centre de soins de HautePierre (délocalisée par rapport à l'UFR) - 1, Avenue Molière 67200 Strasbourg

- **Les relations internationales**

Collaborations internationales :
Etats-Unis - Boston, Virginie
Madagascar - Mahajanga
Chili - Santiago
Thaïlande - Khon Kaen
Vietnam - Ho Chi Minh
Japon - Hokkaido, Higashi-Hiroshima City
Rwanda - Kigali

Erasmus possibles en Europe :
Allemagne - Fribourg et Mayence
Autriche - Graz
Espagne - Oviedo et Valence
Finlande - Helsinki
Roumanie - Cluj
Suisse - Bâle
Turquie - Izmir
Estonie - Tartu

Formation initiale

444 étudiants sont formés à l'UFR d'odontologie de Strasbourg, dont 79 étudiants inscrits en DFGS02 venant des UFR de LISpS de Strasbourg (70), des Antilles (2) et du Luxembourg (2). 2 étudiants sont issus de la passerelle d'excellence et 3 de passerelles nationales.

- **L'équipe enseignante**

Elle est constituée de 58 personnes dont 12 PU-PH, 1 PU, 2 PU associés, 19 MCU-PH, 1 MCU, et 18 CCU-AH, 5 assistants associés

- **Les laboratoires de recherche**

• 2 Instituts de recherches INSERM UMR 11-21 et UMR 12- 60
• IGBMC (étude du génome des eucaryotes supérieurs et du contrôle de l'expression génétique ainsi que l'analyse de la fonction des gènes et protéines. Ces connaissances sont appliquées à l'étude de pathologies humaines (cancer, maladies monogéniques, maladies métaboliques, ...)
• Centre de Référence des maladies rares orales et dentaires

- **Le matériel**

Coût pour les étudiants boursiers : 125 €
Coût pour les étudiants non boursiers : de 925 €.

- **Les élus étudiants**

Noémie GAMBARELLI, Axel ONOL, Bilal BALBZIOUI, Pierre SAAD, Gaetan FORESTI, Gregoire HABAY, Sebastien LACHICHE, Lucie MEYER, Guillaume GAUGLER, Virgile MOYAUX

AAECDS

Lucas JARDINIER, Président de l'AAECDS

"Fondée en 1949, l'Association Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg (AAECDS) voit son bureau renouvelé chaque année. Forts de cette nouvelle équipe toujours plus motivée, nous avons pour but de pérenniser les projets des anciens bureaux (ouverture à la culture, prévention auprès des enfants avec l'Hôpital des Nounours, projet humanitaire «Des Sourires au Sénégal»...) pour donner toujours plus de satisfaction aux étudiants en Odontologie de Strasbourg. Nous avons à cœur que chacun trouve sa place, s'intègre et vive pleinement ses études comme il l'entend grâce à l'organisation d'événements divers et variés (culturels, sportifs, sociaux, festifs...). C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à venir dans notre belle et chaleureuse ville de Strasbourg afin de découvrir notre centre de soins récent (inauguré en 2015) ainsi que de voir par vous-même la bonne entente régnant entre enseignants et étudiants au sein de notre faculté !"



Formation post-universitaire

- Liste des DU
- DU Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale (1 an) 3 600 €
- DU Implantologie orale appliquée (2 ans) 3600 € par année
- DU Parodontologie clinique (3 ans) 6500 € par année
- DU Esthétique du sourire - approche multidisciplinaire (1 an) 4500 €
- DU Occlusodontie fonctionnelle (1 an) 4000 €
- DU Micro-endodontie clinique et chirurgicale
- DU Hygiène et stérilisation en médecine buccodentaires (1 an) 3130 €
- DU Soins et prévention bucco-dentaires chez les personnes âgées (1 an) 1800 € (initial) et continu 2800 €
- DU Fentes labo-palatines : Approches thérapeuthiques et pluridisciplinaires

- Liste des CES

- CES de parodontologie (1 an) 512 €
- CES d'odontologie chirurgicale – Médecine buccale (1an)
- CES d'odontologie pédiatrique et prévention (1 an) 512

- Formations courtes

- Attestation de formation au Cone Beam
- Formation aux soins dentaires sous sédation par inhalation de MEOPA
- Formation à la radioprotection des patients

Pour plus d'informations, contacter Olivier SIMON :

Tél : 03 68 85 39 09

Mail : olivier.simon@unistra.fr



L'Association Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg est composée de 42 membres élus en juillet 2023.

Adresse : 8 rue Sainte Elisabeth - 67000 Strasbourg
Facebook : Amicale Dentaire Strasbourg
Instagram : aaecds
Site internet : www.aaecds.fr

Président : Lucas JARDINIER
3ème année
06 22 70 44 15
president.aaecds@gmail.com

Délégué UNECD : Nikola MITROVIC
5ème année
06 95 22 40 74
aaecds.uneecd@gmail.com

Notre priorité est de permettre à nos étudiants de s'épanouir durant leur cycle universitaire. Pour cette raison nous organisons des moments privilégiés qui permettent la cohésion et nous innovons afin de toucher tous nos adhérents.

Ainsi nous avons mis en place des événements solidaires, culturels et sportifs qui rentrent dans notre volonté de favoriser le bien-être des étudiants. De plus, nous encourageons la participation aux événements partenariaux, nationaux et internationaux du monde dentaire.

Enfin nous avons à cœur de sensibiliser nos étudiants pour nous tourner vers une politique plus responsable, écologique et pérenne. Notre volonté est de rendre notre association étudiante dynamique et ouverte à tous pour que chacun puisse s'investir et/ou profiter de ce que notre communauté peut offrir.

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

TOULOUSE



“Avec les Pyrénées en toile de fond, la ville Rose est située à la rencontre de la Garonne et du canal du Midi. Chantée par Nougaro, appréciée pour ses briques rouges qui ornent le Capitole ou ses charmantes ruelles, sa proximité géographique et culturelle avec l'Espagne en fait une ville festive ; tout autant de raisons qui justifient pour cette cité occitane la place de ville la plus attractive pour les étudiants (exaequo avec Lyon). Capitale de l'aérospatiale, de l'ovalie, de la gastronomie du Sud-Ouest et de l'acceng chantang, Toulouse attire plus de 112 000 étudiants dans ses universités au sein d'universités de science et santé reconnues.”

- **Le centre de soins**

Deux centres de soins assurent la continuité de la formation générale (DFGSO) par une formation clinique (DFASO et TCC) :

- Centre Hospitalier Rangueil : 3 chemin des maraîchers, 31400 Toulouse
- Centre hospitalier Hotel-Dieu Saint Jacques : 2 rue Viguerie 31059 Toulouse.

- **Les relations internationales**

- Karolinska Institutet, Stockholm (Suède)
- Université Alphonso X el Sabio, Madrid (Espagne)
- Université Complutense, Madrid (Espagne)
- Université de Séville, Séville (Espagne)
- Université de Valence, Valence (Espagne)
- Université Gutenberg, Mayence (Allemagne)
- Université de Humboldt, Berlin (Allemagne)
- Université Libre de Berlin (Allemagne)
- Université de Gent, Gand (Belgique)
- Université de Graz, Graz (Autriche)
- Université Catholique de Louvain (Belgique)
- Cork University, Cork (Irlande)
- Université de Florence, Florence (Italie)
- CESPU, Porto (Portugal)
- UCONN, Connecticut (États-Unis)
- Nitte University (Inde)
- Université de Laval (Canada)

Formation initiale

494 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie, en formation initiale.

La promotion des 2e année compte 101 nouveaux arrivants.

- **L'équipe enseignante**

Parmi les enseignants, il existe 14 PU-PH, 19 MCU-PH, 25 CCU-AH, 46 AHU

- **Les laboratoires de recherche**

« Structure d'Appui à la Recherche » et d'unités de recherche labellisées (RESTORE, EVOLSAN) et des liens importants avec les autres structures de recherche (INSERM, CNRS, EFS, CRCT, EHESS, CIRIMAT, ENVY ...) locales, nationales et internationales.

- **Le matériel**

- P2 : 1164€
- D1 : 246€
- D2 : 192€
- D3 : 95€

- **Les élus étudiants**

Élus UFR : BOUILLAUD Ines (Odontologie), CORADAZZI Olivia (Pharmacie), LORETZ Sarah (Médecine), LUNEL Nicolas (Médecine), NOGUERO Antoine (Médecine), PELISSOU Enzo (Pharmacie), SOUCHE Jeanne (Orthophonie), VILLELONGUE Mattéo (Odontologie)

Élus Département ODONTOLOGIE : DE MOUSTIER Quentin (4ème année), DELPIROUX Marie Estelle (Instance de thèse), DELGADO Laura (Instance de thèse), MAGGIORI Clément (5ème année), MARCERON Thibault (Interne), STATURO Emma (Instance de thèse)

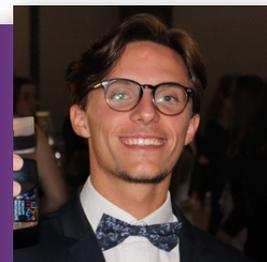
Vice-Doyenne Étudiante : DELGADO Laura

Élus Centraux : CORTINAT Charles (CFVU)

AECDT

Quentin de MOUSTIER, Président de l'AECDT

“Le bureau 2023-2024 s’est donné l’objectif de continuer l’impulsion qu’à inscrit le précédent bureau. Nous avons confiance en notre nouveau bureau pour à la fois animer la vie étudiante de notre chère faculté mais aussi défendre l’intérêt des étudiants lorsqu’il s’agit de leurs études. Chacun de ses membres est plus que motivé. Beaucoup de nouveaux projets ont vu le jour, fort de représenter au mieux les envies et besoins de chacun de nos étudiants. La vie à la fac est toujours plus agréable lorsque la CORPO vous accompagne tout le long de vos études.”



Formation post-universitaire

• Liste des DU

Les fiches de candidatures sont mises en ligne sur le site la Faculté dentaire de Toulouse :

<https://dentaire.univ-tlse3.fr/> Rubrique « PEDAGOGIE / DIPLÔME DE 3e CYCLE ».

Les intéressés doivent, préalablement à l’inscription, obtenir l’autorisation du Professeur responsable du diplôme considéré : s’adresser au Service de la Scolarité.

- DU/DIU : DU Hypnose appliquée aux sciences médicales et paramédicales
- DU Implantologie
- DU Médecine bucco-dentaire du sport
- DU Occlusodontologie et réhabilitation de l’appareil manducateur
- DU Odontologie pédiatrique et sédation
- DU Parodontologie
- DU prothèse complète supra-implantaire implantoportée et muco-portée
- DU Prothèse maxillo-faciale
- DU Recherche qualitative en Santé
- DU Remise à niveau en odontologie
- DIU Endodontie
- DIU Odontologie pédiatrique et sédation

• Liste des CES

- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie
- CES Odontologie prothétique mention Prothèse conjointe
- CES Odontologie Prothétique mention Prothèse Maxillo-Faciale

• Formations attestantes

- AEU de Biomatériaux en Odontologie
- AEU de CFAO en Odontologie
- AEU Domaine médico-chirurgical
- AEU Endodontie
- AEU Humanités, Droit et Ethique en médecine Bucco-Dentaire
- AEU Imagerie maxillo-faciale cone beam CT
- AEU Micro-chirurgie Endodontique
- AEU Prothèse Complète Supra Implantaire (PC-SIM)

Pour plus d’informations :

Mail : dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr



L’association étudiante porte le nom de Association Etudiants Chirurgie Dentaire Toulouse AECDT. Son bureau est composé de 22 membres élus en mai 2023.

Adresse : 3 chemin des maraîchers 31400 Toulouse
presidence.aecdt@gmail.com
Facebook : AECDToulouse
Instagram : aecdt_corpo_dentaire_tlse

Président : Quentin de MOUSTIER
4ème année
presidence.aecdt@gmail.com

Délégué UNECD : Malvyna ROZIERS
4ème année
reseaux.aecdt@gmail.com

Notre mission : améliorer le bien-être de nos étudiants et représenter leurs intérêts pédagogiques.

Notre association a pour but de développer la vie étudiante dans le cadre de la faculté, d’entretenir des contacts avec les autres facultés de chirurgie dentaire ainsi que les autres facultés Toulousaines, et enfin faciliter les rapports étudiants, corps enseignant, et les autorités dont relève la faculté. Elle est l’unique association qui a une représentativité au niveau des relations avec l’administration et les professeurs. Et c’est impliquée dans la pédagogie, qu’elle tente de fournir le matériel de TP à moindre frais pour ses étudiants. Elle est également présente au conseil UFR ainsi qu’aux différents conseils de l’université Paul Sabatier Toulouse III.

Sur le plan humanitaire nous sommes très impliqués, participant à l’hôpital des nounours ou encore les projets de l’UNECD comme gardez le sourire.

Enfin, niveau sport, nous sommes très fiers de nos équipes masculines (rugby et foot) et surtout de notre première équipe féminine de rugby ! Elle organise également de nombreux événements durant l’année : le WEI, le rallye, un sublissime gala, la WED très estival, et bien plus encore ! En conclusion l’association est un acteur incontournable de la vie de la faculté !

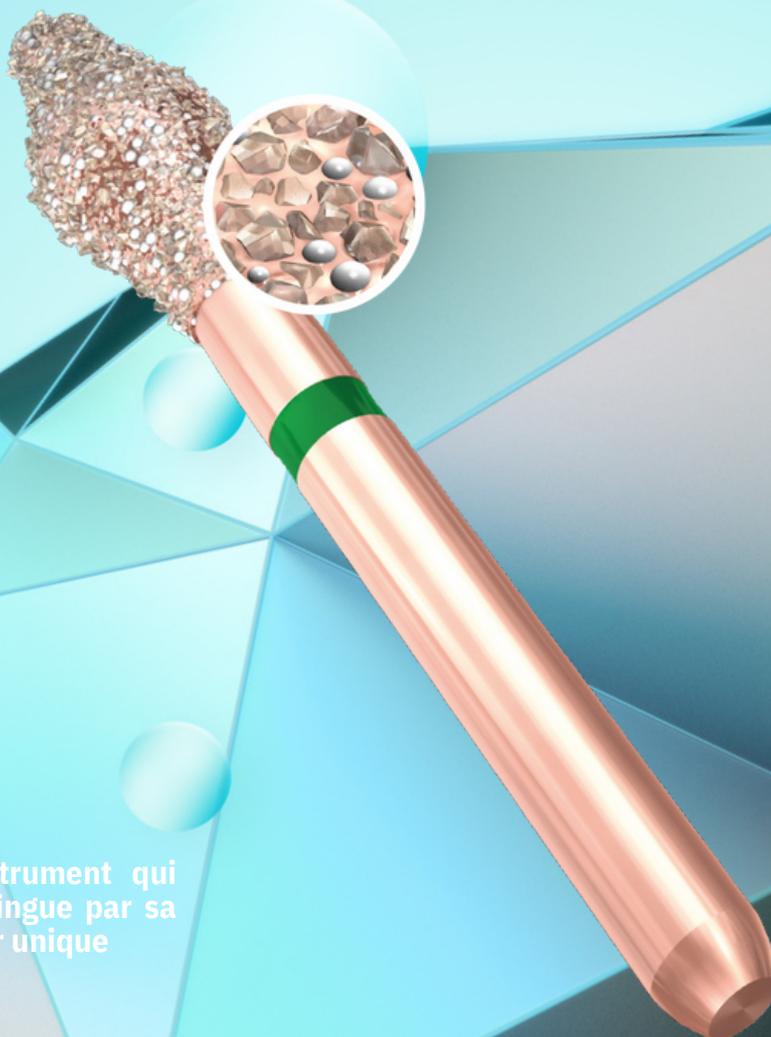


Une nouvelle génération d'instruments diamantés pour faciliter les préparations.

Une plus grande longévité

Un meilleur contrôle

Un instrument qui
se distingue par sa
couleur unique



**GA
CD**

INSTAL&VOUS

ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE

**VOUS
ACCOMPAGNER
DANS VOTRE
PROJET
D'INSTALLATION**

À DÉCOUVRIR
SUR GACD.FR



VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE
01 48 01 32 68

gacd.fr

**GA
CD**

**VOTRE
MÉTIER,
NOTRE
COMBAT**

Partenariat

Les origines

Historique de la profession

L'**odontologie**, ou dentisterie, est par définition une discipline médicale qui s'intéresse aussi bien à l'étude descriptive de l'organe dentaire, des tissus environnants (le parodonte, ce qui est « autour » de la dent), des articulations temporomandibulaires (articulations de la mâchoire), que des pathologies pouvant affecter ces structures.

Depuis longtemps, les hommes sédentarisés ont vu leur régime alimentaire se modifier, et inéluctablement, une cascade de conséquences a provoqué l'augmentation significative de pathologies bucco-dentaires. Cependant, seulement quelques civilisations ont énoncé des traitements au « mal dentaire », traitements devenus avec le temps les premières règles thérapeutiques. Même l'Égypte des Pharaons et la Grèce (hormis les données dans le Corpus Hippocraticum, où il est notamment précisé que « ceux qui ont beaucoup de dents vivront vieux ») ne semblent pas s'être réellement préoccupés de ce domaine de la médecine. C'est à partir du siècle d'Auguste que les études et les écrits se multiplient, liés au développement de la connaissance des plantes et de leurs vertus analgésiques ; les médecins ont alors connaissance des « premiers soins dentaires », sans pour autant réaliser des traitements.



Cette peinture montre une extraction dentaire réalisée par un barbier-dentiste. Ce tableau fut réalisé par le peintre flamand Joos van Craesbeck (1608-1662)

Le 30 septembre 1846, William Thomas Green Morton effectue une extraction dentaire sans douleur. Il s'agissait de la première utilisation de l'histoire d'anesthésie.

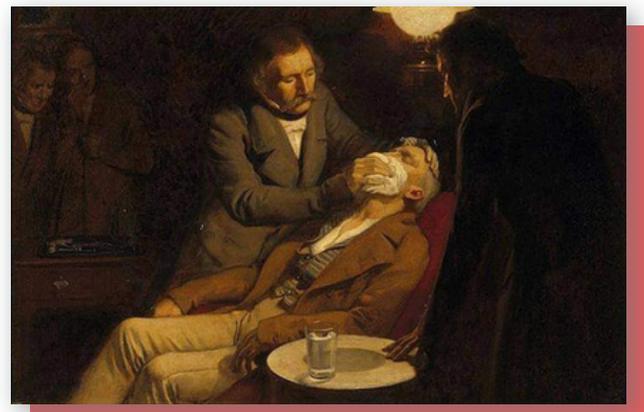
Au Moyen-Âge, le monde chrétien se tourne vers Sainte Apolline, vierge et martyre, à qui l'on avait arraché les dents et brisé la mâchoire, lorsque les douleurs dentaires apparaissaient.

Dans toutes les représentations picturales, Sainte Apolline est très souvent représentée avec une pince, le moyen « d'extraction dentaire » de l'époque.

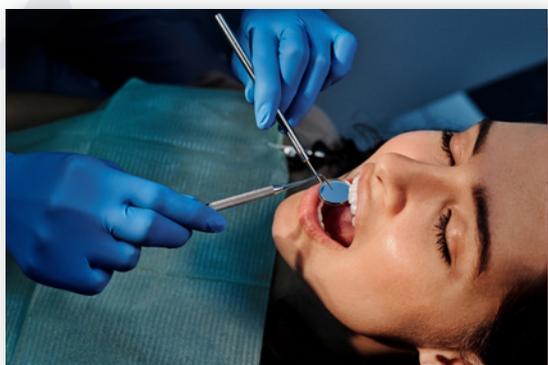
C'est également au Moyen-Âge que l'on voit apparaître les forains et les « interventions dentaires », relevant plus du spectacle que de la médecine. En France, sous le règne de Louis XIV, se mêlent médecins (savants, globalement peu nombreux sur le territoire) et chirurgiens (présents dans bon nombre de corps de métiers) en tant que praticiens de santé.

Aucun dentiste à proprement parler n'existe, sauf à la Cour où « l'opérateur pour les dents du Roi » (Dupont) soigne les « dents royales ». Mais en 1699, des règlements vont définir les « praticiens spécialistes », qui soignent les maladies des yeux, de la vessie, des articulations, les hernies et les dents malades : le dentiste est alors né.

De nombreux traitements voient le jour, notamment ceux des éruptions dentaires des nourrissons, avec du beurre de lait de femme et le jus d'écrevisses de rivière. Père de la chirurgie dentaire « moderne », n'omettons pas Pierre Fauchard et notamment son ouvrage *Le chirurgien-dentiste, ou Traité des dents* paru en 1728



Historique de la formation



Les prémices de **formations en odontologie** commencent dans les Collèges Royaux de Chirurgie au sein de grandes villes. À titre illustratif, à Paris, on dénombre en moyenne sur le siècle, 30 dentistes pour environ 270 000 habitants. Mais en 1791, le lobbying anti-chirurgiens sévit, et la fonction de chirurgien-dentiste n'est plus reconnue. C'est seulement en 1845 que les choses vont à nouveau changer : la réforme de l'enseignement et la loi Salvandy (du nom du Ministre de l'Instruction Publique de la Monarchie de Juillet) crée le brevet de dentiste, formation d'un praticien spécifique à «l'art dentaire». Mais 1848 arrive, sa révolution aussi, et la profession de dentiste n'est plus réglementée. Aucun diplôme n'est requis pour exercer cet art. Progressivement, un enseignement privé sur deux années s'installe sur le territoire :

en 1884, deux écoles privées sont actives, l'École Dentaire de Paris et l'École dite « odontotechnique ». Petit à petit, une législation va se mettre en place concernant cette formation, et la loi du 1er décembre 1892 va définir le titre de chirurgien-dentiste : « nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il ne possède les diplômes de docteur en médecine ou de chirurgien-dentiste. Le diplôme de chirurgien-dentiste sera délivré par le gouvernement à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'Instruction Publique ». Se profilent alors deux professions du même art : les dentistes et les stomatologistes, qui vont vouloir s'accaparer chacun l'exercice exclusif. Cette «spécialité» médicale sera attribuée aux dentistes, au vu de la spécificité de la profession qui requiert la réalisation de prothèses, basées sur des principes de mécanique. Les structures privées ou gérées par des collectivités publiques continuent à se développer. En 1965, de nouvelles réformes de l'enseignement, après consultation des représentants des stomatologistes, vont tenter de fragiliser les études de chirurgien-dentiste.

Et c'est en 1968 que les associations d'étudiants en chirurgie dentaire vont faire entendre leurs voix pour obtenir un enseignement strictement destiné à la profession. Maurice Schumann va mettre en place le **doctorat en chirurgie dentaire** en décembre 1971, et c'est cette année que le Numerus Clausus sera mis en place. En découlent alors 16 Facultés de chirurgie dentaire, pleinement intégrées à l'Université.

Les centres universitaires privés de formation médicale ouverts en 2012 et 2013 (CLESI de Toulon et de Béziers) sonnent comme des coups de canons envers le contrôle par l'État de l'enseignement supérieur des professionnels médicaux.



L'UNECD est à l'origine de la semaine de mobilisation en mars 2013 et de la manifestation avec l'ensemble des représentants de la profession de chirurgie dentaire à La Garde, près de Toulon ; plus de 1 500 personnes (dont 800 étudiants) se sont réunis pour faire entendre leurs voix. La sortie du décret d'application de la loi Fioraso en décembre 2014, met cette structure dans l'illégalité la plus totale. Actuellement, le CLESI (devenu ESEM et se nommant aujourd'hui Europe Eduss) est absent du territoire français, mais se répand chez nos voisins européens...

Le chirurgien-dentiste et sa place dans la santé publique

Le dentiste est un **professionnel de la santé** dont la fonction principale consiste à dépister toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires ou des tissus attenants. Il travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé : médecins généralistes ou médecins spécialistes (chirurgien maxillo-facial, cardiologue, ORL, etc.).

L'exercice de la chirurgie dentaire a plusieurs objectifs de santé publique :

Diagnostic, traitement et prévention des pathologies bucco-dentaires et promotion de la santé
Réhabilitation anatomique de la cavité buccale (pathologies dentaires ; pathologies de type cancers touchant la face, la bouche ; etc.)

Réhabilitation des fonctions de la cavité buccale (mastication, déglutition, phonation, respiration, etc.)

Son activité ne doit en effet pas faire oublier son rôle d'acteur de santé publique. Le **Code de Santé Publique** est d'ailleurs très clair sur ce point : «Il est du devoir de tout chirurgien-dentiste de prêter son concours aux mesures prises en vue d'assurer la permanence des soins et la protection de la santé».

L'exercice conventionné de chirurgien-dentiste (grande majorité des praticiens) permet l'accès aux soins pour le plus grand nombre afin d'améliorer l'état de santé bucco-dentaire de la population.

La convention régit les relations entre les professionnels et les caisses de Sécurité Sociale, sur la base d'un double engagement : celui des chirurgiens-dentistes à l'égard des honoraires demandés aux patients, et celui des caisses pour le remboursement des assurés sociaux.

L'exercice du métier

Comme toute profession de santé, l'exercice de la chirurgie dentaire requiert une **relation de confiance** entre le praticien (soignant) et le patient (soigné). Cette relation s'appuie sur les capacités du praticien à communiquer, à expliquer ses faits et gestes, à entretenir un climat propice à une qualité de soins. Être capable de rassurer est un élément-clé dans ce domaine, car une partie de la population redoute les soins dentaires en raison des mauvais souvenirs engrangés au cours de multiples expériences, de la peur d'avoir mal depuis l'enfance, etc.

D'autre part, cette profession est d'ordre médical, le chirurgien-dentiste étant amené à **soigner des patients**, à réaliser des chirurgies, à établir un bilan médical avant tout soin dentaire, etc. La formation passe donc par l'acquisition de connaissances médicales, indispensables à une prise en charge conforme aux données actuelles de la science.

En outre, le métier de chirurgien-dentiste fait indéniablement appel à des capacités manuelles et un désir d'exercice manuel, car il est amené à reconstituer de ses mains des structures dentaires, à manipuler des matériaux, à pratiquer la chirurgie, etc.

Certes, disposer de telles capacités est un atout pour la formation, mais celle-ci (notamment par les travaux pratiques, qui se multiplient dans les premières années) permet à n'importe quelle personne d'adopter les bons gestes, d'acquérir une habileté manuelle, et donc de pouvoir pratiquer en toute sérénité.

Les différents modes d'exercice

La collaboration

Tout praticien exerçant à titre individuel ou toute société d'exercice peut faire appel à un seul collaborateur afin de travailler ensemble dans un même lieu d'exercice (et non pour le remplacer).

La **collaboration libérale** : il n'existe pas de lien de subordination entre le praticien et son collaborateur. Le collaborateur exerce en son nom et sous sa propre responsabilité, il organise son travail comme il l'entend, et peut constituer sa propre patientèle. La durée du contrat peut être déterminée ou non. Le collaborateur libéral est affilié au régime social des praticiens auxiliaires médicaux et au régime d'assurance vieillesse des chirurgiens-dentistes (CARCDSF). C'est un mode d'exercice privilégié par de nombreux jeunes chirurgiens-dentistes car il assure une activité "parrainée" par le(s) titulaire(s) du cabinet dentaire, permettant l'acquisition de techniques de travail. Un moyen d'exercer avant une éventuelle installation.

La **collaboration salariée** : elle peut se faire selon différents contrats : en Contrat à Durée Déterminé (CDD) ou en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), en temps partiel ou en temps plein. La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures (possibilité de dépassement, payé en heures supplémentaires), avec des congés payés. La rémunération correspond à une partie fixe (supérieure au Smic) et/ou variable (pourcentage des actes effectués). Une clause de non-concurrence peut être inscrite dans le contrat si celui-ci est supérieur à 3 mois. Le praticien collaborateur est affilié à la Caisse d'assurance maladie du régime général. Enfin, un collaborateur salarié peut être autorisé à avoir plus de deux exercices simultanément.

Les étudiants non thésés habilités à exercer ne peuvent pratiquer qu'en tant que collaborateurs salariés.

Tout praticien ou société d'exercice peut, dans certains cas particuliers, faire appel à plusieurs collaborateurs, sur autorisation du Conseil Départemental de l'Ordre auquel le titulaire ou la société est inscrit. Il existe 4 cas de figures :

- Besoins de santé publique
- Afflux exceptionnel de population
- État de santé du titulaire
- Autre : mandat électif du praticien, poursuites d'études du praticien, etc.

Concernant les praticiens spécialistes (ODF, Chirurgie Orale et médecine bucco-dentaire), ne sont autorisés à collaborer que les confrères spécialistes ou les internes ayant satisfait à l'examen de fin de première année de spécialisation.

Le remplacement

Un chirurgien-dentiste qui cesse temporairement son activité pour diverses raisons (congé maternité, vacances, arrêt maladie, etc.) a la possibilité de se faire remplacer soit par un autre praticien diplômé et inscrit au tableau de l'Ordre, soit par un étudiant en chirurgie dentaire habilité à remplacer (cf partie sur l'étudiant en fin de cursus). Le remplaçant peut être libéral (exercice indépendant) ou salarié (lien de subordination). L'autorisation d'exercice est délivrée par le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, après validation du contrat.

Concernant le **remplacement libéral** :

l'autorisation d'exercice est donnée pour une durée limitée, mentionnée sur le contrat. Aucun type de rémunération n'est imposé, ce sont les deux parties qui choisissent. La rémunération peut être soit forfaitaire (à la journée, au mois ou pour toute la durée du remplacement), soit par pourcentage sur les soins effectués. Une clause d'interdiction d'exercer dans un périmètre défini autour du lieu de remplacement peut être établie (appelée clause de non-concurrence) seulement si ce remplacement est d'une durée supérieure à 3 mois consécutifs.

En ce qui concerne le **remplacement salarié** :

un Contrat à Durée Déterminée (CDD) doit être établi entre les deux parties, ne pouvant pas excéder 18 mois, renouvellement compris. Le CDD peut être à temps plein ou à temps partiel. Une période d'essai peut être réalisée, mais n'est pas obligatoire. Si le terme du contrat est connu, il est inscrit dans le contrat. Si l'absence du praticien remplacé est de durée indéterminée, alors une durée minimale de remplacement devra être renseignée dans le contrat, celui-ci prenant fin au retour du praticien remplacé. La rémunération sera basée sur un pourcentage sur les soins effectués et/ou un salaire horaire fixe, qui ne doit pas être inférieur au Smic. Une clause de non-concurrence peut être adjointe ; une indemnité financière est alors attribuée.

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

L'exercice individuel libéral

Le chirurgien-dentiste peut **exercer seul** dans son cabinet dentaire. Pour des raisons personnelles, de mutualisation des moyens et de continuité des soins (notamment pour favoriser la diversité de l'offre de soins et pour faciliter les congés), ce mode d'exercice, auparavant très apprécié, est dorénavant supplanté par l'exercice de groupe.

L'exercice libéral à plusieurs praticiens (association)

Dans cette situation, l'ensemble des praticiens d'un même cabinet vont contracter un **contrat d'exercice professionnel** afin de pouvoir mutualiser les dépenses générales et ainsi mettre en commun tous les moyens. Cet exercice peut conduire à constituer une « personnalité morale » (correspond à une entité juridique abstraite, fondée pour les regroupements), c'est-à-dire la création d'une société, qui va présenter de nombreux avantages, notamment de gestion financière.

Voici quelques exemples de sociétés :

- **Société Civile de Moyens (SCM)** : mise en commun des moyens matériels (locaux, employés, etc.) pour faciliter l'exercice des membres et partager les dépenses afférentes à l'exercice. Chaque praticien est libre de son exercice, de sa patientèle et est imposé sur ses parts de bénéfices en plus de son imposition personnelle.
- **Société Civile Professionnelle (SCP)** : mise en commun des moyens (frais globaux) et des honoraires. Les décisions collectives sont prises en assemblée. De façon générale, le partage fréquemment réalisé se base tout de même sur le montant des recettes réalisées par chaque associé au profit de la société.
- **Société d'Exercice Libéral (SEL)** : les associés doivent avoir une résidence professionnelle commune. Ils perçoivent plusieurs types de rémunération : une rémunération pour les fonctions de gérant de la SEL, une rémunération d'activité, et les dividendes (porteurs de parts).
- **Société En Participation (SEP)**
- **Société de Participations Financières de Profession Libérale de chirurgien-dentiste (SPFPL)**
- **Société Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires (SISA)**

L'exercice salarié de groupe

Pourtant minoritaire dans la profession (environ 10% des chirurgiens-dentistes en exercice en France), l'exercice salarié attire de plus en plus les praticiens. Deux milieux professionnels sont possibles : dans le domaine public, et dans le domaine privé.

Dans le **domaine public**, les praticiens sont fonctionnaires et sont salariés du service hospitalier. Ils peuvent exercer en tant que praticien hospitalier (PH) ou praticien hospitalo-universitaire (assistant, maître de conférence ou professeur).

Dans le **domaine privé**, on retrouve différents types de structures :

- **Centre dentaire mutualiste** : le praticien est rémunéré par pourcentage des actes effectués. La RCP est facultative puisque le chirurgien-dentiste salarié est couvert par l'assurance du centre. Les frais d'exercice sont à la charge du centre. Les salariés bénéficient d'indemnités de Sécurité Sociale (congés maternité, arrêts de travail), de congés payés ainsi que de privilèges d'ancienneté.
- **Centre de santé géré par une caisse d'assurance maladie**
- **Centre dentaire associatif** : ils sont de plus en plus nombreux sur le territoire, et attirent majoritairement les jeunes praticiens. Suite à des scandales concernant certaines de ces associations, des mesures d'encadrement supplémentaires sont recommandées par les instances de la profession.

Le Medworking

Qu'est-ce que le medworking ?



LE MEDWORKING EN BREF

- Salle de soins dédiée ou partagée (selon le temps de travail choisi)
- Laboratoire de prothèses sur place
- Blocs chirurgicaux
- Salle de radiologie (Cone beam céphalo, caméra optique 3Shape...)
- Assistante dentaire
- Services de gestion administrative
- Gestion des stocks



LES AVANTAGES DU MEDWORKING

- ✓ Statut libéral et indépendance
- ✓ Installation rapide et facile
- ✓ 0 endettement
- ✓ 100% des honoraires encaissés
- ✓ Exercice en groupe
- ✓ Compagnonnage entre membres
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives
- ✓ 100% du temps consacré aux soins

L'exercice dans des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Les **CPTS** sont des organisations (généralement des associations de loi 1901) conçues autour d'un projet de santé et constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné, défini par les professionnels eux-mêmes. Elles sont composées de différents professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

Elles ont 3 missions :

- Faciliter l'accès aux soins des patients
- Faciliter l'organisation des parcours des patients en vue d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs
- Mener une action de prévention.

Une 4e mission a été rajoutée suite à la crise du Covid-19 et porte sur la préparation d'un plan de réponse à une situation sanitaire exceptionnelle.

En 2020, les chirurgiens-dentistes ne représentent que 4% des professionnels de santé dans ces CPTS.

Pour plus d'informations sur les CPTS : <https://www.ars.sante.fr/les-communautés-professionnelles-territoriales-de-santé>

Les exercices particuliers

En chirurgie dentaire, les modes d'exercice sont très diversifiés, et certains sont méconnus. Une fois diplômé, le chirurgien-dentiste peut exercer en tant que :

- Chirurgien-dentiste des armées : Le recrutement se fait essentiellement en "OSC" : Officier Sous Contrat, dont l'engagement initial est de 2 ans renouvelables avec un maximum de 20 ans. Dès la 2e année, l'étudiant peut postuler pour faire un double cursus (formation universitaire dans sa faculté d'origine, et formation militaire dans l'école de santé des armées)
- Chirurgien-dentiste conseil : exercice rattaché à la sécurité sociale, qui contribue à la réalisation des objectifs de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). L'accès se fait sur concours (École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale)
- Chirurgien-dentiste expert auprès d'un laboratoire
- Chirurgien-dentiste auprès de l'industrie (implantaire...)
- Chirurgien-dentiste expert auprès des tribunaux : de façon ponctuelle ou plus régulière

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

L'étudiant en fin de cursus

Dès la validation de la 5e année et du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT), chaque étudiant en odontologie peut soit remplacer un chirurgien-dentiste, soit exercer au titre d'adjoint d'un chirurgien-dentiste.

Les internes en odontologie ont également le droit de travailler durant leur cursus. Par ailleurs, pour les internes exerçant à titre de remplaçant ou d'adjoint d'un chirurgien-dentiste qualifié spécialiste (orthodontie notamment), ils doivent avoir validé l'examen de fin de 1ère année de spécialisation.

Avant toute chose, il faut s'enregistrer à l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, en contactant le conseil départemental de l'Ordre. Les pièces et documents justificatifs à fournir sont les suivants :

- Carte étudiante ou attestation de scolarité en cours de validité
 - Pièce d'identité
 - Attestation de réussite du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO)
 - Attestation de réussite du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3), qui doit être vierge

Chaque étudiant recevra automatiquement, après son enregistrement à l'Ordre, une Carte de Professionnel en Formation (CPF), qui permettra notamment de réaliser les télétransmissions de feuilles de soins électroniques pendant son exercice.

Ensuite, l'étudiant pourra demander une autorisation d'exercice au conseil de l'Ordre, en fournissant les documents suivants :

- L'autorisation du chef de service clinique et hospitalier, précisant les jours libres de l'étudiant (sauf pour le mois d'août)
- L'avis favorable du doyen
- Les contrats en 4 exemplaires (de remplacement ou d'étudiant-adjoint salarié) : les signatures ne doivent pas être photocopiées
- L'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)

L'étudiant peut alors exercer selon trois modes :

- Le remplacement libéral
- Le remplacement salarié
- La collaboration salariée

Même si le remplacement libéral est très fréquent, le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes déconseille ce type de contrat pour un étudiant non thésé, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel. En effet, l'étudiant n'étant ni titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, ni inscrit au tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, il ne peut, par voie de conséquence, satisfaire aux différentes obligations découlant d'un exercice libéral.



Devenir enseignant en odontologie

Il existe, au sein des UFR, trois catégories d'enseignants :

les **Assistants Hospitalo-Universitaires (AHU)**, qui ne sont pas titulaires

les **Maîtres de Conférence des Universités - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH)**, qui sont titulaires

les **Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH)**, qui sont également titulaires

Ces trois fonctionnaires ont à leur charge les trois fonctions hospitalo-universitaires : fonction d'enseignement, fonction de pratique hospitalière et fonction de recherche. La nomination à chacun des postes est soumise au succès de leur concours respectif.

Assistants Hospitalo-Universitaire (AHU)

Afin de se présenter au concours d'**AHU**, le minimum requis est le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire. Les assistants sont nommés pour deux années, auxquelles peuvent s'ajouter deux fois une année. Les AHU ont la possibilité d'exercer à temps partiel ou à temps complet.

Maîtres de Conférence des Universités - Praticiens Hospitaliers (MCU-PH)

Afin de se présenter au concours de **MCU-PH**, il faut avoir moins de 45 ans, être détenteur d'au moins un diplôme de master (M1 + M2) et avoir été pendant au moins deux années AHU. Afin de concourir, il est nécessaire de présenter un exposé écrit de ses titres et travaux, ainsi que d'effectuer une

présentation orale de ses travaux, suivie d'une discussion avec le jury et d'un exposé destiné "à apprécier ses aptitudes didactiques". Il est possible de se présenter trois fois au concours. Les MCU-PH ne peuvent exercer qu'à temps plein.

Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers (PU-PH)

Afin de se présenter au concours de **PU-PH**, il faut être titulaire de l'habilitation à diriger les recherches, être MCU-PH, avoir moins de 55 ans ou avoir été pendant au moins cinq ans MCU-PH à temps plein, et avoir satisfait à l'obligation de mobilité en ayant exercé pendant un an au moins en dehors du CHU dans lequel on est affecté. Il est possible de se présenter quatre fois au concours. Les PU-PH ne peuvent exercer qu'à temps plein.

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

Devenir AHU en odontologie

La carrière Hospitalo-Universitaire (HU) est ouverte à tout étudiant thésé ayant pour vocation l'enseignement et la recherche scientifique. Après être entré en DFASO2 (deuxième année d'étude en odontologie), l'étudiant a la possibilité de réaliser, en parallèle de son cursus, un master 1. Cela lui permettra d'accéder à une carrière hospitalo-universitaire, après l'obtention de son diplôme de chirurgien-dentiste ou de spécialiste en odontologie.

Dans les centres H-U, les fonctions d'enseignement et de recherche sont réalisées conjointement par un personnel médical et scientifique comprenant :

Des agents titulaires groupés en deux corps :

- Le corps des Professeurs des Universités – Praticiens Hospitaliers (PU-PH)
- Le corps des Maîtres de Conférences des Universités – Praticiens Hospitaliers (MCU-PH)

Des agents non titulaires : les Assistants Hospitaliers Universitaires (AHU)

Note : il est intéressant de différencier un AHU d'un praticien attaché qui a une fonction exclusivement hospitalière.

Poste d'AHU, première étape d'une carrière HU

Les AHU sont nommés pour une durée de deux ans, renouvelable maximum deux fois un an.

L'assistant est recruté par décision conjointe du directeur du Centre Hospitalier Universitaire et du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) concernée sur proposition du chef de service, après avis du conseil de l'UFR et de la commission médicale d'établissement. À savoir que le poste d'AHU peut se faire à temps plein ou à temps partiel en odontologie.

À l'heure actuelle, afin de devenir AHU, il faut d'une part valider des ECTS (European Credits Transfer System) mais également participer à un concours, dont l'arrêté est publié au journal officiel.

Ce concours s'articule autour :

- d'une présentation du candidat (CV, expériences professionnelles, DU acquis, Publications effectuées, ...)
- la présentation d'un cours devant un jury
- l'étude d'un ou de plusieurs cas cliniques

Il s'agit d'emplois préparatoires aux fonctions de Maître de Conférences ou de Professeur des Universités.

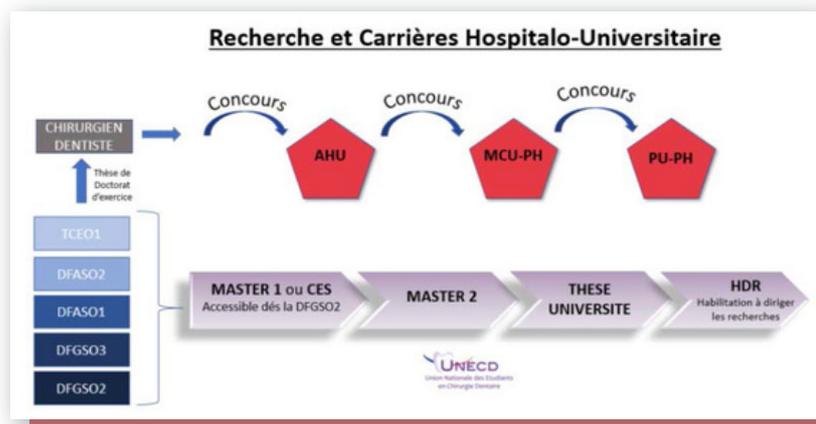
Quelles sont les missions de l'AHU ?

Tout comme les MCU-PH et les PU-PH, les AHU ont la triple mission d'enseignement, de soin et de recherche dans les centres hospitaliers et universitaires. Ils assurent ainsi des fonctions d'enseignement pour la formation initiale et continue en participant aux tâches de gestion comme le contrôle des connaissances, à l'encadrement des thèses et des TP et en donnant des cours. Les AHU encadrent les étudiants dans le service hospitalier et prodigues des soins.

L'AHU peut s'inscrire en Master 2 lors de son assistantat, après accord du chef de service hospitalier et du directeur de l'UFR, en vue de devenir MCU-PH et de répondre à ses fonctions de recherche.

Pour plus de renseignements concernant les carrières Hospitalo-Universitaires, n'hésitez pas à nous contacter aux adresses suivantes:
academique@unecd.com
ou scientifique@unecd.com.

Sources : www.emploi-collectivites.fr/assistant-hopitaux-hospitalo-universitaire-ahu-blog-territorial www.legifrance.gouv.fr



Interview AHU



Dr Baptiste Berges, chirurgien-dentiste à Pau, AHU en prothèse à l'UFR d'Odontologie de Bordeaux
Trésorier en 2014-2015 puis président du GED33 2015-2016

Interview du 19/07/2022 à Bordeaux, propos recueillis par Alexandre Fromentin, Vice-Président en charge des affaires académiques 2021-2022 et Emilie Vergonjanne, Vice-Présidente en charge des actualités professionnelles 2021-2022

1° Quel a été ton parcours pour devenir AHU ?

J'ai soutenu ma thèse en 2019 durant ma 6e année. J'ai aussi validé mon master 1 de recherche cette même année. En 2020, j'ai obtenu 3 CES à Bordeaux : Biomatériaux, Prothèse Fixée et Parodontologie.

Ensuite, j'ai été attaché en 2020, jusqu'à pouvoir passer le concours de l'assistantat en 2021, que j'ai réussi. J'en suis actuellement à ma 2e année d'assistantat, et je compte poursuivre pour une 3e année.

2° Quand est-ce que tu as décidé de devenir AHU ?

Dès la fin de la 6e année, j'avais envie de devenir AHU, j'avais aussi de bons amis qui l'étaient. J'ai eu l'opportunité de le faire en prothèse. J'ai pu travailler dans un cabinet privé dès la fin de ma 6e année avec le Dr Colat-Parros, qui est MCU-PH à l'UFR de Bordeaux. Je pense qu'il vaut mieux devenir AHU dès le début de son exercice.

3° Quelles ont été tes motivations pour devenir AHU ?

D'abord pour les étudiants, et aussi pour rester avec mes amis et travailler avec eux. J'adore aussi faire cours et encadrer les TP.

4° Est-ce que tu te plais en tant qu'AHU ?

Je me plais oui. C'est très bien quand on habite à Bordeaux, mais depuis Pau, ça devient vite contraignant à cause des trajets car les transports ne sont pas pris en charge par la faculté.

5° Est-ce que tu envisages d'orienter ton exercice ?

Je travaille dans un cabinet privé à Pau où tous les praticiens font de l'omnipraticque, ça va de l'implantologie à la pédodontie. Je fais cependant beaucoup de cas de prothèses, mais j'aime bien toucher à tout et je pense qu'en tant que dentiste on est capable de tout faire.

Se spécialiser dans les grandes villes je pense que c'est intéressant, mais dans une ville de taille moyenne je pense qu'il vaut mieux être capable de tout faire.

6° Serais-tu intéressé par une carrière H-U par la suite ?

À temps complet, jamais. Ce qui fait la force de l'assistantat à temps partiel, c'est qu'on a un exercice à la fois en cabinet et au CHU.

Avec la disparition du temps partiel pour les assistants, je pense que malheureusement les praticiens auront moins d'expérience clinique.

Démographie des chirurgiens-dentistes, problématique et solutions

La répartition des professionnels de santé sur le territoire est un problème qui anime les agences de santé et les gouvernements depuis plusieurs années.

Le Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentiste met à disposition une banque de données concernant la démographie de la profession sur le site internet : <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/cartographie/>

Différentes données sont prises en compte pour évaluer la démographie comme le nombre moyen d'actes, les pourcentages d'activités, etc. Ce sont autant d'éléments importants qui doivent être étudiés avant une possible installation.

Le nombre d'UFR d'Odontologie ainsi Deux grands types de mesure se

que leur répartition sur le territoire est un facteur déterminant : des mesures incitatives (l'objectif démographique très important. Depuis la création de promouvoir l'installation de chirurgiens-suppression du numerus clausus (NC) en 2020, dentistes dans des zones dites "sous-dotées") le flux de praticiens est localement régulé grâce et des mesures coercitives (l'objectif étant de aux capacités d'accueil, qui sont évaluées tous les contraindre les praticiens à s'installer dans de ans au niveau régional en concertation avec les telles zones).

Agences Régionales de Santé (ARS). Les étudiants Les solutions incitatives existent déjà, la plupart du français peuvent aussi obtenir un diplôme reconnu temps à l'échelle locale sous différentes formes : au sein de l'Union Européenne dans d'autres pays diminution des loyers de cabinets dentaires mis européens, leur permettant par la suite d'exercer à disposition par les collectivités (communes, en France.agglomérations ou conseils généraux),

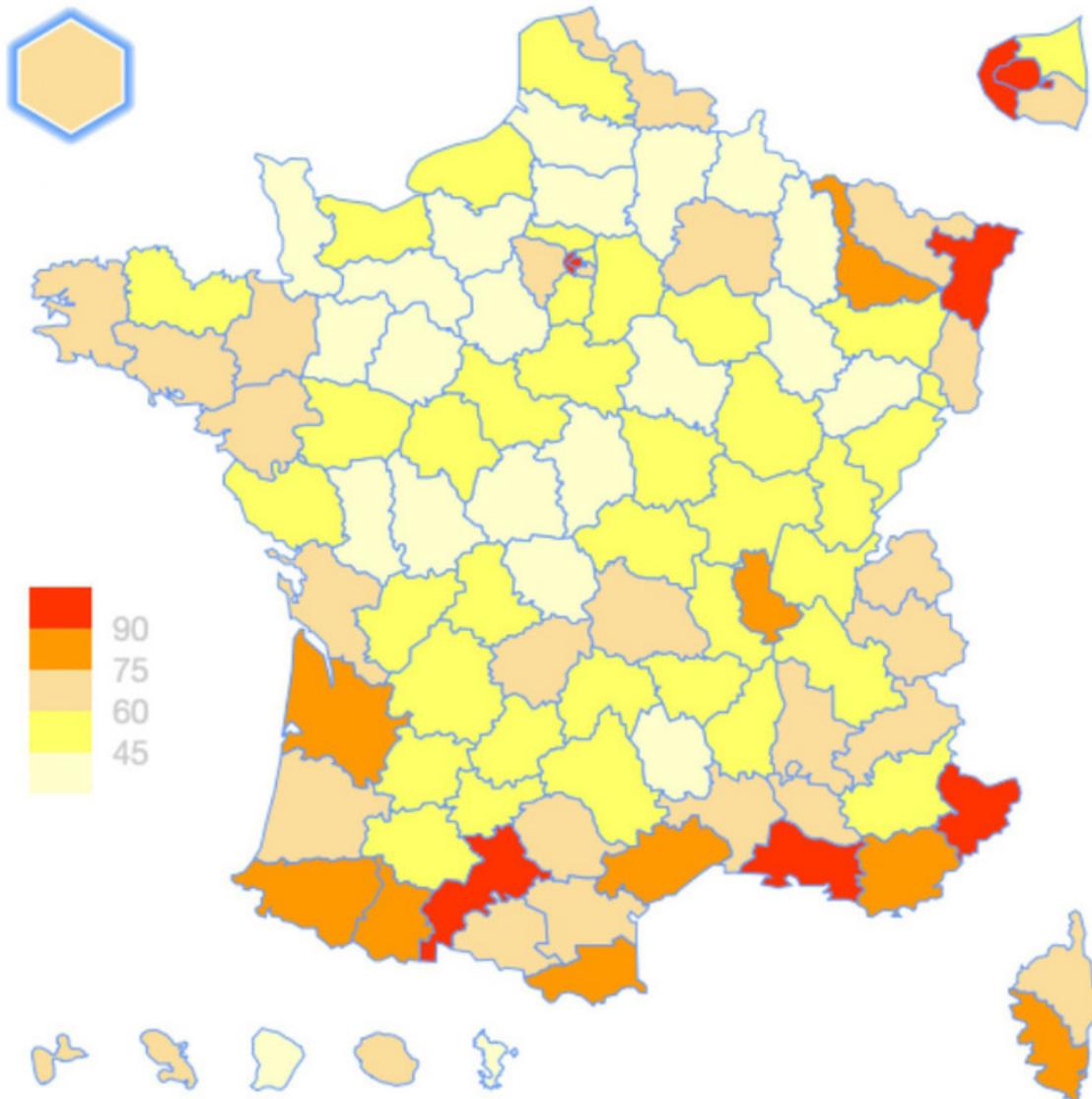
exonération de charges, exonération d'impôts, Il existe un contraste saisissant entre des bourses étudiantes, etc... Ces mesures financières zones dites "sur-dotées" (arc méditerranéen, visent les jeunes praticiens afin de promouvoir et grandes agglomérations, etc.), et d'autres dites faciliter l'installation en zones sous-dotées. "sous-dotées" (zones péri urbaines, zones rurales, Les mesures coercitives n'existent pas pour les etc.). Ainsi, afin d'améliorer cette répartition chirurgiens-dentistes, mais ont été proposées géographiques, les instances professionnelles et comme solutions, notamment en instaurant une institutionnelles se réunissent afin de trouver des années d'exercice en zone sous-dotée pour les solutions. étudiants en fin de cursus.

Le contrat d'engagement de service public (CESP)

Le contrat d'engagement de service public (CESP) prévoit que les étudiants en odontologie puissent se voir accorder une allocation mensuelle de 1 200 euros bruts à partir de la quatrième année des études médicales. En contrepartie, ils s'engagent à exercer, à titre libéral ou salarié, dans une zone où l'offre de soin fait défaut, pour une durée égale à celle durant laquelle ils ont perçu cette allocation avec un minimum de 2 ans d'engagement, comptabilisée en mois d'exercice.

La signature d'un contrat d'engagement de service public est actuellement gérée par le Centre National de Gestion (CNG) en association avec les Agences Régionales de Santé (ARS) ; il est proposé aux étudiants retenus après dépôt de candidature, selon leur classement et jusqu'à épuisement du nombre de contrats ouverts. La commission comprend notamment le Doyen de l'UFR, le directeur général de l'ARS, des représentants des chirurgiens-dentistes en exercice dans la région, des étudiants et des internes.

Ce dispositif a été mis en place dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de santé (SRS), et sur la base d'une évaluation des besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Le directeur général de l'ARS détermine tous les 5 ans les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés d'accès aux soins sur le territoire français.



Chirurgiens-dentistes / 100 000 hab

France métropolitaine

Situation au 11 août 2022

Situation au 11 août 2022 - ONCD

Total Chirurgiens-dentistes	43 959
Population (Insee 2022)	65 627 454
Chirurgiens-Dentistes / 100 000 hab	66,98
Nombre de libéraux	36 767 (83,60 %)
Nombre de salariés	7 192 (16,40 %)
Nombre de spécialistes ODF	2 402 (5,50 %)
Nombre de spécialistes CO	213 (0,50 %)
Nombre de spécialistes MBD	99 (0,20 %)
Taux de féminisation	48,30 %
Age moyen	45,6
Part des 65 ans et plus	8,20 %

► Choisir une carte

Installation du chirurgien-dentiste

Ces pages n'ont aucunement la prétention d'être un guide de première installation, mais présentent des interrogations à avoir lors de la première installation d'un chirurgien-dentiste.

1 / Le lieu d'installation

Le choix du **lieu d'installation** se fait majoritairement en fonction des convenances personnelles (famille, amis...), mais il doit aussi être guidé par une étude de la zone géographique désirée (démographie de la profession, présence d'autres professions médicales, dynamisme et attractivité,...).

Des outils et des informations sont disponibles auprès des Conseils de l'Ordre, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM).

A savoir que dans certaines zones, des aides à l'installation peuvent être mises en œuvre.

2 / Le mode d'installation doit être étudié : créer ou racheter un cabinet préexistant ? Louer ou acheter les locaux ?

La **création d'un cabinet** nécessite de prendre en compte des données concernant les locaux (superficie, nombre de salles, contraintes de radioprotection, parking, ascenseur...), concernant l'achat des équipements nécessaires (fauteuil...) et de l'ensemble du matériel. Cela demande beaucoup de rigueur et il est ainsi conseillé de s'orienter vers un expert-comptable afin de ne pas omettre un quelconque impératif.

Il existe une alternative à la création d'un cabinet : se fondre au sein d'une **maison de santé pluridisciplinaire**. Ce genre de structure se développe sur notre territoire et permet de regrouper divers professionnels de santé qui louent un espace au sein d'un même lieu.

D'autre part, il convient d'avoir en tête que le rachat d'un cabinet préexistant contraint le praticien à reprendre les contrats des salariés.

Avant d'acheter, il convient de consulter l'Ordre et le règlement de la copropriété qui peut posséder des clauses ne pouvant permettre ce type d'activité dans la résidence. Le praticien propriétaire bénéficie de garanties multiples (maintien dans les lieux, pas de réévaluation des loyers, ...). L'acquisition d'un bien professionnel peut se faire par le biais d'une Société Civile Immobilière (SCI) pour des raisons de gestion du patrimoine.

Concernant la location, si les locaux sont purement utilisés à des fins professionnelles, elle peut être réalisée selon un bail commercial ou un bail professionnel.

3 / Le mode d'exercice libéral : libéral ou salarié ? individuel ou en groupe ?

De nombreux **types d'exercice** s'offrent au jeune praticien, avec leurs avantages et inconvénients (voir partie sur les différents modes d'exercice).

Le choix d'un **exercice de groupe**, majoritaire et en hausse dans la profession, apporte des avantages indéniables de mutualisation des moyens, mais requiert néanmoins une volonté de travailler avec d'autres personnes et de gérer du personnel.

4 / Le financement : l'incontournable

Le **budget prévisionnel** d'une installation peut mettre en évidence différents moyens de financements :

Les fonds propres et/ou donations

Les aides,

L'emprunt,

Le crédit-bail (concerne le matériel)

5 / Plateau technique, assistantes dentaires

Il conviendra d'étudier avant toute installation entre autres les **équipements** d'imagerie disponibles dans le cabinet, l'instrumentation et le matériel technique, les matériaux à empreintes. De plus, l'emploi d'une ou plusieurs **assistante(s) dentaire(s)** et de **secrétaire(s) médicale(s)** est un critère dans le choix d'installation pour la pratique future, et variable en fonction de la taille de la structure.

Quelles sont les démarches administratives à mener avant une installation ?

Dès l'obtention de la thèse, le jeune praticien peut faire sa première installation en libéral. Voici les différentes démarches administratives à suivre :

- Souscrire à une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)

La RCP est obligatoire dans le cas d'un exercice libéral.

- Ouvrir un compte bancaire professionnel

Ce compte sera spécifique aux dépenses et recettes de l'activité professionnelle. Cette démarche n'est pas obligatoire, mais permet une meilleure gestion des comptes.

- Inscription à l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

Contactez le conseil départemental de l'ordre du lieu d'exercice qui demandera les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement. Une fois l'inscription validée, une Carte de Professionnel de Santé (CPS) vous sera envoyée.

- Enregistrement auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Il permet d'obtenir l'immatriculation d'activité conventionnée, qui permet au praticien, outre l'application de tarifs fixés, d'avoir une participation par les caisses d'assurance maladie au financement de ses cotisations sociales (assurance maladie, maternité, décès). Le praticien devra alors respecter la Convention Nationale des Chirurgiens-Dentistes. Il recevra aussi de la part de la CPAM ses feuilles de soins pré-identifiées, en format papier.

Cet enregistrement permet également de réaliser l'inscription à l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), l'inscription à l'Association pour le Développement de la Logique Informatique (ADELI) et au régime d'assurance maladie des Praticiens et Auxiliaires Médicaux Conventionnés (régime PACM).

- Obtention et pose de la plaque professionnelle

- Contacter l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN)

Pour déclarer tout matériel radiologique, et permettre le suivi annuel de ces équipements.

- Adhésion à la Caisse Autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et des Sage Femmes (CARCDSF)

Elle est obligatoire pour tout chirurgien-dentiste inscrit à l'Ordre et exerçant en libéral, même à temps partiel.

- Déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Dans un souci de confidentialité, tout chirurgien dentiste qui crée une base de données de patient doit la déclarer à la CNIL.

- S'inscrire à une Association de Gestion Agréée (AGA)

Afin de bénéficier des données fiscales et comptables ; et d'avantages fiscaux (pas de majoration des bénéfices de 25 % lors du calcul du bénéfice imposable). L'inscription doit se faire dans les 5 mois suivant le début de l'exercice.

Les instances professionnelles

L'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD)

L'ordre des chirurgiens-dentistes, comme tous les ordres professionnels, est une instance de régulation de la profession de chirurgien-dentiste. Créé en 1945, l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes est un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public.



Il rassemble toutes les personnes habilitées à exercer la profession de chirurgien-dentiste en France. Il agit dans les limites de ses attributions définies par la loi. Il accomplit sa mission par l'intermédiaire du conseil national, des conseils régionaux ou interrégionaux et des conseils départementaux, en relation avec les pouvoirs publics et organismes institutionnels (ministères de tutelle, HAS, ANSM, etc...).

L'ordre dispose de trois prérogatives pour mener à bien ses missions :

Administrative, notamment par l'inscription au tableau de l'Ordre permettant l'exercice de la profession

Réglementaire, par l'élaboration de règles spécifiques notamment en matière de reconnaissance de titres

Juridictionnelle, par l'action disciplinaire devant les juridictions ordinales (chambres disciplinaires et sections des assurances sociales)

Les missions des conseils de l'ordre sont précisées par le code de la santé publique, autour d'un principe général : « L'ordre des (...) chirurgiens-dentistes (...) veille au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de (...) l'art dentaire (...) et à l'observation, par tous leurs membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie prévu à l'article L4127-1 ».

Concernant le travail avec les étudiants, les représentants étudiants sont toujours invités aux réunions portant notamment sur les études et la formation, tant initiale que continue, ainsi qu'à la démographie. Nous espérons que ces relations s'intensifieront dans les mêmes conditions de confraternité, d'écoute et de respect mutuels.



De gauche à droite :

Philippe POMMARÈDE, Président ; Catherine ERAY DECLOQUEMENT et Daniel MIRISCH, secrétaires généraux

Chirurgiens-Dentistes de France (CDF)



Créée en 1935, la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD) change son nom pour les CDF en 2018. C'est le premier syndicat en nombre d'adhérents, toutes professions libérales confondues. C'est également l'un des 2 syndicats représentatifs de la profession suite aux élections URPS de 2021. Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font des CDF une force majeure dans la défense de la profession.

Ses missions sont :

- Promouvoir la santé orale des français
- Favoriser les liens entre syndicats pour étudier les questions professionnelles
- Défendre la profession de chirurgien-dentiste et ses valeurs
- Accompagner le chirurgien-dentiste quotidiennement dans son exercice
- Représenter les chirurgiens-dentistes auprès des pouvoirs publics, des collectivités à l'échelle locale, nationale et internationale
- Assurer la qualité et bonnes conditions de la formation médicale continue



En 2018, les CDF fondent une structure à part, ouverte aux jeunes praticiens de moins de 35 ans, appelée les **U35**. Les objectifs de cette structure sont d'informer les jeunes praticiens en proposant des formations, en partageant des événements scientifiques et de formation continue, et en favorisant des temps d'échanges d'expériences lors d'évènements nationaux et internationaux.

<https://lescdf.fr/>



Pierre-Olivier DONNAT, Président et Julie BIREPINTES, Présidente de la branche U35

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)



La FSDL est le 1er syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes suite aux élections URPS de 2021.

Leur principale mission est de défendre la profession dans le cadre de l'exercice libéral, ce qui sous-entend : le développement des compétences, le choix du plateau technique et la gestion de "l'entreprise-cabinet" en fonction des attentes, des demandes et du bien-être de ses patients dans un cadre conventionnel respectueux.

La qualité des soins et de l'exercice de la profession est une de leurs priorités ; le plafonnement d'honoraires, les complexités administratives, les modes de rémunérations, la formation professionnelle, toutes ces contraintes imposées par le cadre conventionnel devraient faciliter la qualité de prise en charge des patients.

La FSDL s'attache aussi à **défendre, épauler, conseiller** ses adhérents lors de contrôles d'activité, par exemple, mais les accompagne également, par son expertise, dans la gestion et l'application des cadres d'exercice en constante évolution. La FSDL est présente aussi dans toutes les instances et commissions professionnelles comme la commission de qualification ODF, CARCDSF, UNCAM, CNPS, CPPNI, CPNEFP, ...

<https://www.fsd1.fr/>



Patrick SOLERA, Président

Union Dentaire (UD)



Depuis 1960, l'UD est un syndicat qui a pour vocation de rassembler des hommes et des femmes autour d'idées et d'actions responsables, concrètes et novatrices pour faire face aux challenges de demain

L'UD défend une vision humaniste dans laquelle le patient est au coeur des préoccupations du soignant, une volonté progressiste et une démarche de responsabilité. L'UD est présente dans toutes les régions et défend une position raisonnable pour répondre aux besoins des chirurgiens-dentistes mais aussi de la société dans son ensemble

L'Union Dentaire rassemble des praticiens avec des exercices et des courants d'idées différents, afin de travailler pour trouver un équilibre favorable à l'ensemble de la profession. Autrefois syndicat représentatif, l'UD perd ce statut lors des dernières élections URPS de 2021 en passant en-dessous des 10%.

<https://www.union-dentaire.com/>



Franck MOUMINOX, Président

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD)



Créé en 1935, le SFCD est un syndicat qui participe au dialogue politique dans le cadre de la défense de notre profession de chirurgien-dentiste.

À l'échelle nationale, c'est un relais pour porter la voix des chirurgiens-dentistes et débattre pour faire adopter toute mesure qui pourrait profiter à la profession.

Parmi ses mandats nationaux, le SFCD est membre fondateur de l'ADF (Association Dentaire Française), ainsi que de l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) où il est actif grâce à ses cadres dans les différentes commissions.

Le SFCD est représenté au sein du conseil d'administration de notre caisse de retraite (CARCDSF), au FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux), dans certaines URPS (Union Régionale des Professions de Santé).

Le SFCD s'intéresse particulièrement à certains sujets qui sont :

La **maternité** et la **parentalité**, dossier capital pour notre syndicat afin de permettre à chaque consoeur et confrère de ne pas avoir à choisir entre carrière professionnelle et vie personnelle.

La **lutte contre les discriminations** de genre et l'égalité homme-femme notamment au sein des instances professionnelles.

La **défense des droits** à la parentalité pour les professionnels de santé libéraux.

Après de ses adhérents, le SFCD assure une veille permanente de l'actualité qu'elle soit juridique ou sociale mais aussi sur les grands événements de la profession. Le SFCD fournit des dossiers « clés en main » didactiques et clairs pour le quotidien des cabinets dentaires.

Le SFCD a un rôle de conseil également sur tout sujet en lien avec la vie professionnelle. Il accompagne les praticiens et les conseille en cas de contrôles ou de litiges.

<https://sfcd.fr/>



Nathalie DELPHIN, Présidente

Association Dentaire Française (ADF)



ASSOCIATION
DENTAIRE
FRANÇAISE

Créée en 1970 et rassemblant 25 organismes professionnels, qui représentent l'ensemble de l'univers dentaire, l'ADF (Association dentaire française) a su s'imposer depuis 50 ans comme le fédérateur de toute la profession des chirurgiens-dentistes.

Trois verbes d'action définissent ses missions, synthétisent ses engagements et son utilité : Accompagner, Défendre, Former.

Trois

verbes dont chaque première lettre vient en écho à l'acronyme ADF. Ces trois verbes donnent un cadre à tout ce que l'Association a entrepris jusqu'à aujourd'hui et qu'elle continuera de développer.

- **Accompagner**

Par l'étendue et la diversité de ses actions, l'ADF accompagne les chirurgiens-dentistes dans tous leurs domaines d'activité. Elle promeut les bonnes pratiques, diffuse les informations utiles et organise le plus grand événement européen de la profession : le Congrès de l'ADF. L'ADF représente la pluralité de la profession dentaire, écoute ses attentes et croise les expertises. À travers commissions et groupes de travail, une centaine de praticiens se réunissent régulièrement pour confronter leurs analyses et leur vision.

- **Défendre**

L'ADF est une force de représentation de tout premier plan. Elle noue un dialogue permanent avec les principaux partenaires de la profession dentaire : décideurs, pouvoirs publics, médias, Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, responsables hospitaliers et universitaires, fabricants de matériels, médecins, pharmaciens. Elle inscrit ses actions dans le cadre des grands objectifs de santé publique et contribue aux réflexions déterminantes pour l'avenir de la profession.

- **Former**

L'ADF propose tout au long de l'année des outils de formation continue, conçus pour répondre aux besoins de chacun :

- Les rendez-vous de l'ADF, qui proposent aux internautes de dialoguer en direct pendant une heure avec un conférencier
- Les publications qui traitent de sujets techniques, scientifiques, mais aussi relatifs à la vie du cabinet
- Des sessions DPC (Développement Professionnel Continu) en e-learning dispensées par la structure ADFDPC-Formation, dédiée aux formations DPC
- Le programme scientifique du Congrès avec plus de 100 séances et 400 conférenciers

Le Conseil National Professionnel des Chirurgiens-Dentistes (CNP CD) est devenu l'instance de référence pour la formation continue de la profession. Il a vocation à définir les parcours du DPC et proposer ses orientations nationales. Sa principale mission est de contribuer à l'élaboration d'une formation continue et d'une évaluation des pratiques axées autour des besoins réels des chirurgiens-dentistes.

L'ADF porte les sujets de consensus des 25 organismes membres qui la composent et à ce titre,

l'UNECD a sa place au sein des débats de l'ADF grâce :

- à sa participation à différentes commissions (Affaires Hospitalo-Universitaires, Formation Continue, Informatique et Numérique, Législation Professionnelle)
- aux échanges réguliers avec les secrétaires généraux sur l'évolution de l'exercice.



Doniphane HAMMER, secrétaire général ; Sophie DARTEVELLE, trésorière et Julien LAUPIE, secrétaire général

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE

Le COMité des Industriels de l'art DENTAire (COMIDENT)



Le COMIDENT est l'association professionnelle représentant près de 150 sociétés spécialisées dans la fabrication et la distribution des matériels et matériaux dentaires ainsi que les nouvelles technologies indispensables au travail des professionnels, chirurgiens-dentistes, assistants et prothésistes dentaires.

Porte-parole reconnu des entreprises du monde de la santé bucco-dentaire, le COMIDENT a pour vocation de fédérer, représenter et valoriser les intérêts du secteur d'activités. Il apporte son expertise aux entreprises et les accompagne en leur fournissant des services (veille économique et réglementaire...). Il est aussi un acteur reconnu du domaine dentaire auprès des pouvoirs publics et autorités compétentes et un interlocuteur référent des acteurs de la santé bucco-dentaire dont l'UNECD. Il est également et particulièrement, le partenaire de l'Association Dentaire Française (ADF) avec qui il co-organise, chaque année, l'Exposition du Congrès annuel.

Le secteur dentaire fait face à différentes évolutions qui ont des répercussions et des interactions sur l'ensemble des acteurs :

- La mise en place de la **nouvelle convention dentaire**
- Le **100% santé**
- La **révolution numérique**, engendrant des mutations profondes dans les parcours de soins. Les innovations technologiques font évoluer les pratiques dentaires et améliorent la prise en charge du patient.

Le secteur des **dispositifs médicaux** doit absorber la plus importante modification du cadre réglementaire qu'il aura connu depuis la création du marquage CE. Les opérateurs économiques concernés ont eu l'obligation de mettre en conformité les produits avec le règlement (UE) 2017/745 à l'échéance du 26 mai 2020.

La **loi santé** de Juillet 2019 et la **loi anti-cadeau**

Le COMIDENT accompagne les entreprises adhérentes dans cet important travail d'adaptation. Le COMIDENT reste persuadé de l'intérêt, pour tous les acteurs et l'écosystème dentaire, de davantage de coordination et de coopération pour permettre de co-construire des propositions d'actions et de développer des outils de communication communs indispensables auprès des pouvoirs publics, des complémentaires santé et des patients.



Pierre-Yves LE MAOUT, Président

Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)



L'UFSBD, association de loi 1901, est l'organisme officiel de la profession dentaire, entièrement dédié à la prévention et à la promotion de la santé. Créée par la profession pour réunir tous les praticiens souhaitant se mobiliser dans et en dehors de leur cabinet, en faveur de la prévention, dans le respect du cadre déontologique de notre profession.

C'est le seul organisme professionnel qui s'adresse à tout le monde : à la fois au grand public et aux patients par des actions de proximité et de communication, aux équipes dentaires par son organisme de formation continue, aux institutionnels et aux médias par des campagnes de plaidoyer politique sur la place de la santé bucco-dentaire et le rôle majeur du chirurgien-dentiste. Mais c'est avant tout une oeuvre collective.

Elle permet de capitaliser sur les expériences acquises au profit d'un même but : la **santé bucco-dentaire au coeur de la santé**.

L'UFSBD organise des colloques chaque année dans différentes villes de France, afin de réunir la profession autour de thématiques de santé publique.

Le maillage local de l'UFSBD permet aux étudiants de continuer à soutenir ces démarches par une adhésion gratuite et aussi pour ceux qui le souhaitent en participant à des actions de terrain.

L'UNECD est membre du conseil d'administration national de l'UFSBD ainsi que les associations locales dans la plupart de nos comités départementaux.

Un site internet a été créé par l'UFSBD dans le but d'apporter des informations aux étudiants et aux jeunes praticiens : <https://www.nextdentiste.com>



Benoît PERRIER, Président

Les instances scientifiques

Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD)



Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

La **Société Francophone des Biomatériaux Dentaires (SFBD)** rassemble des universitaires, des praticiens et des industriels, spécialisés dans les biomatériaux dentaires. Cette dernière décennie a été marquée par l'apparition de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de mise en forme (usinage, impression 3D...etc).

Dans un contexte sanitaire où la société exige une grande sécurité des Dispositifs Médicaux (DM), l'objectif de la SFBD est donc de mieux connaître ces nouveaux biomatériaux (composition, structure et propriétés) et de partager ces connaissances dans la sphère professionnelle et publique afin :

- Que les praticiens les utilisent au mieux
- Que les industriels optimisent leur performance avant leur mise sur le marché
- D'optimiser la sécurité des patients

Quelles sont, selon vous, les actualités brûlantes pour cette année 2022-2023 ?

On peut les synthétiser en 4 points :

- La SFBD suit de très près, par l'intermédiaire de sa vice-présidente le Pr Brigitte Grosogeat (Faculté de Lyon) les évolutions de la réglementation des DM, qui s'accroissent ces dernières années.
- La SFBD est une société ancrée dans l'Université. C'est pourquoi elle souhaite aider les praticiens qui réfléchissent à une carrière hospitalo-universitaire en leur donnant les arguments pour s'y engager. Pour autant la SFBD ne néglige pas les libéraux, bien au contraire car nous avons décidé de les associer à des actions de formation.
- Nous avons repensé avec la SOP (Société Odontologique de Paris) et quelques industriels les modalités de la bourse Michel Degrange, co-fondateur de la SFBD avec le Pr Bernard Picard, afin qu'elle s'adresse davantage aux étudiants en 2ème cycle et/ou en master. L'UNECD sera aussi partenaire de cette bourse.
- Enfin nous commençons à préparer avec ma vice-présidente pour 2024, un congrès d'un genre nouveau... mais je ne veux pas déflorer le sujet même si l'UNECD pourrait nous accompagner.

Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

C'est une tradition à la SFBD d'être très proche des étudiants. Ce n'est pas par hasard si le Pr Vianney Desroix, doyen de l'UFR d'Odontologie de Paris, m'a demandé d'être vice-doyen chargé de la vie étudiante et de collaborer dans mon UFR et référent handicap étudiants pour l'Université de Paris. Par ailleurs, je collabore activement avec le BIPE (Bureau d'Interface Professeurs et Étudiants) présidé par mon amie le Dr Julia Bosco. La difficulté de ces missions réside dans le fait que les étudiants en difficulté ont tous des problèmes environnementaux et des histoires personnelles différents et qu'il faut les accompagner avec des moyens chaque fois différents, en inventant presque à chaque fois des solutions différentes. J'enseigne depuis plus de 30 ans maintenant et je ressens vraiment qu'un cap vient d'être franchi, probablement accéléré par la crise sanitaire. Je pense qu'il faut aujourd'hui réinventer les relations étudiants/enseignants en prenant en compte les nouveaux codes de communication de cette génération d'étudiants.

Comment voyez-vous l'UNECD ?

La SFBD voit l'UNECD comme un partenaire long terme sur la plupart de nos actualités. Cela fait plusieurs années que nous avons pris, avec le Pr Brigitte Grosogeat, la décision de ce partenariat qui a été formalisé par écrit comme l'UNECD sait si bien le faire. Nous aimerions continuer et amplifier nos échanges sur des sujets d'actualité irréversiblement liés à notre métier (écologie, nutrition... etc). Si je devais émettre une réserve toutefois sur l'organisation de l'UNECD : je regrette la trop courte durée des mandats des équipes dirigeantes de l'UNECD, nous avons à peine le temps de nous connaître que le mandat de nos interlocuteurs est fini...



Jean-Pierre ATTAL, Président

Recherche Clinique en Odontologie Libérale (ReCOL)



Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

Inspiré du «National Dental Practice-Based Research Network», réseau américain, l'objectif du **réseau ReCOL** est d'associer les chirurgiens-dentistes qui exercent dans des cabinets, qu'ils soient libéraux ou salariés de ces structures, à la recherche clinique. Ce réseau est également ouvert aux étudiants en chirurgie dentaire et aux assistantes dentaires.

L'objectif est de contribuer à améliorer la santé bucco-dentaire de nos patients en conduisant des recherches dans le cadre d'un exercice quotidien afin de faire évoluer nos pratiques de façon rigoureuse et scientifiquement validée. Très concrètement, ReCOL s'inscrit comme un partenaire pour les industriels de la filière dentaire, notamment pour les accompagner, lors de la mise en place du nouveau règlement européen, qui exige d'apporter davantage de preuves cliniques sur les dispositifs médicaux.

Quelles sont les actualités brûlantes de ReCOL cette année 2021-2022 ?

Difficile d'en prioriser, ReCOL a plusieurs fers au feu.

En premier lieu, nous souhaiterions remercier l'ensemble des investigateurs qui participent activement à la vie du réseau ReCOL que selon soit au sein des projets tels que RESTO DATA et REone qui ont permis

de faire un état des lieux de la santé orale des patients adultes et/ou la réalisation de suivi pré et post marché de divers dispositifs médicaux.

Il faut aussi souligner toutes les enquêtes qui ont pu être conduites et dont les résultats ont été récemment

publiés sur différents sujets tels que la prise en charge des obturations coronaires défectueuses, la douleur post-opératoire en implantologie, les connaissances et les attitudes des chirurgiens-dentistes vis-à-vis de la tabacologie, et la prescription des antibiotiques systémiques et locaux pour le traitement parodontal. Pour cette dernière, ReCOL a agi en synergie avec le Collège National des Enseignants en Parodontologie (CNEP) et la Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale (SFPIO). Le réseau travaille aux côtés d'autres professionnels de santé comme des pédiatres et pharmaciens pour le réseau de recherche Sentinelles. Une étude de plus grande envergure va être publiée, en partenariat avec de nombreux acteurs, portant sur le rôle des chirurgiens-dentistes dans le dépistage des lésions préneoplasiques et sur la structuration de filières d'adressage incluant l'accès à l'innovation.

Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Plus que tout, les étudiants sont au cœur de ReCOL. Sans certains d'entre eux, ReCOL n'aurait jamais vu le jour ! Ils ont été d'une grande aide dans la création de l'association.

Les étudiants sont les consœurs et les confrères de demain. Quel que soit leur choix d'exercice, nous espérons qu'une fois diplômés, ils seront intéressés pour participer aux actions proposées par le réseau ReCOL. Dans cette perspective, il a été greffé une branche au réseau ReCOL permettant d'associer, lorsque

le projet s'y prête, les étudiantes et les étudiants qui souhaitent participer. Rappelons leur forte implication

dans l'enquête portant sur les connaissances, les attitudes et les pratiques de la tabacologie, prouvant combien les étudiants témoignent de l'intérêt à la recherche, ce qui est très stimulant. Cela nous conduit à préparer le lancement d'une prochaine enquête sur l'écoresponsabilité au cabinet dentaire, autre sujet

préoccupant en particulier pour la génération des jeunes.

En effet, ReCOL peut aussi offrir l'opportunité à certains d'entre eux de conduire et/ou de participer à un projet qui leur tient à cœur. Avis aux intéressés ! Dans toutes les facultés, il y a des enseignants qui

soutiennent vigoureusement ReCOL et qui accepteraient avec plaisir d'encadrer des thèses et/ou des mémoires.

Comment voyez-vous l'UNECD ?

Brigitte GROSGOGAT, Présidente

Comme une formidable alliée ! Ses membres sont très réactifs et ce sont d'excellents ambassadeurs de la recherche, et de la recherche clinique en particulier. Le bilan et les perspectives partagés entre ReCOL et l'UNECD témoignent de la belle synergie existante entre ces deux associations.

Quel que soit votre mode d'exercice, si vous aussi, vous avez envie de participer à de la recherche clinique via ReCOL ou si, tout simplement, vous avez envie d'en connaître davantage sur le sujet, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant par mail recol@recol.fr.



L'Institut Français pour la Recherche Odontologique (IFRO)



Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

L'Institut Français pour la Recherche Odontologique (IFRO) a été créé il y a quinze ans, à l'initiative de l'ADF, d'universitaires et de partenaires industriels engagés. L'Institut est né de l'idée de fédérer un organisme privé et indépendant dans ses choix pour soutenir les équipes de recherche en médecine bucco-dentaire. Son fonctionnement est totalement transparent et la totalité de ses ressources est destinée à la recherche.

Pourquoi soutenir la recherche dans ce domaine ?

Pour les patients comme pour les chercheurs et les cliniciens, comprendre, lutter et développer de nouvelles thérapeutiques nécessitent un soutien fort de tous pour résoudre au mieux les problèmes liés aux pathologies bucco-dentaires que celles-ci soient infectieuses, inflammatoires, ou fonctionnelles. Les progrès de l'odontologie en tant que Science sont dépendants des résultats de sa recherche fondamentale, clinique et appliquée. Chercheurs, cliniciens permettent des avancées significatives dans les domaines des matériaux, des pathologies bucco-dentaires, des thérapies reconstructrices...

Ces avancées sont issues de nombreuses spécialités (biologie, ingénierie, biomatériaux (nouvelles générations), bio-informatique, intelligence artificielle, nanotechnologies...). Elles représentent les défis majeurs en santé bucco-dentaire.

Ces avancées sont aussi possibles parce que des hommes et des femmes se sont engagés avec passion dans une démarche de recherche pour nos patients et notre profession. Ils appartiennent à des unités de recherche réparties sur le territoire national qui sont le plus souvent adossées aux facultés d'odontologie. Parce que l'IFRO, émanation de la communauté odontologique, veut être en première ligne dans ce combat médical de pointe, il soutient la recherche dentaire dans tous ses aspects.

Quelles sont les actualités brûlantes de l'IFRO de cette année 2023-2024 ?

L'IFRO a fêté en 2020 ses 20 ans ! Elle vient, de par le soutien de l'ADF, de se doter d'un nouveau site internet (<https://ifro.eu/>) et est enfin présent sur les réseaux sociaux (@IFRO.odonto) où vous pourrez retrouver ses actualités. Pour permettre de soutenir des projets scientifiques et cliniques encore plus ambitieux, de répondre aux nouvelles exigences des pratiques et des approches technologiques, et favoriser les collaborations inter-équipes, l'IFRO a souhaité depuis 2016 modifier son Appel à Projets qui se décline maintenant sous une forme thématique.

Par exemple, cette année l'Institut Français pour la Recherche Odontologique ouvre son 23ème appel à projets de soutien à la recherche dans le domaine de l'odontologie sur le thème « Projets de recherche émergents en santé bucco-dentaire ». L'objectif principal de l'IFRO est de soutenir les jeunes chercheurs dans la mise en oeuvre d'un projet innovant en recherche fondamentale, clinique ou appliquée en lien avec la santé buccodentaire. La date limite de dépôt est fixée au 28 février 2023.

L'Institut Français pour la Recherche Odontologique (IFRO)

Comment voyez-vous l'UNECD ?

Outre le fait d'accompagner les jeunes chercheurs en odontologie dans les unités de recherche où sont des odontologistes, l'IFRO soutient depuis toujours les étudiants de l'UNECD dans leurs démarches en faveur de la recherche, en particulier en intervenant dans les différentes journées scientifiques qu'elle a organisées.

L'IFRO a recensé les différents laboratoires de recherche français dans le domaine de la Médecine bucco-dentaire permettant aux étudiants d'avoir la connaissance de la richesse et de la diversité des thématiques du domaine.

Comment voyez-vous l'UNECD ?

Outre le fait d'accompagner les jeunes chercheurs en odontologie dans les unités de recherche où sont des odontologistes, l'IFRO soutient depuis toujours les étudiants de l'UNECD dans leurs démarches en faveur de la recherche, en particulier en intervenant dans les différentes journées scientifiques qu'elle a organisées.

L'IFRO a recensé les différents laboratoires de recherche français dans le domaine de la Médecine bucco-dentaire permettant aux étudiants d'avoir la connaissance de la richesse et de la diversité des thématiques du domaine. En collaboration avec l'UNECD, l'IFRO participera à un autre recensement, celui des différentes formations de Master disponibles dans les 16 universités françaises possédant une UFR d'Odontologie. En regardant la place de leurs homologues européens en recherche, les étudiants de l'UNECD sont ambitieux pour la recherche en Odontologie en France et sont force de propositions pour communiquer, organiser des séminaires, des prix recherche et tout simplement encourager les étudiants à s'inscrire en master. L'IFRO a partagé, partage et partagera l'ensemble des actions de recherche de l'UNECD. La recherche en odontologie en France a besoin de tous y compris de ses étudiants.



Martine BONNAURE-MALLET, Présidente scientifique et Jacques-Olivier PERS, Président

Annuaire

Instances professionnelles

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES (ONCD)

22, rue Emile Ménier – BP 2016 - 75761 PARIS Cedex 16

Tél : 01 44 34 78 80 / Mail : courrier@oncd.org

Site : www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr

Facebook : [Ordre National des chirurgiens-dentistes](#)

Instagram : [oncd_chirurgiensdentistes](#)

Twitter : ONCD_

ASSOCIATION DENTAIRE FRANCAISE (ADF)

22, Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

Tél : 01 58 22 17 10

Site : www.adf.asso.fr

Facebook : [Association dentaire française](#)

Instagram et Twitter : [adfasso](#)

UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO-DENTAIRE (UFSBD)

7, rue Mariotte - 75017 PARIS

Tél : 01 44 90 72 80 / Mail : ufsbd@ufsbd.fr

Site : www.ufsbd.fr

Facebook : [UFSBD Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire](#)

Instagram et Twitter : UFSBD

SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS-DENTISTES (SFCD)

22, avenue de la Grande Armée - 75017 Paris

Tél : 05 81 02 41 93

Site : <https://sfcd.fr/>

Facebook : [SFCD Femmes Chirident](#)

Instagram : [sfcd.femmescd](#)

Twitter : SFCD

UNION DENTAIRE (UD)

14, rue ETEX - 75018 PARIS

Tél : 01 44 85 51 21

Site : www.union-dentaire.com

Facebook : [Union Dentaire](#)

Instagram : [union_dentaire](#)

Twitter : UJCDBN

Syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes libéraux

FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX (FSDL)

20, rue de Marne - 94140 ALFORTVILLE

Tél : 01 53 66 44 15

Site : www.fSDL.fr

Facebook : [FSDL](#)

Instagram : [fSDL_dentaire](#)

Twitter : [syndicatFSDL](#)

CHIRURGIENS-DENTISTES DE FRANCE (CDF) 54,

rue Ampère - 75017 PARIS

Tél : 01.56.79.20.20

Site : www.lescdf.fr

Facebook : [Les CDF - Les Chirurgiens-Dentistes de France](#)

Instagram et Twitter : [lescdf](#)



Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

22, Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

contact@unecd.com - www.unecd.com

www.unecd.com

@unecd

